This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

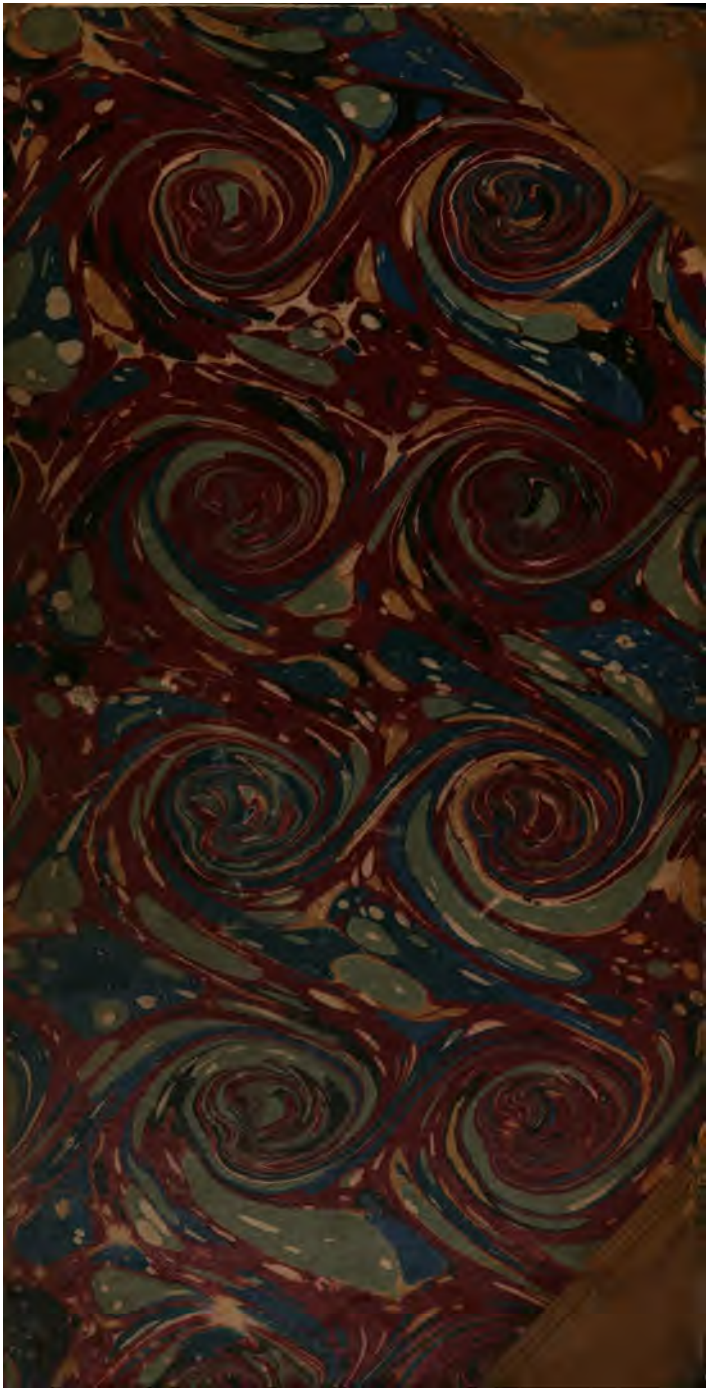

2. b. 43

FRANÇAIS

ET

WALLON

FRANÇAIS

ET

WALLON

PARALLÈLE LINGUISTIQUE

PAR

H. CHAVÉE

PARIS
J. H. TRUCHY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
26, Boulevard des Italiens, 26
BRUXELLES
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'A. DECQ
1857

Montmartre. — Im. Pilloy et Perrault, boulevard Pigale, 50.

PRÉFACE.

Les langues sont des organismes vivants où s'incarne la pensée. Elles naissent, se développent et dépérissent d'après des lois physiologiques et pathologiques, dont le code, étudié dans ses causes, constitue la branche la plus élevée de l'histoire des races humaines. J'ai défini la Linguistique.

Ces organismes diffèrent entre eux comme les races qui les ont spontanément créés. En fait, il existe un rapport intime, une concordance inévitable entre l'organisation cérébro-mentale d'une variété primitive de l'espèce humaine et le génie particulier de ses formes orales.

Or, les deux principaux organismes de la pensée sont :

La parole arienne;

La parole sémitique.

La parole sémitique est principalement représentée par l'hébreu, l'araméen, le syriaque et l'arabe.

La parole arienne comprend les six familles de langues indo-européennes : la famille indienne (sanskrit, pracrit, hindoustani, etc.) et la fam

persane (zend, pehlvi, parsi, etc.), en Asie; la famille celtique (welsh, calédonien, etc.), la famille slavonne (esclavon, russe, lithuanien, etc.), la famille germanique (suédois, hollandais, allemand, anglais, etc.), et la famille pélasgique ou gréco-latine, en Europe.

Toutes les langues composant ces six familles sont originairement identiques. Elles ne furent d'abord qu'une seule et même langue parlée par les premiers pères de la race arienne, et, aujourd'hui encore, elles n'ont au fond qu'un seul vocabulaire, une seule grammaire. Cette vérité, l'une des plus belles conquêtes de la science moderne, n'est plus ni contestable, ni contestée.

Parmi les quatre familles de langues ariennes d'Europe, il en est deux qui intéressent, à des titres différents, les Français et les Wallons : je veux parler de la famille germanique et de la famille gréco-latine.

Il y a quinze cents ans, la Gaule entière était romaine (je mets hors de compte ce bras de terre qu'on appelle Bretagne française) et le latin, — peu cicéronien déjà, — parlé par les soldats et les colons, le latin usant ses angles, contractant ses mots, perdant de plus en plus son caractère synthétique, devint graduellement, lentement, un latin nouveau, mais un latin vieilli, décomposé, gâté, de plus en plus gâté, ici d'une façon, là d'une autre, et, plus loin, d'une autre encore.

Telle fut l'origine des patois latins parlés en France et dans le pays wallon.

Ces patois, comme ceux d'Espagne, de Portugal et d'Italie, vécurent à côté du latin littéraire connu seulement des patriciens, des doctes, des religieux et des prêtres. Ils ÉTAIENT latins, mais ils durent à la domination germanique d'AVOIR six à huit cents mots tudesques, gothiques, etc. Ils portèrent différents noms, parmi lesquels on a surtout remarqué ceux de *lingua vulgaris*, de *lingua romana rustica*.

Au midi de la Loire, ces dialectes néo-latins ont tous un même cachet de vocalisation romaine, franche, ouverte et vigoureusement accentuée. Au nord de ce même fleuve, les voyelles nasales, les sons sourds, surtout dans les désinences, la rareté des diphthongues réelles, une fréquence beaucoup plus grande des syncopes, tels sont les principaux caractères des patois, ou, pour être plus poli sans être plus exact, des langues romanes septentrionales.

Au moyen âge, l'ensemble des dialectes du Dauphiné, de la Saintonge, du Limousin et du Périgord portait les noms de langue *provençale*, de langue d'*Oc*, ou de langue des troubadours, tandis que les dialectes beaucoup moins mélodieux du nord de la France et de la Belgique wallonne s'appelaient langue d'*Oïl*, langue des trouvères.

Parmi ces derniers idiomes, nos pères, fort

peu linguistes d'ailleurs, surent distinguer le wallon, le picard, le normand, le lorrain et le patois de l'Ile-de-France, devenu le français littéraire.

J'ai pris, pour les comparer entre eux, les deux termes extrêmes de cette série, le français et le wallon, et, par *wallon*, j'entends surtout le wallon de Namur, le wallon de mon pays, celui qui, par ses habitudes lexiques, est le plus franchement, le plus nettement séparé du français. Je prie humblement le Liégeois, l'Ardennais ou le Montois, s'il s'en trouve un parmi les lecteurs de cette minime esquisse, de vouloir bien suppléer par lui-même les variations locales de voyelles et de consonnes, nuances fort importantes sans doute, mais dont la simple indication eût rendu mon livre impossible à la lecture.

Et maintenant, pourquoi ce rapprochement de deux dialectes de « la grande langue romane du Nord », comme dit très-savamment M. Ch. Grandgagnage ? Pourquoi? tout simplement pour les bien connaître, pour les expliquer l'un par l'autre, et remonter plus facilement, plus sûrement à la forme latine dont ils sont deux variations. Car, sans cette forme latine, et sans cette forme latine reconstituée dans son intégrité organique primitive, — chaque fois qu'elle a subi quelque altération notable, — il n'y a pas, il n'y aura jamais de science positive de la langue française ou d'aucune autre langue romane.

Il importe de montrer à ceux qui *connaissent* le français ou le wallon comment ils peuvent arriver à les *savoir*.

Pour atteindre ce but, j'ai divisé mon livre en trois parties : 1. Étude des éléments phonétiques et de leurs permutations dans les deux langues sœurs ; 2. Étude des mots considérés dans leurs causes et dans leurs formes organiques ; 3. Étude de la phrase franco-wallonne.

Dans la première partie, je crois avoir eu le bonheur d'établir la vraie physiologie des voyelles et des consonnes. Grâce à ma classification physiologique des voyelles, j'ai pu préciser la fonction de l'*o* fermé (*ó*) des Wallons, cette voyelle neutre qui sépare la paire *ô* + *o* de la paire *oû* + *ou*, comme l'*e* fermé (*é*), autre voyelle neutre, tient le milieu entre la paire *é* + *è* et la paire *î* — *i*.

La phonographie étant ici inséparable de la phonologie, force me fut de poser des principes d'orthographe wallonne. Or, l'orthographe n'a pas seulement pour objet de peindre aux yeux le mot parlé, il faut encore qu'elle reproduise autant que possible les contours de la forme étymologique du vocable dégénéré. Tel fut, ce me semble, le double point de vue auquel se placèrent tous les maîtres de l'orthographe française aux XVIe et XVIIe siècles. Tel est le point de vue auquel je me suis placé pour formuler les quelques règles qui me semblent suffire à l'écri-

ture orthographique de la langue wallonne.

Dans la seconde partie, j'ai montré comment les mots français et wallons pouvaient être 1° ramenés à leur forme organique romaine et 2° réduits à leurs éléments constitutifs les plus simples, tels qu'on les retrouve dans la langue arienne primordiale. Cette langue arienne originelle, mère commune de toutes les langues indo-européennes, est celle que la science reconstitue à l'aide d'un parallèle rigoureux du sanskrit, du zend, du grec, du latin, de l'esclavon, du gothique et des autres idiomes congénères les plus anciens et les mieux conservés du système. Car le sanskrit n'est pas plus que le zend, le celtique ou le latin, ce qu'on peut, par une image très-médiocrement heureuse du reste, appeler une *langue-mère*. C'est un fils, une branche, ou plutôt encore une *manière de devenir* de l'arien primitif.

Ma tâche dans la troisième partie (*phraséologie*) était beaucoup plus facile, et il m'en a peu coûté pour faire ressortir la parfaite identité de la syntaxe wallonne et de la syntaxe française. Là encore j'ai essayé de tout ramener aux principes nécessaires de la logique, et la différence des constructions latines m'a été d'un grand secours pour mieux faire ressortir le génie particulier de nos idiomes analytiques.

FRANÇAIS ET WALLON

I

PHONOLOGIE ET PHONOGRAPHIE

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.
V. Hugo, *Les Contemplations.*

Tout mot se compose :

1° D'une *âme*, c'est-à-dire d'une ou de plusieurs sensations avec ou sans combinaison d'une ou de plusieurs idées ;

2° D'un *corps*, c'est-à-dire d'un ou de plusieurs sons vocaux (voyelles), avec ou sans accompagnement d'un ou de plusieurs bruits (consonnes).

Ici, comme toujours, le corps détermine, individualise, exprime l'âme qui s'incarne en lui. Une syllabe sans signification n'est pas un mot. Le mot est un produit mixte : il est à la fois psychologique et physiologique.

Dans ce premier chapitre, nous n'avons point à nous préoccuper du côté psychologique des mots, mais seulement de la syllabe ou des syl-

labes qui constituent leur corps, leur organisme phonétique (*phoné*, voix), leur forme orale enfin.

Or, la syllabe ne peut offrir que deux espèces d'éléments auditibles : des voyelles et des consonnes.

La voyelle est un *son* laryngien modulé, soit par le pharynx (gosier) et la bouche : *a*, *i*, *o*, soit par le pharynx et les fosses nasales : *an*, *in*, *on*.

La consonne est un *bruit* imprimé par la bouche à la colonne d'air expulsée des poumons. Ce bruit ou ce mouvement bruyant est une vibration (R, L), une explosion (P, T, K; B, D, G), un sifflement (F, S, CH, H; V, Z, J), ou une résonnance nasale (M, N, GN).

Ainsi, pour qu'il y ait consonne, il faut de l'air chassé des poumons et arrêté au passage par les organes de la bouche; mais il n'est pas nécessaire que cet air soit sonore ou chargé de voix laryngienne. La consonne ou le bruit peut exister sans la voyelle. Il y a plus : à part les six explosives, toutes les consonnes, les sifflantes, les roulantes ou vibrantes et les nasales, sont des produits physiologiques tellement distincts qu'on peut les faire entendre, même à des distances considérables, sans le secours d'aucune voyelle. Sifflez, par exemple, durant dix ou douze secondes S, CH, Z, V, F sans mouler dans la bouche aucun son laryngien.

Que si vous faites suivre ces mêmes consonnes d'une voyelle, du son A, par exemple, vous ne pourrez mouler votre voyelle qu'en changeant la position des organes buccaux et seulement après en avoir fini avec chaque consonne, avec chaque bruit d'air, S, CH, Z, etc., etc. Tant que vous ferez entendre le sifflement qui caractérise la consonne, qui est la consonne considérée comme effet d'une fonction physiologique particulière, il vous sera impossible de faire entendre aucune voyelle, aucun son.

Ce qui n'empêchera pas de répéter longtemps encore cette curieuse définition : « *La consonne est une lettre qu'on ne peut prononcer sans le secours des voyelles.* » A coup sûr, la consonne n'est pas une lettre ; à coup sûr encore, la consonne peut très-bien se prononcer sans le secours des voyelles, et cela est si vrai qu'elle repousse, la plupart du temps, leur émission simultanée. A cela près, la définition est excellente.

Voyons maintenant quelles sont les voyelles françaises et wallonnes.

VOYELLES.

Le wallon de Namur a vingt-deux voyelles, deux de plus que sa sœur la langue française.

De ces vingt-deux voyelles, dix-sept sont prin-

cipalement moulées (modulées) dans la bouche; les cinq autres le sont d'une manière analogue dans l'intérieur des fosses nasales.

Sur les dix-sept voyelles buccales, il en est seize qui correspondent exactement aux seize voyelles buccales du français, l'*ó* fermé étant la seule voyelle de cette classe qui appartienne en propre au wallon.

Or, parmi ces dix-huit nuances dont le pharynx et la bouche revêtent la voix laryngienne, la voix *indifférente*, comme dirait un Allemand, il y a d'abord trois couleurs fondamentales qu'on retrouve dans toutes les langues :

La voyelle ou plutôt les voyelles A,

La voyelle ou mieux les voyelles I,

La voyelle ou les voyelles OU (le *u* latin, italien, allemand, etc.).

Il y a deux A, l'*â* mineur ou femelle et l'*a* majeur ou mâle : wall. *pâpâ*, petit enfant, et franç. *pas*, *pâte*, ont des *a* mineurs, tandis que franç. et wall. *papa*, père, a deux *a* majeurs.

Il y a deux I, l'*i* femelle ou chantant et l'*i* mâle : le premier se trouve dans franç. et wall. *rire*, wall. *scrire* (écrire) ; le second, dans franç. et wall. *riz*, wall. *pitit* (petit).

Il existe de même un *oû* mineur (doux et chantant) et un *ou* majeur (sec et sourd) : wall. *boû* (bœuf), franç. et wall. *il bout* ont le son

mineur; franç. et wall. *bout*, extrémité, a le son majeur.

Étudiez bien la formation de ces six voyelles, et vous verrez, vous sentirez qu'elles sont des produits de moulages différents. Par une inconcevable erreur on a regardé longtemps l'*a* aigu, que j'appelle mâle ou majeur, comme un *a* grave prononcé rapidement. Il y a entre ces deux voyelles une différence de nature, ce qui est toute autre chose qu'une simple différence de durée : vous pouvez même, sans altérer le moindrement la couleur des deux voyelles, faire durer l'émission des *a* aigus de *papa*, père, beaucoup plus longtemps que celle des *â* graves de *pâpâ*, petit enfant.

Ce que je dis du couple *â* + *a* est applicable aux paires *î* + *i*, *oû* + *ou*, *ô* + *o*, etc., etc. Toujours la voyelle mâle, dans chaque paire, aura plus d'effort musculaire et, par conséquent, plus de bruit que de voix, plus de force que de grâce, plus d'électricité pure que de lumière et de chaleur. La voyelle femelle, au contraire, toujours plus chantante, se rapprochera moins de la consonne : c'est elle qui, dans son union intime avec le timbre passionnel, formera l'interjection et deviendra souvent plus éloquente qu'un

discours, tant elle est remplie de lumière et de feu (1).

Entre les trois paires principales, se moulent trois paires secondaires :

Entre A moulé au fond du palais et I formé à la partie antérieure de cette même voûte organique, se moule *é* dont le mâle est *e* ouvert commun : le premier son, c'est-à-dire la voyelle femelle ou chantante, se trouve dans franç. et wall. *mais*, *caisse ;* le second, dans franç. et wall. *les*, *mes*, *tes*, *ses*, wall. *menne* (mienne), *senne* (sienne).

Entre A du fond de la voûte palatine et OU (le *u* allemand) moulé par les lèvres, il y a la voyelle *ó* grave ou mineur avec son pôle positif ou majeur (mâle), la voyelle *o* aigu : le premier sonne dans franç. et wall. *oh! saut*, *maux ;* le second, dans franç. et wall. *hotte*, *notte*, *frotter*.

Historiquement, ou, si vous le préférez, étymologiquement, la plupart de nos *ó* graves, en français et en wallon, sont des produits mixtes de *a* et de *u* (prononcez *ou*) ayant cessé de faire diphthongue, bien qu'on les écrive encore *au*.

(1) Ces considérations physiologiques et ces appellations nouvelles ne surprendront aucunement les lecteurs familiarisés avec l'étude des pôles électriques et magnétiques. Avec un physicien célèbre, j'ai remplacé *positif* par *majeur*, et *négatif* par *mineur ;* voilà tout.

Pour le physiologiste, *a*, l'extrême du fond de la bouche, et *u* (prononcez *ou*), l'extrême du devant de la bouche, se sont confondus sur un même point central *o*, après avoir résisté longtemps, dans la langue latine, à leur absorption en ce même son central ou moyen. L'Académie a bien fait de conserver l'orthographe étymologique en déclarant *au* signe équivalent de *o*. Ces observations sont applicables à *ai* devenu signe équivalent de la voyelle *è*, moyen terme entre l'extrême *a* et l'extrême *i*.

Ainsi, en partant du gosier et en s'avançant vers le point culminant de la voûte palatine, on trouve A, *é*, I.

En partant du gosier et en s'avançant vers les lèvres, on passe par les centres de formation de A, *ó*, OU; mais entre la palatale I et la labiale OU, se trouve la palato-labiale *ú* (le ü des Allemands), dont la forme mâle est l'*u* aigu de franç. et wall. *cru*, wall. *peindu* (pendu), *lustucru*, etc. L'*ú* femelle ou chantant sonne dans franç. et wall. *flûte*, wall. *cûte* (cuite), *hiût* (huit), *bûrre* (beurre), etc.

Après les trois paires principales *â*, *î*, *oû*, après les trois paires secondaires *é*, *ó*, *ú*, vient une paire unique que j'appelle tertiaire ou de troisième rang, parce qu'elle est une moyenne entre deux voyelles secondaires ; je veux parler

de la paire *œû-œu*, tenant le milieu entre *o* et *è*. Le son mâle de cette paire est très-commun dans la langue française et sous le nom menteur d'*e* muet (l'Académie a voulu dire *sourd*), comme dans *le*, *me*, *te*, *se*, *que*, *je*, et sous la forme orthographique *eu* dans *seul*, *veuf*, *neuf*, etc. Le wallon qui remplace les *œu* mâles (*e* sourds comme dans *bœuf*) par des *i* mâles (*li*, *mi*, *ti*, *si* pour *le*, *me*, *te*, *se*, etc.), répète beaucoup moins cette voyelle si peu agréable d'ailleurs. Vous l'entendrez dans *fœu* (feu), *Nameur* (Namur), *leup* (loup), noms dans lesquels *eu* sonne absolument comme l'*e* sourd des mots français *je*, *te*, *se*, etc.

Quant à la forme femelle *œû* telle que le français la possède dans *heure*, *cœur*, *fleur*, etc., le wallon namurois ne l'admet que dans les mots empruntés à sa sœur de l'Ile-de-France. Il remplace cet *œû* ouvert par l'*eu* fermé du français dans *eux*, *jeu*, *vieux*, et c'est ainsi qu'il prononce *cœúr*, *fleúr*, *heúre* avec la bouche presque fermée (1).

Or, cet *eú* fermé est l'un des trois sons neutres que possède le namurois, les deux autres étant *é* et *ó*.

L'*é* et l'*eú* fermés sont communs aux langues

(1) En se plaçant devant une glace, il sera facile d'observer la différence d'ouverture des lèvres exigée par les formes françaises et leurs corrélatives wallonnes.

française et wallonne ; mais l'*ó* fermé n'appartient qu'à cette dernière : *róbe* (robe), *fó* (fou), etc. Plus sourd que l'*ó* chantant (*o* femelle), il est aussi près de *ou* que l'*é* fermé, plus sourd que l'*é* ouvert, est rapproché de la voyelle *i*. Il suffit pour s'en assurer de prononcer lentement les progressions *ê*, *é*, *î* et *ô*, *ó*, *oû*.

La voyelle neutre *eû*, *eu* fermée des mots français *eux*, *jeu*, *gueux*, occupe le point le plus rapproché de *u*. La progression naturelle *œû*, *eû*, *û*, que l'on pourrait appeler palato-labiale, tient donc un juste milieu entre la progression palatale *ê*, *é*, *î* et la progression *ê*, *é*, *î* et la progression labiale *ô*, *ó*, *oû*. Dans chacune de ces trois séries, les voyelles extrêmes *ê*, *î* ; — *œû* *û* ; — *ô*, *oû* sont seules soumises à la loi de polarité ; seules, elles ont leur pôle contraire et forment de véritables couples. Ce qui caractérise, au contraire, les trois voyelles fermées, c'est de manquer de sexe et d'être comme des points neutres placés au milieu de chacun des trois rayons dont le centre commun est la paire *â* + *a*.

Voici maintenant les dix-sept voyelles buccales du wallon dans l'ordre de leurs lieux de naissance.

Rayon palatal.

-- ê + e -- é -- i + i

â + a { -- œû + œu -- eû -- û + u Rayon moyen.

-- ô + o -- ó -- oû + ou

Rayon labial.

En tout : sept paires vocales et trois voyelles neutres ou fermées.

A ces dix-sept voyelles buccales, il faut ajouter les quatre voyelles nasales wallonnes et françaises *an*, *ein* (*ain* ou *in*), *on*, *un* (ou *eun*). Une nasale *én* fermé, la seule voyelle de cet ordre que ne possède pas la langue française, est à la nasale *ein* ce que *é* fermé est à *è* (ou *é*) ouvert. Cet *én* fermé, très-répandu dans les patois de la province, est antipathique au namurois de Namur, qui le remplace constamment par *ein* ouvert.

Les Wallons ne pourraient pas toujours écrire leurs voyelles nasales à la manière française, c'est-à-dire par une ou deux lettres représentatives d'une voyelle buccale suivies d'un *n* ou d'un *m* non articulé. Comme en dépit de l'étymologie, ils se sont permis parfois de nasaliser certaines voyelles de la bouche devant des syllabes commençant par *n* ou *m* articulés; comme ils changent, par exemple, en *ein* (*ain*), ouvert du nez, l'*é* (*è*, *ei*, *ai*) ouvert buccal de *laine*,

reine, *même*, *crème*, qu'ils prononcent *lain*-ne, *rein*-ne, *meim*-me, *creim*-me, toujours avec un son nasal à la première syllabe ; comme, enfin, dans les habitudes de la lecture française, *lainne*, *reinne*, etc., équivaudraient pour l'oreille à *laine*, *reine*, etc., le wallon, quoi qu'il fasse, me semble forcé d'admettre en ces cas le vieux signe de la *nasalisation* des voyelles (~), tel que l'emploient encore aujourd'hui les Portugais. J'écrirai donc, selon l'étymologie, *ẽ*, *eĩ* ou *aĩ*, avec la valeur du son *ein* français (*et wallon*) dans *rein*, *sein*, *feint*, la voyelle nasale substituée à la voyelle buccale dans les mots namurois *laĩne*, *reĩne*, *mẽme*, *crẽme*, etc.

Par application du même principe orthographique, *ã* vaudra *an* et *õ* ou *aũ* représentera le son *on* dans les cas ou le *n* ou le *m* étymologique, tout en conservant sa valeur de consonne, réagit sur la voyelle qui le précède jusqu'à la convertir en voyelle nasale. Ce double emploi du *n* (ou *m*), ou pour mieux dire cette double fonction dont la première, celle de la consonne, est toute physiologique, et la seconde, celle de l'altération de la voyelle buccale qui le précède, entièrement pathologique, me semble être un des traits distinctifs du wallon du Nord. Il faut l'entendre dire *tõné* (prononcez *ton* à la française avant le *n* consonne de la seconde syllabe), forme

familière pour Antoine cfr. Tony; *one*, *aūne*, une aune, qu'on aurait tort d'écrire *one*, *ōne*, à cause de l'étymologie (*ulna*, *aulne*, *aune*) ; *sōner*, saigner ; *mōnt*, meunier ; *ch'enōne*, chanoine, etc.

Nous voici devant l'une des grandes richesses vocales du wallon, les voyelles doubles ou diphthongues. *Phthongue* veut dire *son*, et *di* signifiant *deux*, on entend par ce vilain mot des assemblages de deux voyelles ne faisant qu'une seule syllabe, *one seúle bouchië*, comme dirait un Namurois.

La diphthongue exige si bien deux sons que *au*, *eau*, *ou*, malgré leurs deux ou trois lettres, ne sont que des voyelles simples.

Quand on va du centre A à l'extrémité du rayon palatal I, on fait entendre la diphthongue *aï*, telle qu'elle est dans le mot français et wallon *faïence*. Cette voyelle double constitue en wallon les interjections de la douleur et de la grande appréhension *aï* ! aïaïaï !!!

Si devant *i*, nous plaçons *é* au lieu de *a*, nous aurons, *éï* qui forme, selon les timbres, les interjections de surprise désagréable et d'étonnement jaloux. Ce Namurois qui mord avec avidité dans un fruit qu'il croyait doux et qu'il trouve tout à coup d'une amertume insupportable, s'écriera *éï !* en se servant de la première. Il lancerait un : *Diâche éï ! vos* (Diable...! vous),

s'il voyait, un instant après, son compagnon de promenade goûter avec délices une délicieuse poire fondante ramassée à côté de la pomme trop aigrelette.

L'*e* ouvert mâle, plus souvent encore que l'*é* ouvert femelle, s'unit à l'*i* pour former diphthongue. Cette voyelle double est très-commune en français depuis que tous les *ll* ou *l* mouillés ont été décidément remplacés, même à l'Académie, par un seul *i* ou *y*. Les mots français *vieille*, *veille*, *oreille*, *treille*, etc., reproduisent exactement notre diphthongue wallonnè, car ils se prononcent *vieï* (vieye), *veï* (veye), *oreï* (oreye), *treï* (treye), etc. Le Namurois avait de longtemps précédé le Parisien dans cette permutation des *ill* en *i* ou *y* faisant diphthongue avec la voyelle précédente. Nous écrirons donc étymologiquement et à la française pour les prononcer à la parisienne et à la namuroise, c'est-à-dire *eï* ou *eye* les mots wallons *oreille* (oreï), oreille ; *feille* (feï), fille ; *boteille* (bouteille); *conseil*, etc. Mais nous écrirons *leïe*, elle, mêmes sons et même sens que l'italien *lei*.

La diphlongue *eï* est beaucoup plus fréquente encore, car c'est elle qui termine tous les participes féminins et tous les noms en *ée* du français. Par une loi que j'exposerai et expliquerai plus loin, le wallon dit *annéye passéye*, *carréye* (on

pourrait écrire *annéï, passéï, carréï*) pour année, passée, carrée, que l'on aurait tort de ne pas conserver tels quels dans l'orthographe namuroise.

Au lieu de finir par *i* comme les quatre diphthongues qui précèdent, il est des voyelles doubles où ce même *i* se trouve en tête du groupe vocal : *ia, io, ion, iû*, etc.

Ainsi que les Allemands et les Anglais, les Wallons emploient assez souvent des dipthongues avec prédominance de l'*ou* (*u* allemand) final. On entend parfaitement *ô* et *ou* (dans l'unité d'émission de voix), lorsqu'un Namurois pousse le cri d'arrêt ou de suspension *ôou* !... *Haouer*, aboyer; *traouer*, trouer, etc., font sonner la diphthongue *aou* identique à l'*au* allemand dans *haus*, *hauen*, *vertrauen*, etc.

Bien plus fréquente toutefois est la voyelle double *oua* (*aou* renversé) que le Français écrit d'ordinaire *oi* : *moi*, *toi*, *soi* sonnent à Paris *moua*, *toua*, *soua* ou *mwa*, *twa*, *swa*. Le wallon n'ayant ici nulle raison de rejeter l'orthographe française, j'écrirai *foirt*, fort ; *moirt*, mort; *toirt*, tort, etc, et non *fouart* (ou foart); *mouart*, *touart*, etc. Le wallon, comme plusieurs patois de France, le franc-comtois, par exemple, a conservé la vieille prononciation *ouè* avec *è* mâle pour *oua* (*ouè* renforcé de *è* : *mè*, *mouè*,

moua), et c'est ainsi qu'il dit *toueit*, toit; *quouei*, quoi ; *troueis*, trois, etc., que l'on doit écrire, ce me semble, *toeit*, *quoei*, *troeis*, avec *oei* pour *ouei*, c'est-à-dire à la française. Grâce à cette orthographe, *Roei*, roi, renforcé de *Rei* ou *Rey* par *o* = *ou*, rappellera la manière de nos aïeux et ne sera jamais confondu avec *rouet*, soit par la plume seule, soit par les yeux et la pensée.

Les diphthongues à prédominance de voyelle nazale sont *ian*, *ion*, *iein*, *oei* et *oain* ou *ouin* : *no fians*, nous faisons ; *one action*, une action ; *patieinter*, patienter ; *moeïne*, moine ; *do poain*, du pain ; *li moain*, la main, etc.

Il y a peu de triphthongues. La principale, *ouaï*, constitue à elle seule une interjection de douleur, *ouaï!* identique au *ouai* des Grecs et au VAE! ou VAI! (prononcez ouaï) des Latins (1).

CONSONNES.

A part les neutres ou fermées *m*, *n*, *gn*, toutes les consonnes sont soumises à la loi de polarité, et c'est par couples ou par paires qu'il faut les étudier.

Outre qu'elle exige plus d'effort pour son ar-

(1) Pour la prononciation romaine des lettres latines, voyez Chavée, *Lexiologie indo-européenne*, pag. 20-24.

ticulation, la consonne mâle diffère essentiellement de la consonne femelle ou mineure en ce qu'elle est dépourvue de tout bruissement vocal pendant sa formation.

Prononcez sans voyelle aucune, même sans l'*e* muet de Port-Royal : P, T, K ; puis immédiatement : B, D, G (*gue* et non *j*), et vous remarquerez que la préparation des trois premières explosives n'admet aucune résonnance de la voix, tandis qu'un murmure caractéristique accompagne le premier moment de B, D, G (toujours *gue* dur). Il n'y a rien que de l'air dans la consonne mâle, il y a de l'air et du son dans la consonne femelle. Ces six explosives se distribuent ainsi tout naturellement en trois paires :

1. Une paire labiale P+B (articulez sans voyelle).
2. Une paire dentale T+D.
3. Une paire palatale K+G (*gue* dur).

Arrêter au passage l'air expulsé des poumons, le condenser dans la bouche jusqu'à explosion plus ou moins brusque, tel est ici le mécanisme de la fonction physiologique qui crée la consonne ou le bruit-geste. Chaque paire diffère des deux autres par la nature des organes qui arrêtent, compriment et lâchent l'air, un court moment emprisonné dans l'intérieur de l'appareil. Dans la paire labiale P+B, ce sont les lèvres qui

remplissent ces fonctions. L'arcade dentaire supérieure et le bord antérieur de la voûte palatine, d'une part, avec la pointe de la langue comme organe mobile, remplacent les lèvres dans la formation du couple T+D. Enfin, la partie moyenne de la langue se pressant contre la partie postérieure du palais, forme la paire palatale K+G. En wallon comme en français, le signe K a pour équivalents Q et C (prononcez ke).

Ces trois couples d'explosives P+B, T+D, K+G (*gue* dur) sont les seuls qui aient appartenu à toute la race indo-européenne avant la séparation des premières tribus-colonies. Le latin, le grec, par exemple, n'en connurent jamais d'autres. Mais entre la paire K+G et la paire T+D, que nous appellerons des explosives *primordiales*, il se forma un couple d'explosives *nouvelles* sous l'influence de l'*i* intercalaire ou de renforcement. Nous l'avons vu, la voyelle *i* est à l'extrémité du rayon palatal et son centre de formation occupe le milieu entre les centres de formation des paires K+G et T+D. Rien de si aisé que d'unir un *i* mâle à l'explosive palatale ou dentale et de *glisser* ainsi plus commodément sur l'*a*, sur l'*o* ou sur l'*u* qui, dès l'origine, suivait immédiatement la consonne. Nous voyons la langue sanscrite elle-même user de cette appoggiature, jadis si familière au français et au

wallon. Les patois du nord de la France sont là pour nous expliquer par leur parallèle comment s'est opéré, comment s'opérera encore le changement de *ka* en *kia* ou tia (t=k) et de *tia* en *ch'a* (prononcez tcha). L'un dit *cain* (Picardie) pour *can* (*can-em, can-is, can-e*); l'autre dit *kiain* et *tiain* (environs de Calais), un troisième va plus loin, car il fait de *ti* ou de *ty* une nouvelle explosive tenant de *t* et de *ch* (la forte du *j* renforcé de *y*) et il dit *ch'ain* (prononcez *tchain* avec *tch=ce* italien), c'est le wallon. Enfin un quatrième arrive qui recule devant l'explosive *ch'* (ou *tch*) et lui préférant la simple sifflante *ch*, dit *chain, chien*, c'est le français, le français plus gâté, moins organique, moins latin que le wallon, en cela du moins.

Tous les savants linguistes de notre époque ayant admis le signe minute (') comme marque du brisement d'air particulier qui accompagne l'explosion *tch* (*ce* italien) et son pôle mineur, *dj* (*ge* italien), j'écrirai ces deux consonnes palato-dentales par *ch'+g'*, me réservant de remplacer *g'* par *j'* toutes les fois que l'exigera l'étymologie.

Ainsi, dans les mots wallons *ch'et*, chat; *ch'ant*, chant; *ch'er*, cher, la lettre composée *ch'* équivaudra au *ch* espagnol, au *c* italien devant *e* et *i* et à peu de chose près, au *tch* des transcrip-

tions françaises. Ainsi, encore dans *g'eint*, gent; *g'emi*, gémir; *G'ertrude*, Gertrude; *j'i*, je; *j'ou*, jour; *j'ouer*, jouer; *j'oli*, joli; les lettres *g'* et *j'* auront absolument la même valeur que le *g* italien devant *e* et *i*, à peu près le *dj* des Français.

Au lieu de l'explosion franche et nette des P+B, T+D, K+G (guè), la paire K'+G' (ou ch'+j') fait une sorte de *long feu* qui, la rapprochant des sifflantes, nous fournit une transition naturelle à l'examen de ces déchirements d'air représentés par *ch* (ou *s'*) *j*, *s*, *z*, *f*, *v*. Ces lettres, faut-il ajouter, représentent en wallon les mêmes bruits qu'en français. Seulement, comme en français, comme partout, ces bruits vont encore deux à deux F+V, S+Z, CH+J. Dans chaque paire, le premier bruit, représenté par la première lettre, n'est que de l'air vigoureusement déchiré, scié, sifflé, sans la moindre trace de voix ou de son. Dans le second bruit au contraire (V, Z, J), il y a toujours, avec moins de souffle, une résonnance vocale, un gracieux murmure indéfinissable. Prononcez les éléments de ces trois paires en les prolongeant à loisir et vous verrez si ma classification en consonnes mâles et femelles n'est pas aussi fondée en faits pour les consonnes sifflantes qu'elle l'était tout à l'heure pour les quatre paires d'explosives. Au point de vue pratique, vous verrez plus tard de

quelle haute importance est cette dichotomie naturelle des gestes oraux.

Plus tard encore il nous servira aussi d'avoir rapproché la paire de sifflantes labiales F+V de la paire d'explosives labiales P+B; la paire de sifflantes dentales S+Z de la paire d'explosives dentales T+D; et, enfin, la paire de sifflantes palato-dentales CH+J de la paire d'explosives palato-dentales CH'+J'. D'autres langues, l'allemand, par exemple, ont des sifflantes correspondant aux explosives palatales K+G, mais le français et le wallon en sont complétement dépourvus.

Dans le namurois pas plus que dans le français, le signe H ne représente aucun bruit, aucune consonne sifflante; mais à quelques lieues de Namur, sur les bords de la Meuse, à Huy, par exemple, on entend à tout moment la sifflante neutre H, cette forte *expirée* (et non *aspirée*) du gosier, si familière aux Anglais et aux Allemands.

Quant à ce pur hiatus que les grammairiens français appellent à tort *h aspirée*, le wallon l'ignore et dit *l'haïe* pour *la haie*, jamais *li haïe*.

Les consonnes nasales *m*, *n*, *gn* et les liquides *r*, *l* sont les mêmes en français et en wallon.

Il y a des cas où l'*i* s'articule assez fortement devant une autre voyelle pour mériter le nom

de demi-consonne : nous l'écrirons alors par Y. Cette sifflante liquide du palais s'entend fort bien en français, après la prononciation du son *i*, dans cette expression : *Il y a*, qu'on prononce *il i ya* et non pas *il i a*. C'est précisément cette sifflante liquide qui a remplacé en wallon d'abord, en français ensuite, les *ll* mouillées. Nous aurons ainsi, dans les deux langues sœurs, une foule d'*ill* n'ayant d'autre valeur que celle de Y demi-consonne. Quand le français écrit *caillou* et prononce *cayou,* ce n'est pas au wallon de faire règle à part et d'écrire *cayau* au lieu de *caillau*, parce qu'il prononce *cayô*. Non, ainsi que je l'ai dit dans la préface, l'étymologie ne perd jamais ses droits sur la langue écrite : elle veut ici les deux *ll* à cause de *calculus*, forme organique de *caillou* et de *caillau*.

Quand les *ll* mouillées, précédées d'un *a*, sont suivies d'un *e* muet, le Parisien, fût-il des Quarante ou de la Comédie-Française, allonge et chante *a*, autrefois bref et mâle. Écoutez comme il module mollement à grandes ouvertures de bouche *pâye*, *canâye*, *tâye*, etc., les mots *paille*, *canaille*, *taille*, etc. Il allonge de même en *i* mineur *fîye*, qu'il écrit fille, Jamais, au contraire, le Namurois ne se permet telle licence, et il prononce *paï*, *canaï*, etc., avec *a* bref, les mots wallons *paille*, *canaille*, *taille*, etc.

Si la voyelle extrême du rayon palatal, *i*, a donné la demi-consonne *y* (sans préjudice du *y* voyelle), le dernier son du rayon labial, la voyelle *ou*, a donné, par renforcement de son articulation devant une autre voyelle, la demi-consonne *w*, le *w* anglais et flamand, quelque chose comme le *ou* dans la bouche d'un Parisien prononçant *oui* (pas la charge *vi*, bien entendu !). La plupart du temps, ce *w* n'est qu'un *w* tudesque ou bas-allemand (1) dans des mots wallons d'origine germanique : *waschoter* (ouaschoter), agiter doucement dans l'eau pour laver, sax. *wascan*, laver, all. *waschen ;* — *waiti* (ouaiti), regarder, tud. *wahtên*, garder, veiller ; angl. *to wait ;* — *wespe* (ouespe), guêpe, all. *wespe*, angl. *wasp ;*—*warache* (ouarache), turbulent, batailleur, et goth. *wara*, bataille, tud. *werra*, angl. *war ;* et bien d'autres. Rarement ce *w* vient de l'amollissement du *v*, sifflante femelle des lèvres, comme dans *awoei*, avoir, pour *avoei*, d'un ancien *aver*, sifflé de *haber* ou *habere ;* comme dans *sawoei*, *savoir*, pour *savoei*, d'un ancien saver, sifflé de *saver*, sifflé de *saber*, affaibli de *sapere*.

C'est ici qu'il me faut aborder la question la plus grave, selon moi, de l'orthographe du wal-

(1) Prononcé à l'anglaise, à la flamande ou à la hollandaise.

lon, celle de la valeur relative et toute accidentelle de certaines lettres.

Le signe *t* représentant la sifflante mâle *s* devant *ion*, *ie*, *ia*, etc., *acтion* sonnant *acsion* ; *c* (prononcez *ke*) figurant cette même valeur devant *e* et *i*, *ceinse* (prononcez *seinse*) ; *g* (prononcez toujours *gue*) ne valant plus que *j* devant *i* et *e*, *General*, général, sonnant *Jeneral* ; *x* équivalent à z dans *deuxeme*, deuxième ; tout cela ne saurait offrir la moindre difficulté, car j'adopte les lois et les errements de l'orthographe et de la lecture française.

Il s'agit donc uniquement de lois particulières de prononciation, d'écriture et de lecture wallonnes.

Or, au point de vue de la parole parlée, voici deux règles sans exception :

1re règle. — Toute syllabe finale terminée par un *e* muet est mâle ou forte ; en d'autres termes, l'explosive ou la sifflante qui précède cet *e* muet n'est jamais une consonne femelle, dans la prononciation, bien entendu. Ainsi *j'ambe*, jambe, se prononce *j'ampe* ; *bainde*, bande, sonne *bainte*, etc., etc.

Telle est la puissance de cette loi que, sans y penser le moindrement, le Wallon l'applique avec la plus stricte fidélité à la prononciation du français. Dans sa bouche, *roBe*, *salaDe*, *in-*

trigue, *juive*, *aise*, *âge* sonnent *rôpe*, *salâte*, *intrique*, *juife*, *aice* (aisse), *âche*.

IIe règle. — Quand la syllabe terminale, dont il est question dans la première règle, contient étymologiquement, entre la consonne et l'*e* muet, une des liquides R ou L, *cette liquide disparaît toujours* dans la prononciation.

Ainsi *preindre*, prendre, se prononce *preinte; doble*, double, sonne *dope; régle*, règle, se prononce *réque; aubre*, arbre, fait entendre *aupe; ch'ambre*, chambre, et *lîvre*, lièvre, s'articulent *ch'ampe* (tchampe) et *lîfe* dans une bouche wallonne, et ainsi de toutes les terminaisons en *dre*, *bre*, *gre*, *vre*, *ble*, *gle*, *vle*, impitoyablement contractées et renforcées en *te*, *pe*, *que*, *fe*, *pe*, *que*, *fe*.

Il y a, dans ces deux règles, une manifestation nouvelle de ce principe si simple : *Chercher toujours le plus bref, le plus fort et le plus aisé*. Et maintenant, fallait-il que cette loi de prononciation fût représentée dans l'orthographe des mots wallons? Fallait-il, au risque de rendre une foule de termes méconnaissables à la lecture, écrire comme on les prononce les finales *be*, *de*, *gue*, *ve*, *ze* ou *se* (*s* adouci entre deux voyelles), *je*, *ge*, *bre*, *dre*, *gre*, *ble*, *gle*, *vre?* Je ne le pense pas. J'insiste plus que jamais sur la différence profonde qui sépare toujours, aux siècles de leur décadence, les langues écrites des langues

parlées. Les premières sont étymologiquement parlées aux yeux; les dernières ne sont que phoniquement parlées aux oreilles. Qui dit orthographe dit conservation du squelette étymologique du vocable. Qui dit prononciation dit ce qu'il y a de plus variable, de plus capricieux et de plus difficile à établir par le seul secours des signes graphiques. Au demeurant, la *double loi d'endurcissement et de contraction*, telle que je l'ai établie, est, pour un Français, aussi facile à retenir qu'à appliquer. Le Namurois l'applique sans qu'il y songe : fiez-vous à lui.

Le wallon ne change jamais les terminaisons dans lesquelles l'*e* muet final est précédé d'une explosive ou d'une sifflante mâle : toujours il garde dans la prononciation, comme dans l'écriture, les syllabes terminales *pe*, *fe*, *te*, *ke* (ou que) *che*. Seulement,

IIIe règle : quand il se trouve un *r* ou un *l* entre la consonne et l'*e* muet, il le retranche, comme plus haut, dans la prononciation. Il aurait grandement tort de ne le point garder dans l'orthographe. Il dit, en effet, *cope*, *prête*, *soufe*, ce qu'il peut et doit écrire *cople*, *prêtre*, *soufre*.

Cette troisième règle est une sorte de complément des deux autres.

Avec l'intelligence de ces trois règles, les Walons non-seulement pourront écrire leur langue

maternelle, mais encore arriver en peu de temps à une prononciation correcte des milliers de mots français terminés en *be*, *de*, *gue*, *ve*, *ge*, *bre*, *dre*, *gre*, *ble*, *gle*, *vre*, *tre*, *pre*, *ple*, etc., etc. C'est en appliquant d'une manière inconsciente au français les lois de la prononciation wallonne, qu'ils disent : « Les Bel*ches* sont brâ*fes*, aim*âpes* et ont le cœur sen*sipe*. » Il leur suffira d'éviter savamment la tyrannie des règles que j'ai reconnues et formulées, pour dire bientôt : « Les BelGes sont braVes, aimaBLes et ont le cœur sensiBLe. »

Encore quelques mots sur les hiatus et les liaisons et j'ai fini cette deuxième section de mon premier chapitre.

Le wallon déteste les hiatus dans le corps des mots. Il les évite tous par un moyen sûr, perpétuellement le même pour tous les cas :

Entre les deux voyelles qui allaient s'entrechoquer, il glisse d'instinct la demi-consonne liquide Y (page 21), et cette synovie naturelle des articulations à angle vocal leur donne quelque chose de coulant et de doux à la fois. Là où le français dit avec hiatus *réel* (ré-el), *séance* (sé-ance), *Léon* (Lé-on), *Léandre* (Lé-andre), le wallon prononce *reyél*, *seyance*, *Leyon*, *Leyante*, ce qu'il écrit pourtant sans *y*, *reél*, *seance Leon*, *Leandre*.

Dans les terminaisons féminines en *ée*, *ie*, tandis que le français, aux dépens de l'étymologie, se contente de faire entendre *é* et *i* long, le wallon, lui, accuse nettement le genre féminin par la prononciation de l'*e* muet final rattaché à l'*é* et à l'*i*, à l'aide du même *y* intercalaire. *Chanté*, *chantée*, se disent en wallon *ch'anté*, *ch'antéye*, que j'écrirai *ch'anté*, *ch'antéë*; de même que j'écrirai *beni*, *benië* (béni, bénie), ce qui est prononcé *beni*, *benïye*. Il serait au moins superflu d'écrire cet *y* : le tréma sur l'*e* muet final indique assez une prononciation à part, et, conséquemment, l'intervention forcée de la sifflante liquide pour éviter l'hiatus.

Cette loi wallonne de l'*adoucissement* des *éa*, des *ée*, des *ie*, des *eo*, etc., n'est pas moins tyrannique que celle de l'*endurcissement* des finales *be*, *de*, *gue*, etc. Je prie donc instamment les Wallons de vouloir bien s'y soustraire quand ils liront ou prononceront du français. Il suffit pour cela d'y prendre garde : en ces cas, un prévenu vaut plus de vingt mille lecteurs qui ne le seraient pas.

Comme en français, les consonnes qui terminent les mots s'unissent dans la prononciation aux voyelles initiales des mots suivants. Le wallon dit : *Les hommes* (les-zommes), *des annëës* (des-zannéyes), avec *s* valant *z* entre deux voyel-

les, absolument comme prononcerait un Parisien.

Dans les mots *est* (3e personne sing. indic. prés. du verbe *iessre*, être) et *dist* (3e pers. sing. indic. prés. du verbe *dire*), ce n'est pas seulement le *t* qui se fait entendre quand le mot suivant commence par une voyelle, mais encore le *s*.

Ce *s*, en effet, de muet qu'il est dans tous les autres cas, devient alors sifflant, et *est-elle bonne? dist-on* (dit-on), se prononcent *èss-tell bonne? dis-ston*.

Dans les substantifs et les adjectifs le *s* caractéristique du pluriel ne se siffle jamais en *z* que pour éviter un hiatus : *Des bias hommes*, de beaux hommes, se prononce *des bia-z-hommes; bias et bons,* beaux et bons, se dit *bia-z-et bons*.

Dans les adjectifs féminins pluriels, ce même *s* convertit en *è* demi-ouvert l'*e* muet qui le précède, toutes les fois que ces adjectifs se trouvent placés devant le nom qu'ils qualifient. Ainsi *des bellès prunes*, *des bonnès pommes*, *des bellès estampes*, se prononcent des *bell-ès-prunes*, des *bonn-ès-pommes*, des *bell-ès-z-estampes*. Deux adjectifs de suite dans la même position devant un nom féminin, au pluriel, sont soumis à la même hausse de valeur de l'*e* muet : *Deux bellès grandès fœummes*, deux belles grandes fem-

mes, sonnera donc *deux bell-ès-gran-tès fœummes* (*œu* est le mâle de *œû*, voyez p. 8).

Comme en français, le *s* est doux entre deux voyelles et équivaut à *z*. Il va sans dire que cette règle n'est jamais applicable à la terminaison *se*, qui est toujours mâle, quelle que soit la voyelle qui la précède. Un exemple : *li gosî cosu*, le gosier cousu, se prononce *li gozî cozu* ; mais *li buse*, la buse, le tuyau, a le *s* dur et se prononce *li bûce*. Cette règle et cette exception s'appliquent également au *s'* ou *s* chuintant (valeur *ch*). C'est ainsi que *os'i*, aisé, *bris'i*, briser, sonnent ôji (*j* est la douce ou femelle de *s'*, substitut orthographique de *ch*), *brîgî;* tandis que *bin-os'e*, bien-aise, — *eglis'e*, église, — *ch'imis'e*, chemise, tiennent leur *s* au pôle positif et sonnent durement *binôche*, *eglîche*, *tchimîche*.

Parfois le wallon, pour éviter l'hiatus entre deux mots, introduit un *s* doux (z) de contrebande, à la manière du français, dans *entre quatre-s-yeux*, et il dit *po-s-aller*, pour aller, *do-s-awoei fait*, d'avoir fait.

VARIATIONS.

Quand on parle de sons et de bruits, l'on ne saurait entendre par ce mot *variations* que des

changements de consonnes et de voyelles, successivement opérés dans les mots, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. C'est qu'il y a, dans la *phonologie* d'une langue quelconque, un côté historique répondant à cette double question :

A-t-on toujours proféré tel mot de cette façon?

S'il a changé dans son corps, quels ont été ces changements successifs pour en arriver à la forme qu'il présente aujourd'hui ?

En parlant de chaque espèce de mots, je dirai les principales mutations subies par les termes les plus importants des deux langues que je compare. Pour le moment, il importe de donner une esquisse du chemin parcouru par les voyelles et les consonnes latines ou germaniques pour en arriver au point où elles sont aujourd'hui.

Souvenons-nous que le français et le wallon ne sont que du latin vieilli, usé, parfois même très-gâté, et commençons par la pathologie des voyelles latines.

Distinguons avec soin celles qui sont accentuées ou mises en relief par le parler d'avec celles qui n'ont pas cet accent, cette insistance dans leur émission.

Donnons un paragraphe à chacune des voyelles latines accentuées.

A.— La plupart du temps, la voyelle *a* se conserve en français et en wallon :

Lat. *Battuere*,	Franç. Battre,	Wall. *Battre* (1),
Quatuor,	quatre,	*quatre*,
Saccus,	sac,	*sach'e*,
Pallidus,	pâle,	*pâle*,
Grandis,	grand.	*grand*,
Manica,	manche,	*manch'e*,
Campus,	champ,	*ch'amp*,etc.

Toutefois, pendant que l'*a* suivi d'un *r* et d'une autre consonne se conserve bien en français, il se change en *o* ou *au* chantant (femelle) en wallon, ainsi :

Lat. *Tarde*,	Franç. Tard,	Wall. *Taurd*,
Largus,	large,	*laug'e*,
Lardum,	lard,	*laurd*,
Carrus,	char,	*ch'aur*,
Barba,	barbe,	*baube*,
Part(em),	part,	*paurt*.

Le *r* exerce ici sur l'*a*, dans le wallon, une action semblable à celle du *l* sur la même voyelle dans *alt*(us), *palma*, etc., devenant *haut*, wall. *haut*, *paume*, etc. Le wallon subit plus encore que le français cette influence du *l* : c'est ainsi

(1) *Voyez* pour l'élision du *r* dans la lecture des terminaisons *tre, pre, ple, fre, dre, bre, vre,* etc., la règle III, pag. 25.

qu'il dit, même au singulier, *ch'ivau*, cheval, forme contraste : ch'vau (tchfau).

Le *m* et le *n*, quand ils ne sont point suivis d'une autre consonne, changent d'ordinaire *a* en *è* ouvert (aj), ce qui, la plupart du temps, amène la fusion de *è* avec *n* dans l'unité de la voyelle nasale *ain* :

Lat. *Manus*,	Franç. Main,	Wall. *Moain*,
Granum,	grain,	*grain*,
Panis,	pain,	*poain*,
Canis,	chien,	*ch'ain*,
Septimana,	semaine,	*samoaïne*,
Lana,	laine,	*laïne*,
Rana,	raine,	*raïne*,
De mane,	demain,	*dimoain*.

J'appelle cela *monter d'un cran*. Vous aviez le son *a*, vous haussez le ton d'un degré sur la corde palatale quand vous donnez *è* ; c'est du renforcement, c'est du plus fort, c'est du plus aigu, c'est du germanisme, enfin, car l'Allemagne et l'Angleterre n'ont fait que cela : hausser d'un degré toutes les voyelles accentuées. Voyez, sur ce point, ce que nous avons dit dans la préface.

Ce haussement de la voyelle, ce changement de *a* en *è* se rencontre fréquemment devant d'autres consonnes simples. Seulement, le wallon remplace parfois *è* ouvert par *é* fermé, ce qui

est « aller de plus fort en plus fort. » car *é* fermé est un ton plus haut que *è* ouvert sur la corde palatale :

Lat. *Talis*,	Franç. Tel,	Wall. *Tél*,
Faba,	fève,	*féve*,
Mare,	mer,	*mér*,
Sal,	sel,	*sé* (1),
Macer, macrum,	maigre,	*maigre*.

E. — L'*e* long se conserve surtout devant *l* :

Lat. *Candela*,	Franç. Chandelle,	Wall. *Ch'andelle*,
Fidelis,	fidèle,	*fidéle*,
Crudelis,	cruel,	*cruél*,
Semino,	je sème,	*j'i semme*,
Regula,	règle,	*régle*,
Vena,	veine,	*weïne*,
Plenus,	plein,	*plein*.

Mais, le plus souvent, il est renforcé par *o* (ou bien *ou*) et forme la diphthongue *oi* que le wallon et la plupart des patois de France prononcent *oè* (*oei*), et que le français littéraire prononce *oa* :

Lat. *Me*,	Franç. Moi,	Wall. *Moei*,
Te,	toi,	*toei*,

(1) *Sé* pour *sél*, comme on dit parfois *té* pour *tél*, *qué* pour *quél*. Dans le proverbe : « *Té ti, té mi*, » tel toi, tel moi (je serai tel pour toi que tu seras pour moi), on n'entend jamais le L final.

Lat. *Debeo,*	Franç. Dois,	Wall. *Doeis,*
Serum,	soir,	*soeir,*
Habere,	avoir,	*awoei,*
Mensis,	mois,	*moeis,*
Avena,	avoine,	*awoeïne.*

Et quand il ne se renforce pas en diphthongue, il monte d'un degré et se fait *i* :

Lat. *Cera,*	Franç. Cire,	Wall. *Cire.*
Racemus,	raisin,	*reus'in,*
Prensus,	pris,	*pris,*
Tapetum,	tapis,	*tapis.*

En wallon, comme en vieux français, on trouve aussi *ie* à la place de *e* long : *bestia,* biesse; *testa,* tiesse; *essere,* iessre; *vesperata,* viespréë.

L'*e* bref se change en la diphthongue *ie,* laquelle, dans les correspondants wallons, devient souvent *ié,* quand elle ne se contracte pas en î long :

Lat. *Ferus,*	Franç. Fier,	Wall. *Fiér,*
Meli,	miel,	*miel,*
Pedem (*pes*),	pied,	*pîd,*
Febris,	fièvre,	*fîvre,*
Heri,	hier,	*haïr* (1).

(1) Les autres formes wallonnes sont *heïér, heïr, haïer.*

Dans le wallon cet *e* bref suivi de *n*, amenant la conversion en voyelle nasale, ne prend jamais l'appoggiature *i* pour former diphthongue. Ainsi, tandis que le français dit : *je viens*, *il tient bien*, de *venio*, *tenet bene*, le wallon dit plus étymologiquement : *j'i veins*, *il teint bein*.

I. — L'*i* long du latin reste dans les deux langues sœurs, à deux ou trois exceptions près :

Lat. *Crimen*,	Franç. Crime,	Wall. *Crime*,
Nidus.	nid,	*nid*,
Crinis,	crin,	*crin*,
Scribo,	j'écris,	*j'i scris*.

L'*i* bref se change tantôt en *e* :

Lat. *Nitidus*,	Franç. Net,	Wall. *Net*,
Trifolium,	trèfle,	*trefle*,
Vicia,	vesce,	*vesce*.

Tantôt en *oi*, wall. *oei* et *oi*, formes renforcées (par *o*) de *ei* :

Lat. *Nigrum* (*niger*),	Fr. Noir,	Wall. *Noir*,
Digitus,	doigt,	*doeigt*.
Pirus,	poire,	*poire*,
Pilus,	poil	*poeil*,
Minus,	moins,	*moins*.

Parfois cependant l'*i* bref résiste à toute permutation :

Lat. *Vitium*,	Franç. Vice,	Wall. *Vice*,

Lat. *Avaritia,*	Franç. Avarice,	Wall. *Avarice,*
Cicer,	chiche.	*ch'ich'e.*

Enfin, devant *ng*, *gn*, *nc*, l'*i* se change tantôt en *ei*, ou *ai*, rarement en *a;* comme d'habitude *n* dans la même syllabe amène la nasalisation de *ei* en *ein*, de *ai* en *ain*, et de *a* en *an :*

Lat. *Cinctura,*	Franç. Ceinture,	Wall. *Ceinture,*
Vincere,	vaincre,	*vaincre,*
Insignis,	enseigne,	*enseigne,*
Dignor,	je daigne,	*j'i daīgne,*
Lingua,	langue,	*lainwe.*

O. — L'*o* chanté subit trois renfoncements.

1° Il devient sec et aigu (mâle) :

Lat. *Pomum,*	Franç. Pomme,	Wall. *Pomme,*
Dono,	je donne,	*j'i donne,*
Corona,	couronne,	*couronne,*
Persona,	personne,	*persōne.*

2° Il monte au rayon moyen et se fait *œû* et *eu* (fermé) dans le français, *eu* seulement dans le wallon :

Lat. *Hora,*	Franç. Heure,	Wall. *Heûre,*
Honor,	honneur,	*honneûr,*
Nepotem,	neveu,	*neveu.*

Le nom *ovum*, œuf, devient *ou* dans la langue wallonne.

3° Il se convertit en *ou*, la voyelle la plus

forte du rayon labial, son propre rayon à lui, mais cette conversion est beaucoup plus fréquente en français qu'en wallon :

Lat. *Votare*,	Franç. Avouer,	Wall. *Avouer*,
Totus,	tout,	*tot*,
Vos,	vous,	*vos*,
Nos,	nous,	*nos*.

Les formes wallonnes *tot*, *vos*, *nos* rentrent dans le premier mode de variation.

Presque toujours l'*o* bref se change en *eu* dans le français; le wallon lui préfère souvent *ou* :

Lat. *Focus*,	Franç. Feu,	Wall. *Fœu*,
Jocus,	jeu,	*j'œu*,
Novus,	neuf,	*noû*,
Bovem (*bos*),	bœuf,	*boû*,
Cor,	cœur,	*cour*,
Mosa,	Meuse,	*Mouse*,
Oculus,	œil,	*ouil*,
Dolium (1),	deuil,	*doû*,
Soror,	sœur,	*soû*,
Morior,	je meurs,	*j'i mours*,
Volo,	je veux,	*j'i voux*,

On trouve *ou* pour o bref même en français :

Lat. *Cooperire*,	Franç. Couvrir,	Wall. *Couviet*,
Spolium,	dépouille,	*dispouille*,

(1) Dans *cordidolium* : cfr. *dolere*, *dolor*.

Lat. *Probare,*	Franç. Prouver,	Wall. *Prouver,*
Novellus,	nouvel,	*novia.*

Cet *o* est dans quelques cas remplacé par *ui*, diphthongue antipathique au wallon qui lui préfère son *ó* fermé, son *u* etc :

Lat. *Ostium,*	Franç. Huis,	Wall. *Hus's',*
Oleum,	huile,	*h'óle,*
Post,	puis,	*peuïe* (1),
Hodie,	hui,	*hu,*
Corium,	cuir,	*cú.*

Enfin, il se conserve tel quel dans *bon* (bonus), *son* (sonus); *école*, wall. *scole* (schola), *homme* (homo); *rose*, wall. *róse* (rosa) et quelques autres.

U. — L'*u* (lisez *ou*) long reste volontiers, mais en montant au rayon supérieur, dans la prononciation du moins. C'est donc, à la rigueur, un changement de *ou* en *u*, toujours par l'application du principe de renforcement, car *u* tient le milieu entre *ou* fr. et *i* :

Lat. *Crudus,*	Franç. Cru,	Wall. *Cru,*
Cura,	cure,	*cure,*
Nudus,	nu,	*nu,*
Jurare,	jurer,	*j'urer,*
Pluma,	plume,	*plume,*
Securus,	sûr,	*sûr.*

(1) Dans *dispeuïe*, depuis.

Le français le remplace quelquefois par *ui*, le wallon préférant *u* :

Lat. *Conducere*,	Franç. Conduire,	Wall. *Codûre*,
Lucet,	il luit,	*il lût*,
Junius,	juin,	*jun*.

Tandis que l'*u* bref de *puteus*, *pluvia*, *fugio* devient également *ui* en français *puits*, *pluie*, *je fuis*, le wallon fait *puss* de *puteus* et *plœuve* de *pluvia*.

Je connais trois ou quatre exemples de conservation de l'*u* long des Romains (ou) avec sa prononciation *ou* :

Lat. *Nutrire*,	Franç. Nourrir,	Wall. *Nourri*,
Cupa,	coupe,	*coupe*,
Uter,	outre,	. . .

Et dans le wallon : *souer* pour *sudare*.

Mais l'*u* bref (dites *ou*) est assez souvent reproduit en français, plus rarement en wallon, avec ce son de la langue organique :

Lat. *Cubitus*,	Franç. Coude,	Wall. *Coûde*,
Cubare,	couver,	*cover*,
Lupus,	loup,	*leup*.

Eu, wall. *eu*, *ou* et *ó*, — *oi*, wall. *oei* et *eu* remplacent l'*u* bref en de rares exceptions :

Lat. *Gula*,	Franç. Gueule,	Wall. *Gueûille*,

Lat. *Coluber*,	Franç. Couleuvre,	Wall. *Coloudre*(1)
Juvenis,	jeune,	*j'óne*,
Crucem,	croix,	*croeix*,
Nucem,	noix,	*neúche*.

Æ ou AE. — Cette diphthongue latine, écrite d'abord AI, ne fut une diphthongue réelle qu'aussi longtemps que les Romains la prononcèrent dans ses deux éléments (comme l'*aï* de *faïence*). Aux temps de la basse latinité, elle ne valait plus que *e*, et, constituant une simple voyelle, elle fut traitée comme telle. De là les substituts ordinaires de *e* (ie, oi) la remplaçant dans *siècle*, wall. *siécle*, lat. *saeculum; ciel*, wall. *ciél*, lat. *caelum* et *coelum; foin*, lat. *faenum; proie*, lat. *praeda*.

AU. — Cette diphthongue où l'on entendait autrefois *a* et *ou*, finit par équivaloir à un *o* simple dans la prononciation. De là ces mots où elle est traitée comme un simple *o*. Elle existe dans ses deux lettres, mais non avec sa valeur première dans taureau (pr. *taurel*), wall. *tauria*, lat. *taurus*, dimin. *taurellus*, et dans *laurier*, wall. *laurier*, lat. *laurus*. Mais *claudere* donne *clore*, wall. *clóre; aurum*, *or*, wall. *ór; auricula*, fr. et wall. *oreille*, etc. Ce même *au* se change en *oi* dans *oie* pour *auca*, wall. *auwe;* en *eu* dans *peu* pour

(1) Avec *dre* (prononcez *te*, voyez pag. 24) pour *bre*.

paucus, wall. *pau;* en *ou* dans franc. et wall. *louer* pour *laudare* (malgré *louer* pour *locare*).

Les deux sons de la diphthongue latine ou grecque *eu* se confondent dans la voyelle unique représentée par *eu* ou sont remplacés par *u: Europe* pour *Europa; neutre* pour *neutrum*; rhume pour *rheuma*.

Rien de plus fugace et de plus variable que les voyelles non accentuées . aussi bien n'essaierai-je pas de donner ici des lois sur les mutations qu'elles subissent dans l'usure des aspérités de la langue latine. La plupart disparaissent (*vinum*, vin ; *cantus*, chant, etc.) et l'*e* muet est le substitut par excellence de celles qui sont remplacées (1).

Il me tarde d'arriver aux permutations des consonnes.

Or, règle générale, ces permutations s'opèrent entre consonnes de même classe, entre labiale et labiale, entre dentale et dentale, entre palatale et palatale.

Dans chaque classe nous avons reconnu deux paires de consonnes :

La paire d'explosives,

La paire de sifflantes.

(1) Consultez Diez, *Grammatik der romanischen sprachen*, Ire partie, pag. 160 de la deuxième édition.

Nous avons d'abord : 1° l'explosive mâle et l'explosive femelle des lèvres (labiales), représentées par P+B ; 2° la sifflante mâle et la sifflante femelle des lèvres, représentées par F+V.

Commençons par les échanges opérés entre les éléments de ces deux paires labiales.

B remplace P dans trois mots : *double*, wall. *doble*, lat. *duplex ; abeille*, lat. *apicula ; Grenoble*, lat. *Gratianopolis*.

La plupart du temps le P du milieu des mots est remplacé par V :

Lat. *Opera,*	Franç. Œuvre,	Wall. *Ouvre,*
Leporem,	lièvre,	*livre,*
Capillus,	cheveu,	*ch'ivia,*
Saponem,	savon,	*savon,*
Episcopus,	évêque,	*évêque,*
Pauper,	pauvre,	*póvre,*
Coopertus,	couvert,	*couviet,*
Recipientem,	recevant,	*ricevant,*
Piper,	poivre,	*poeivre.*

Le P final tint bon dans *loup*, wall. *leup*, *lupus ; champ*, wall. *ch'amp*, *campus*. Il reste aussi dans *cap*, tête (de pied en *cap*) pour *cap*-ut ; mais il se siffle en F dans *chef*, tête, pour cap-ut. Nous avons de même, en présence, le vieux *chevetaine* et le plus récent *capitaine*.

A part les termes où il se change en V, le B reste, surtout au commencement des mots.

Tout le monde connaît *devoir* et *avoir*, wall. *divu* et *awoei*, pour *debere* et *habere*. *Faba*, *caballus*, *liber*, *mirabilia*, *hibernum*, etc., deviennent également *fève*, *cheval*, *livre*, *merveille*, *hiver*, etc., et en wallon *féve*, *ch'ivau*, *livre*, *merveille*, *hivier*, etc.

Le B devant R et L s'est plusieurs fois changé successivement en V-W-U, avec réaction de ce V ou W sur la voyelle précédente. Ainsi *tab'la*, *fab'la*, contractés de *fabula* et *tabula*, sont devenus en wallon *fovle* et *tovle*, fable et table. De même : *parabla* (parabola), par *paravle*, *parawle*, *paraule*, est devenu *parole*, wall. *parole;* comme *fabricare* par *faurcar* a donné *forger*, wall. *foarg't*.

Le F se conserve bien.

Mais le V, que les anciens Romains prononçaient comme la demi-consonne anglaise et wallone W, se convertit presque partout en la sifflante femelle V. Quand ce V termine le vocable français ou wallon, il se change en F :

Lat. *Brevis*,	Franç. Bref,	W. *Bref*,
Salvus,	sauf,	*sauf*,
Cervus,	cerf,	*cerf* (le *f* sonne)
Nervus,	nerf,	*nerf* et *nier*,
Captivus,	chétif,	*chetif*.

Les noms *bov-em* et *ov-um* qui, dans le fran-

çais, deviennent *bœuf* et *œuf*, changent leur V en U dans le wallon et sonnent *boû* et *ou*. *Se-vum* perd *V* dans le wallon *sî* (*e* monté à *i*), tandis que le français lui substitue *f* dans *suif*.

Le B a remplacé V dans *vervex*, wall. *berbis*, franç. *brebis*, et dans *curvus*, franç. *courbe*.

Le V prononcé à la romaine (VA valant OUA, ou mieux à l'anglaise WA) devint tellement incommode aux bouches wallonnes et françaises que, pour en faciliter l'émission, on le flanqua d'un G dur en guise d'appoggiature. De là les formes GVA, GVI, GVO (ou gua, gui, guo) pour VA, VI, VO, que le mot fût d'origine romaine ou germanique. C'est ainsi que *vastare* devint *gvastare* (prononcez gwastare) ou *guastare*, *guaster*, plus tard *gâster*. C'est encore ainsi que *viscum* par *gviscum*, *guisc* devint *gui*. On connaît *GVilhelmus*, *GUillaume*, pour *Wilhelm*; *GValterus*, *Gautier*, pour *Walter*; *GVerra*, *guerre*, pour *werra*.

Faisons maintenant pour les explosives et les sifflantes des dents ce que nous venons de faire pour les explosives et les sifflantes des lèvres.

Les deux paires dentales sont :

Explosives : T + D.

Sifflantes : S + Z.

T subsiste toujours au commencement des mots.

Mais, dans le milieu des vocables, là où l'ancien roman a un D au lieu du T latin organique ; le T disparaît dans l'immense majorité des cas :

Lat.	*Donata*,	Franç. Donnée,	Wall.	*Donnéë*,
	Vita,	vie,		*vië*,
	Catena,	chaîne,		*ch'aïne*,
	Patrem,	père,		*pére*,
	Matrem,	mère,		*mére*,
	Fratrem,	frère,		*frére*,
	Putere,	puer,		*puer*,
	Mutare,	muer,		*muer*.

Ce T du milieu reste pourtant dans beaucoup de mots :

Lat.	*Notare*,	Franç. Noter,	Wall.	*Noter*,
	Quietus,	quitte,		*quitte*,
	Tota,	toute,		*tote*,
	Brutalis,	brutal,		*brutal*,
	Debita.	dette,		*dette*.

Comme le T, s'il tient ferme au début, le D tombe très-souvent au milieu des mots :

Lat.	*Cadere*,	Franç. Choir,	Wall.	*Ch'air*,
	Credere,	croire,		*croeire*,
	Claudere,	clore,		*clôre*,
	Invidia,	envie,		*invië*,
	Medulla,	moelle,		*moelle*,
	Audire,	ouïr,		*oïu*,

Lat. *Sudare*,	Franç. Suer,	Wall. *Souer*,
Videre,	voir,	*vóïë*.

Quand le D se conserve dans le corps des mots, c'est que, d'ordinaire, ces mots appartiennent au français de seconde formation. Comme le fait fort bien remarquer F. Diez, ceci est surtout vrai des adjectifs et des noms terminés en *ide* et *ude* : *avide*, *cupide*, *humide*, *solide*, *insipide*, *habitude*, *attitude*, fidèle (*féel*, *féaux*, voilà le vieux français).

A la fin des mots, le D s'écrit et ne se prononce pas, ou bien il tombe tout à fait :

Lat. *Pedem*,	Franç. Pied,	Wall. *Pid*,
Modius,	muid,	*moud*,
Nidus,	nid,	*nid*,
Crudus,	cru,	*cru*,
Gradus,	degré,	*digré*.

Le S qui a le plus souffert est celui qui formait d'abord consonne double avec P, T, C (prononcez ke) dans SP, ST, SC. Pour faciliter la prononciation on sépara d'abord les deux consonnes en rattachant la première, la sifflante S, à un E banal et tout adventice : *SCribere*, *STantem*, *SPonsus* devinrent ainsi: ES-Crire, ES-Tant, ES-Poux. Puis, plus tard, le S ne se prononçant plus, on le remplaça par le signe orthographique

de l'*é* fermé, rarement par l'accent circonflexe, et l'on eut É-Crire, É-Tant, É-Poux.

La mutation purement orthographique de *s* en *z* (*nasus*, nez ; *casa*, chez) est d'une minime importance.

Ce qui est plus digne de remarque, c'est le changement de *S* en *R*, changement si fréquent dans le passage du vieux latin au latin classique et que nous retrouvons en français et en wallon dans *varlet*, wall. *vaurlet*, pour vaslet, *vassalletus; orfraie* pour *ossifraga*. Il faut placer ici comme *vice-versâ* le changement de R en S tel qu'on l'observe dans *chaise* pour *chaire* (wall. *ch'eïère*), *besicle* pour *bericle* (wall. *bericle*), *poussière* pour *pourriere* (wall. *poussère*).

Les palatales pures K + G n'ayant pas de sifflantes corrélatives dans les langues romanes, le principal fait de permutation qu'elles présentent est leur changement de classe, je veux parler de leur conversion si connue en palato-dentales (ch'-j'). J'ai expliqué plus haut (p. 18) comment *canis*, *cantus*, etc., sont devenus en wall. *ch'ain*, *ch'ant* et en franç. *chein* ou *chien*, *chant*. J'ai dit aussi comment le G dur, grâce à l'*i* intercalaire, finit par se changer en G' (dj) chuintant. Mais ces changements de *ca*, *co*, *cu* en wall. *ch'a ch'o*, *ch'u*, franç. *cha*, *cho*, *chu*, ne doivent pas nous faire oublier la permutation en *se*, *si* et en

je, *ji* de *ce*, *ci* et de *ge*, *gi*, que les anciens Romains prononçaient *ke*, *ki* et *gue*, *gui*, avec des explosives palatales (1). Nous avons bien conservé les signes graphiques *c* et *g* ; seulement nous leur reconnaissons devant *e* et *i* une valeur toute accidentelle, celle de la sifflante dentale *s* pour *c* et celle de la sifflante faible palato-dentale *j* pour *g*, sifflante que le wallon remplace souvent par son explosive correspondante *j'* ou *g'*.

Il y a pourtant des cas, assez rares d'ailleurs, où la lettre latine *c*, perdant sa valeur de K pour prendre celle de S, a été remplacée par le signe de la sifflante dentale, par *s* enfin : lat. *cingulum* (prononcez *kingulum*), ceinture, franç. et wall. *sangle* ; *decimum* (*dekimum*), franç. et wall. *dîme*, autrefois *disme*, la dixième partie des produits; *junicem*, franç. génisse, wall, *g'inis*.

Parfois le *c* dur se change en *g* dur :

Lat. *Draconem*,	Franç. Dragon,	Wall. *Dragon*,
Conflare,	gonfler,	*gonfler*,
Secale,	seigle,	. . .
Ficus,	figue,	*figue*.
Crassus,	gras,	*crôs*.

(1) *Voyez* H. Chavée, *Lexiologie indo-européenne*, p. 21; J.-J. Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*, pag. 230.

Pour être conséquent et montrer toujours autant de respect pour la prononciation, il fallait écrire *segond* et non *second*, la forme *secondus* romanisée.

Ce même *c* dur (K) se conserve fort bien dans les terminaisons *ique*, *aque*, *oque*, *uque*, comme dans *logique*, *bourrique baraque*, *époque*, *caduque*, etc., etc. En revanche, il tombe fréquemment dans le corps des mots et surtout devant *e* et *i*.

Lat.	*Fricare*,	Franç. Frayer,	Wall.	*Froyi*,
	Lacryma,	larme,		*larme*,
	Sacramentum,	serment,		*serimeint*,
	Plicare,	plier,		*pleyi*,
	Mica,	mie,		*mie*,
	Facere,	faire,		*fer*,
	Dicere,	dire,		*dire*,
	Lucere,	luire,		*lûre*,
	Placere,	plaire,		*plaire*.

Il faut remarquer ici, avec F. Diez, que le *c* a dû être élidé dans ces mots avant l'époque de sa conversion en sifflante dentale : *facere* (fakere) est devenu *faere*, *fâre*, *faire*, avant la formation de faisant, faisons, etc., par *facientem*, *facimus*, etc. Ainsi encore *plaire* et *plaisir*, wall. *plaire* et *plais'i*, deux représentants du même *placere* latin, appartiennent à deux époques différentes de formation.

Bien qu'on trouve des cas nombreux de conservation du groupe organique *ct* tels que *acteur* (actor), *direct* (directus), *octobre* (octobrem), le *c* tombe la plupart du temps devant le *t* :

Lat. *Strictus*,	Fr. Étroit (estroit),	W. *Stroeit*,
Noctem,	nuit,	*nutte* (nait),
Junctus,	joint,	*j'ondu*,
Factus,	fait,	*fait*,
Contractus,	contrat,	*contrat*,
Sanctus,	saint,	*saint*,
Lactuca,	laitue,	*laitœuwe*.

Combien je préfère l'ancienne orthographe : *Sainct*, *faict*, *joinct*, *estroict*, etc.!

Dans le groupe *cs* le *c* s'assimile presque toujours à la sifflante et donne le groupe *ss* : *axilla*, aisselle ; *coxa*, fr. et wall., cuisse ; *laxare*, laisser ; et avec *s* pour *ss* : *fraxinus*, frêne (fresne), wall. frêne ; *buxus*, buis.

Ces deux groupes *ct* et *cs* se changent quelquefois en *ch*. Ainsi *laxare*, conservé dans *laisser*, l'est encore dans lâcher (lascher), wall. *lascht* ; *flectere* devint *fléchir*, wallon, *flechi* ; *coactare*, *cacher*, wall., *cach't*

Le groupe latin QV (plus tard QU) valait toujours KW, c'est-à-dire l'explosive mâle du palais suivie de la demi-consonne liquide des lèvres (*w* anglais). Aujourd'hui, dans le français,

ce même groupe a trois valeurs : 1° K comme dans *qui*, *que*, *quérir* (prononcez *ki*, *ke*, *kérir*) ; 2° KU comme dans *équestre*, *quintuple* (qu'on prononce *ékuestre*, *kuintuple*) ; 3° KOU comme dans *équation*, *loquace*, *aquatique* (ékouation, lokouace, akouatique). Or, de ces trois valeurs, le wallon n'a que la première et la dernière. Comme le français, il prononce *qui*, *que*, *quand*, *quaurt* (le quart d'un sou), *quauteron* (quarteron) avec *qu* = *k*. Rarement *qu* vaut *kou*, comme dans *quaremme* (pour quadregesme, caresme, carême), *queri* et *quère* (*koueri* et *kouère*, tandis que le franç. prononce *kérir*, son quérir, lat. *quærere*). Les mots wallons *quatre* et *quarante* offrent, selon les localités, les deux valeurs wallonnes du groupe *qu* : *katte* (1) est la prononciation du Namurois ; *kouatte*, celle du Liégeois, plus voisine de *quatuor*.

G dur, l'explosive femelle du palais, se comporte absolument comme son explosive forte *k* (*c* dur). S'il reste d'ordinaire au commencement des mots devant *a*, *o*, *u*, il se chuinte ou disparaît dans les syllabes du milieu :

Lat. *Ligare*,	Franç. Lier,	Wall. *Loyi*,
Negare,	nier,	*noyi*,

(1) Le *r* est toujours muet dans les terminaisons en *tre*, *pre*, *cre*, *dre*, *bre*, etc. *Voyez* pag. 24 et 25.

Lat. *Integrum*,	Franc. Entier,	Wall. *Etire*,
Paganus,	payen,	*payen*,
Augustus,	août,	*awouss*(1).

On trouve toutefois dans des mots décalqués sur le latin : *intègre* à côté d'*entier* (integer); *négation* à côté de *nier ; Auguste* à côté d'*août*, etc.

De *ga*, *go*, *gu*, l'*i* intercalaire a fait parfois *gia*, *gio*, *giu*, et, par la suite, *ja*, *jo*, *ju* en français, j'a, j'o, j'u en wallon. De là : joie, wall. *j'óye* pour *gaudium ; jouir*, wall. *j'oui* pour *gaudere ; jaune*, wall. *j'anne* pour *galbinus*, et trois ou quatre autres.

En parlant des permutations des consonnes labiales, nous avons vu la demi-consonne liquide des lèvres W (anglais, hollandais, wallon, etc.), tenir le milieu entre la voyelle *ou* (allem. et lat. *u*) et la sifflante femelle des lèvres V : OU — We — Ve. Une série parfaitement analogue se produit dans la classe des palato-dentales. On y trouve, en effet, la demi-consonne Y (le j allemand) entre la voyelle *i* et la sifflante douce du palais *j* (*j* français) : I—Ye — Je. Or, la voyelle I, qu'elle soit primitive ou substitut d'un *e*, a eu, dans les langues roma-

(1) *Ss* pour *st* par assimilation de la seconde consonne à la première; cfr. *fiesse* pour *fieste* (festum), *tiesse* pour *testa*.

nes, la puissance de s'élever jusqu'à J et même jusqu'à J' (*dj*), en passant par Y, c'est-à-dire par le sifflement palato-dental propre à l'I romain quand il précède immédiatement une autre voyelle. Ainsi le romain IURARE, prononcé jadis YURARE, s'est renforcé en JURER chez les Français et en J'URER (djurer), chez les Wallons, ital. *giurare*. De même *iocus*, *iungere*, *iuvenis*, etc., sont devenus jeu, wall. *j'œu;* joindre, wall. *j'ondre* (prononcez *j'onte*. Voy. p. 24); jeune, wall. *j'ûne*, etc.

Les nasales M et N restent ce qu'elles sont. Cependant on rencontre cinq ou six exemples de *m* remplacé par *n* : *mespilum*, resté *mesple* en wallon, se gâte en *nèfle* (nesfle) dans le français. Les deux langues sœurs disent *nappe* pour *mappa* et *natte* pour *matta*.

Tandis que le vieux français nous montre *diacne* pour *diaconus* et *orphenin* comme diminutif d'*orphanus*, le français moderne et le wallon, changeant N en R ou L, disent *diacre* et *orphelin*, wall. *órphilin*.

On comprend beaucoup mieux l'échange des deux vibrantes : le L présente une grande analogie avec un R affaibli. Tout le monde connaît le changement de L et R dans franç. et wall., *rossignol* pour *lossignol* ou *lusciniolus*, dimin. de *luscinia; apôtre*, wall. *apôtre*, pour *apostle* ou

apostolus; chapitre, wall. *ch'apitre* pour *capitulum*; *chartre*, pour *cartula;* épître, pour *epistle* ou *epistola; esclandre* pour *esclandle* ou *scandalum*, etc.

Les groupes AL, EL, OL se changent presque toujours en AU, EU ou EAU, OU dans le français et en AU ou *ó*, IA pour *iau*, OU ou *ó* (*ó* fermé) dans le wallon :

L.	Franç.	W.
Falsus,	Faux,	*Faux*,
Salvare,	sauver,	*sauver*,
Cal'dus (*calidus*),	chaud,	*chód*,
Albanus,	Aubain,	*Auboain*,
Bellus,	bel et beau,	*bia* (biau),
Pellus,	peau,	*pia* (piau),
Mantellum,	manteau,	*mantia* (mantiau)
Follis,	fol et fou,	*fó*,
Colcare pour *collocare*,	coucher,	*coûcht*,
Colpus,	coup,	*cóp* (1).

Nous l'avons déjà vu, le R, en se vocalisant, produit parfois en wallon cet effet si connu du L. De là : *quauteron* pour *quarteron; taute* pour *tarte; caute* pour *carte*. Et de même que, dans le vieux français, le L restait, tout en produisant cet effet de diphthongue progressivement réduit à un simple son (*hault* pour *altus*), le R se rencontre fréquemment en wallon à côté du son *a*

(1) *Voyez*, pour l'explication de ce changement de *l* en *u*, *Lexiologie indo-européenne*, pag. 157.

qu'il a changé en *au* : *quaurtî* pour *quartier;* *paurt* pour *part*, *taurd* pour *tard*, *laurd* pour *lard*, *laurg'eu* pour *largeur*, etc., etc.

A propos de *laurg'eu* pour *largeur*, le R terminal tombe souvent dans les syllabes wallonnes : *peu* pour *peur*, *Châles* pour *Charles*, *coû* pour *cour*, *leû* pour *leur*, etc. Le français fait la même chose quand il prononce *mossieur* ce qu'il écrit *monsieur*.

La grande mobilité du R explique son changement de place dans quelques mots : fromage, wall. *fromag'e*, pour formage (de *forma*, moule); brebis, wall. *berbis*, pour *vervex*, sont des exemples de déplacement de R dans la même syllabe; tremper, wall. *treimper* pour *temperare*, *temprare*, nous montre ce même R passant de la syllabe *pra* (contractée de *pera*) à la syllabe *tem* et la changeant en *trem*.

Le peu d'importance relative des emprunts faits aux langues germaniques m'engage à ne donner ici que deux ou trois observations sur les changements de certaines consonnes tudesques ou gothiques dans leur passage au français et au wallon.

Déjà nous avons vu le français placer un *g* devant le *w* demi-consonne liquide des lèvres (*w* anglais), et j'ai montré comment cette appoggiature palatale se plaçait surtout devant

des W germaniques représentés par U : *guerre* (werra, tud. *wêr*, guise (wîsa), guerpir et déguerpir (werpen, wairpan), guérir (warjan), garnir (warnen), guinder (winden), guet (wahta), gué (wat), etc. Le wallon aime beaucoup moins ce G épenthétique. Pendant que le français dit *guères* ou *guère* (wâri, bravement, fort, beaucoup, ang. *very*), *guetter* (wahten, ang. to *wait*), *re-gain* pour reguain (wei-de), *garder* pour guarder (warten), *gager* pour guager (goth. wadi, tud. wetti), *gâchis* pour guaschis (waske all. waschen), *égaré* pour éguaré (warôn), etc., le wallon, sans appoggiature aucune du *w*, dit *wères* ou *wère* (prononcez *ouaire*), *waitt*, *wayen*, *aurder* pour waurder, *wag't*, *waschiss*, *ewaré*, etc.

Le P indo-européen primitif, tel que l'ont conservé, par exemple, les Romains et les Grecs, fut sifflé par les Germains en F et en PF, absolument comme ils sifflèrent le K en CH ou le T en TH, — TZ ou Z. Le français et le wallon possèdent des mots allemands avec P, T, K explosifs et avec P, T, K changés en sifflantes. Vous retrouverez l'explosive pure dans fr. *pincer*, wall. *picî* pour *pfetzen ; laper*, wall. *laper* pour *lappen*; *escraper* (vieux), wall. *screper* pour *schrapen* ; — *tarir* pour tud. *tharrjan*; *touaille* pour goth. *thvahl* ; *tudesque*, anciennement *tiois* pour *thiu-*

disk; — *plaque*, wall. *plaque*, pour bas-all. *plack*; *bouc*, wall. *boc*, pour *boch*, etc. Au contraire, vous rencontrerez les sifflantes dans *griffer*, wall. *griffer* pour bas-all. *grypen*, tud. *grîfan*; — *grincer*, wall. *grincî* pour *gremizôn*; — *déchirer*, wall. *dischurer* pour *skerran*, etc.

Assez souvent le wallon présente l'explosive *k* (*que*) ou *k'* (*ch'e*), là où le français nous offre la sifflante *che*, il dit : *blanque* (blancha), *franque* (franka), *squine* (skina), *hach'e* (hacke), *lech'î* (lecchôn), etc., tandis que le français prononce *blanche*, *franche*, *échine*, *hache*, *lécher*. En revanche, la langue française nous offre *écume* (skûm) pendant que le wallon nous présente *schime* pour schume = skûm.

Le sort des trois explosives mineures B, D, G des mots germaniques francisés ou wallonisés est, à peu de chose près, celui de ces mêmes consonnes dans le latin romanisant. Seulement, quand le G est à la fin des mots, il tombe tout à fait dans le roman du Nord : *skilling*, wall. *skellin*, fr. *escalin*; *lotharing*, fr. et wall *lorrain*. Le mot *flaming* a donné au français *flamand* et wallon *flamin*, *flamingue*.

En terminant cette esquisse de phonologie française et wallonne, il importe de dire un mot de deux signes orthographiques dont on ne saurait méconnaître impunément les fonctions. Il

s'agit de déterminer la valeur étymologique de l'accent circonflexe et de l'accent aigu.

L'accent circonflexe tient presque toujours lieu d'un S devenu d'abord muet et placé ensuite au-dessus de la lettre qu'il suivait dans la forme première du vocable : *nôtre* pour *nostre ; être* pour *estre*, etc. Mais cet accent remplace parfois d'autres consonnes et même certaines voyelles retranchées. Il remplace un *n* dans le mot *âme* pour *anme*. Dans le wallon, je l'ai employé chaque fois que la voyelle était longue par suite de la syncope d'une ou de plusieurs voyelles ou consonnes : *coûch't*, coucher, pour *coulch'ier*, pour *colcar*, pour *collocare*.

L'accent aigu placé sur l'*é* terminal des participes vaut toujours un T étymologique : honoratus, honorat, honoret, *honoré ;* cantatus, cantat, ch'antet et chantet, *ch'anté* et *chanté ;* etc., etc.

II

LEXIOLOGIE

> Pour bien apprendre les langues, il faut les créer de nouveau.
>
> G. DE HUMBOLDT.
>
> On ne parle correctement sa langue que lorsqu'on l'a étudiée comparativement avec une autre.
>
> P.-J. PROUDHON.

La lexiologie, c'est la science du mot.

Elle répond à cette question : Comment et pourquoi ce que vous dites exprime-t-il ce que vous voulez dire?

Cette science, que notre siècle a eu l'honneur de constituer sur ses véritables bases, était depuis... je ne saurais dire combien d'années... dans les vœux des enfants. A peine le bambin, bien organisé, commence-t-il à CONNAÎTRE sa langue qu'il veut bientôt commencer à la SAVOIR. Et franchement, s'il ne la *sait* pas, ce n'est pas sa faute à lui, car, d'instinct, il a fait pour cela tout ce qu'il a pu. Ne vous a-t-il pas demandé cent fois POURQUOI cet oiseau, cet ar-

bre, ce monument, ce meuble « s'appelle comme ça, » de ce nom plutôt que d'un autre? Et s'il a fini par ne plus vous fatiguer de ses *pourquoi* de lexiologue en herbe, n'est-ce point parce que vous l'avez si souvent rebuté, désespéré par vos « *Laisse-moi tranquille!* » par vos « *Pour cela, te dis-je, et puis tais-toi!* »

C'est que l'enfant obéit plus facilement aux lois de la nature qui lui crie : « COMPRENDS, TOUT EST LA, » qu'aux injonctions de la routine qui lui répète : « *Apprends, c'est assez.* »

Eh bien! non, ce n'est pas assez. En matière de mots moins qu'en toute autre, il ne faut pas seulement que l'homme *apprenne*, il faut aussi qu'il *comprenne* et il comprendra. Cela est nécessaire, entendez-vous, pour faire un penseur en même temps qu'un parleur. Pour le jeune humaniste, la première gymnastique intellectuelle sérieuse doit être, ce me semble, la décomposition et la recomposition méthodique, savante, exacte, des mots qu'il dit ou qu'il entend tous les jours.

Or, cette anatomie et cette physiologie des vocables ne sauraient se pratiquer sur des mots malades, mutilés, gâtés, dans leur corps du moins. Voilà pourquoi notre phonologie franco-wallonne n'a guère été qu'une pathologie des sons, des bruits et des syllabes latines.

Ces mots, usés, vieillis, mutilés, il faut d'abord les rétablir en leur état de santé parfaite et sous leur FORME ORGANIQUE ou intégrale primitive. La plupart du temps, cette forme organique est la forme latine correspondante elle-même. Cependant il arrive que le mot latin est lui aussi un mot malade, comme FA-C-*ere* pour DHA-C-*ere*, SU-M pour ESU-M. C'est encore à la lexiologie qu'il appartient de retrouver cette forme intégrale première. Ce travail de reconstitution, j'allais dire de guérison, est appelé *Étymologie* par quelques linguistes; et notamment par le célèbre Frédérick Diez.

En adoptant le mot *étymologie* avec cette signification toute scientifique, je dirai donc :

L'étymologie qui a pour objet le rétablissement du mot dans sa forme organique est le premier degré de la *lexiologie*.

L'analyse et la synthèse des éléments constitutifs de ce mot bien portant, voilà l'objet de la physiologie et de la psychologie lexiques ou de la lexiologie proprement dite.

Nous ferons donc tour à tour de l'*étymologie* et de la *lexiologie* sur les formes françaises et wallonnes comparées.

A mes observations lexiologiques sur ces deux langues et sur leur vie romaine ou arienne, j'ajouterai quelques notions de gram-

maire (flexions, conjugaisons), afin de préparer ainsi mon croquis de *Phraséologie* franco-wallonne.

Et maintenant, quel ordre faut-il suivre dans l'étude des parties du discours?

Les langues indo-européennes n'offrent que trois espèces de mots simples :

Des syllabes indicatives (pronoms);

Des syllabes imitatives (verbes);

Des syllabes exclamatives (interjections).

La syllabe indicative comme TA, SA, ce, ceci, I, A, celui-ci, celui-là, est un geste oral démonstratif de l'objet perçu. C'est le *pronom simple*. Le geste visible de la main, de la tête et des yeux semble avoir dû être son accompagnement naturel, inséparable, surtout chez les premiers hommes. C'est de ces indications syllabiques de l'individu ou de la substance que sont sortis les articles, les prépositions, les adverbes et les conjonctions.

J'appelle *verbe simple* toute syllabe qui rappelle une action par une imitation orale, soit du bruit qui trahit cette action, soit de l'effort qui la produit.

AS, souffler, — KSU, éternuer, — PU, PAW, frapper, — KAKH, rire (*cach*innari), sont des verbes par imitation de bruit connus depuis longtemps sous le nom d'*onomatopées*.

Mais quand l'action est muette, la syllabe verbale est constituée par une imitation d'effort : STA, STI, STU, STR, presser sur, appuyer, imprimer, sont des imitations d'efforts.

Par son union avec les syllabes pronominales, le verbe engendre, outre le verbe conjugué, trois autres parties du discours : le participe, l'adjectif et le nom.

Enfin les syllabes exclamatives forment une sorte de langage à part, un langage dont le timbre et l'intonation font toute la puissance : *Oh! ah! ouaïe!* sont plutôt des cris que des mots.

S'il s'agissait d'un grand traité de grammaire générale, peut-être me laisserais-je aller au plaisir d'épuiser tout ce qui appartient au pronom (cinq parties du discours!) avant d'aborder la question du verbe et des formes qu'il a engendrées ; mais ici, j'ai pensé qu'il valait mieux traiter du verbe immédiatement après un premier chapitre consacré aux syllabes indicatives et à l'article, ce pronom mutilé.

PRONOMS ET ARTICLE.

Le pronom montre à la fois deux choses : l'être individuel et la place qu'il occupe.

S'il montre un objet rapproché, un objet que

la voix puisse en quelque sorte atteindre, il sonne TA ou SA.

Il sonne, au contraire, NA, quand l'objet est éloigné : l'air sonore est refoulé dans l'intérieur de l'appareil vocal.

Donc deux démonstratifs opposé l'un à l'autre, TA et NA.

Quand il s'agit de déterminer entre deux objets démontrables par TA ou par NA, l'Arien (Indo-Européen) dit I et A, ceci, cela, celui-ci, celui-là.

La conjonction de ces deux types déterminatifs forme le pronom relatif YA, souvent remplacé par une forme dérivée de l'interrogatif KA?

Le démonstratif en sanskrit se décline aux deux cas principaux : nomin. SA*s* ou SA, fém. SĀ, neut. TAD.

Accus. TA*m*, TĀ*m*, TAT ou TAD.

C'est un vrai pronom, une syllabe démonstrative avec sa double signification logique.

En grec, le même pronom devient un demi-pronom, car perdant la moitié de sa valeur significative, il ne sert plus qu'à attirer l'attention sur le point de l'espace où se trouve l'objet dont le nom suit. C'est un article, un pronom dégénéré : *ho* (pour *so*), *hê* ou *ha* (pour *sa*), *to ;* accus. *ton*, *tên*, *to*.

Cette dégénérescence créatrice d'un article se

retrouve aussi dans les langues germaniques : le *T* se sifflant en TH, donne THE pour TA, comme il donna THAT pour TAD ou TAT. Le *th* devint D dans le haut et le bas-allemand; de là: *der*, *die*, *das*, *de*, *den*.

Le latin, le vrai latin, le latin des beaux siècles, ne vit pas s'opérer en son organisme cet étrange dédoublement du pronom : il n'eut point d'article.

Ses démonstratifs sont des combinaisons, des dérivés. Le plus important, au point de vue du français et du wallon, est *iste*, *ista*, *istud*, dérivés du type déterminatif I (*Is*, *ea*, *id*), par la terminaison de superlatif *ste*, la même que STA du sanskrit, le *stos* des Grecs (*ariSTOs*, le meilleur, dans *aristocrate*). Cette montre exagérée, réunissant les deux démonstratifs SA et TA (STA), explique toute l'importance de cet I-ste. C'est lui qui, combiné avec *ecce* ou *eccum*, voici, dans *eccu'iste* ou *ecc'iste*, a donné l'espagnol *aqueste;* l'italien *questo*, *costui*; le provençal *aiceste;* le vieux français *icest*, *cest*, *ceste;* le français moderne *cet*, *ce* (1), et le wallon *cit*, *ci*. Quelle triste déchéance dans ces dernières formes des deux langues du Nord! *ce* ou *ci* pour *ecc' iste!*

(1) Le Français du peuple dit encore *cste femme* et non *cette femme*.

L'opposé de CIST, *cest*, *cet* (*ecc'iste*) est CIL, *icel*, *cel*, wall. *cia* (*ia* pour *el*, p. 54) ; provençal *aicel*, pour *ecc'ille* ; ital. *quello*, *colui*; espagn. *aquel* ; portug. *aquelle* pour *eccu'ille* (le latin dit *ecce* et *eccum*). Mais qu'est-donc que cet *ille*, *illa*, *illud* ?

Ille est pour *inle* ou *inule*, comme *ullus* est pour *unlus* ou *unulus*, une sorte de diminutif d'*inus*, inusité en latin, mais dont le correspondant sanskrit ANA, celui-là, peut nous expliquer le vrai sens et l'origine. Le dérivé ANA, d'où ANYA et ANYATARA, *alius* et *alter* (pour *anius* et *anter*), est un combiné du déterminatif A et de la syllabe pronominale démonstrative NA, l'antithèse de TA, comme nous l'avons vu. Le dérivé ANA indique donc l'*autre*, pas *cestuy-ci*. Quant à la variation *i* pour *a* dans *inus* pour ANAS, il est utile de rappeler *in*, en, pour ANI et *inter*, entre, pour ANTAR, dérivés du même ANA.

Cet *ille* = *inle* = *inule* se reproduit dans les langues néo-latines sous les formes les plus variées. C'est lui qui est devenu le pronom de la troisième personne, franç. et wall. *il* (*ille*) et *elle* (*illa*). C'est lui qui, par ses cas obliques et notamment par l'accusatif *illum*, *illam*, est devenu *lui*, wallon *li*, pour le masculin, et *leïe* (ital. *lei*), pour le féminin. C'est lui qui, par son

génitif pluriel *illorum*, a donné *leur*, wall. *leû* (ital. *loro*), signifiant d'*eux*, d'*elles* : leur père, *illorum pater*, wall. *leû pére*, le père d'eux ou d'elles. C'est lui qui, par son dérivé adverbial *illæ*, a donné *là*, wall. *là*. C'est enfin lui qui, perdant la moitié de sa valeur, s'est fait article : *ille*, *illa*, *illum*, *illam*, *illos*, *illas* devinrent *le*, *la*, *les*, wall. *li*, *li*, *les*, comme nous avons vu le pronom TA devenir et le TO des Grecs et le THE ou DE des Germains.

Au pluriel, l'article wallon ne diffère en rien de l'article français ; mais, au singulier, la forme *li* (vieux français *li*), des deux genres et commune au nominatif et à l'accusatif (1), disparaît au génitif, au datif et à l'ablatif, pour faire place à *el*, l'autre moitié de ille. Quand le français dit *du* pour *deu*=*del*=de+el=DE+ILLO, le wallon, avec un son plus clair, dit *do* au lieu de *du*. C'est, on le voit, la préposition latine DE marquant départ, origine, dépendance, qui forme le substitut du génitif. C'était pourtant bien beau ces terminaisons ou *cas* marquant les rapports syntaxiques des mots entre eux ! Enfin !

Une autre préposition, le préfixe AD, franç.

(1) J'entends par *cas*, en français et en wallon, les formes françaises et wallonnes qui en tiennent lieu.

et wall. *à*, s'unit à *el* et forma le datif *al*, devenu *au* d'après la loi exposée, pag. 54. Au pour al équivaut donc à *ad+illum*.

Le wallon possède un cas locatif, marquant le point occupé par l'objet dont il s'agit : *li cia* (pour *cel*) *dau fond* ou *d'au fond*, celui du fond, celui qui habite au fond. Ce *dau* ou *d'au* est composé du datif *au* pour *al* et de la préposition *de;* il équivaut donc à *de+ad+illum*. La forme féminine est *dall'* ou *d'à l' : li cia d' à l' copette*, celui qui habite au sommet.

Dans les deux langues l'ablatif est semblable au génitif. Peut-être serait-il plus exact de dire que c'est le génitif qui est semblable à l'ablatif.

Le génitif féminin de l'article wallon, *dell'*, rappelle le *della* des Italiens et leur datif du même genre, *all'*, rappelle fort bien leur *alla*. On rencontre aussi *d' l'* pour *di li* et *à l'* pour *à li : li pére dell' pitite bôchelle*, le père de la petite fille; *li cloch'î d' l'eglis'e*, le clocher de l'église; *coûch'î all' siponde* (*sponda*), coucher au bord du lit, s'écrirait fort bien *coûch'î à l'siponde*.

C'est ici qu'il faut parler d'un rôle assez important joué par l'article wallon *li* dans la composition de certains pronoms démonstratifs. Quand le français dit *celui*, il reproduit bien *usé*, mais enfin il reproduit *ecc'illum* ou *ecc'illo* (*o* changé en *ui*, pag. 38), et il nous rend *ecc'illam*,

ecc'illa, quand il dit *celle.* Le wallon, lui, prend le *cel* reste d'*ecc'ille,* qu'il a converti en *cia* (*martel, maurtia,* etc., pag. 54), et il le fait précéder de l'article : *li cia* pour *li cel* (*ille ecc'ille*), et au lieu de *li celle,* il dit au féminin *li cenne,* avec deux *n* pour deux *l.* Le pluriel est *les cias* et *les cennes.*

Le wallon dit parfois *li cinque* au lieu de *li cia* et *les cinques* au lieu de *les cias.*

Par un autre procédé, il introduit les pronoms *il* et *elle* entre *cist* ou *cit* (cest, cet), et l'adverbe de lieu *ci* (*ecc'hic*) ou *là* (*illac*), pour construire ses pronoms complexes : *citil-ci* (le *l* ne se prononce pas plus que dans *il* du français populaire et du wallon), *citelle-ci,* celui-ci, celle-ci; *citil-là, citelle-là,* celui-là, celle-là. Les pluriels sont : *cettils-ci* (pour *cestils-ci*), *cettelles-ci; cettils-là, cettelles-là.* En français, *celui-ci* rend *ecc'illum ecc'hic*, comme *ceux-ci* pour *cels-ci* reproduit *ecc'illos ecc'hic.*

Enfin, *cels, celles* existent encore dans le wallon pour remplacer *eux* et *elles* du français ; seulement le *c* s'est adouci en *z,* et l'on dit *c'est zelles,* ce sont elles ; *c'est zels,* ce sont eux.

Les démonstratifs *ceci, cela, ça* (cest ici, cest là), *ça* sont représentés en wallon par *çoci, çola.* La langue wallonne abuse des adverbes *ci* et *là* qu'elle sépare toujours du pronom : *ci pomme-ci*

est bein bonne, cette pomme est bien bonne ; *ci pommî-là est grand*, ce pommier là *est grand*; jamais il ne dira : *ci pomme est bonne*, *ci pommî*, etc.

Ci pour *ici*, en vieux français *iqui*, provençal *aici*, est comme je l'ai indiqué, après F. Diez, pour *ecceic* ou *ecce hìc*. Or, ce hic adverbe est une variété du pronom *hic*, *hæc*, *hoc*, ce, celui-ci, ceci, composé de HI pour GHI et de *que* ou *ce*. GHI a pour correspondant sanskrit GHA, un déterminatif suppléant de I et de A. Il perd souvent son G initial, même en sanskrit, comme nous allons le voir dans AHA*m* pour MAGHA*m*, latin *ego*, je ou moi.

Mais avant de parler des pronoms personnels, il nous reste à dire quelques mots des pronoms interrogatifs d'où sont nés en latin les pronoms conjonctifs ou relatifs.

L'interrogatif indo-européen est KA ou KI, et, avec renforcement par le W intercalaire, KWA ou KWI. Les langues germaniques sifflant le K en H, selon leur vieille habitude (elles sifflent bien le T en TH et le P en F !) en ont fait *hwas*, *hwat*, *hwes*, *hwer*; allem. *wer*, *was*; angl. *who*, *what*.

Le latin disait *quis*, *quæ*, *quid*, et *quod* avec un nom, ce qui devint en français qui ; quoi, wallon qui, quoei. L'interrogatif simple donna bientôt un dérivé *qualis*, franç. *quel* ; wall. *quél*

et *qué*, auquel on répondit par *talis*, franç. *tel ;* wall. *tél* et *té*. La terminaison *lis* pour *licus*, nous occupera plus tard lorsque nous parlerons des adjectifs.

Le relatif sujet *qui*, *quæ*, *quod* avec son pluriel, est représenté en français et en wallon par l'unique *qui*. Le cas régime *quem*, *quam*, *quod*, aussi bien que son pluriel, a donné l'invariable *que*, dont l'*e* se change en *i* dans le wallon *qui : les fleurs* QUI *j'cous*, les fleurs QUE je cueille.

Le wallon qui emploie très-bien *lequel*, *laquelle* interrogatifs, reproduits dans son *liquème?* et son *liquéque?* ne s'en sert pas volontiers comme relatif. Nous verrons cela dans la syntaxe.

Deux ablatifs-génitifs doivent trouver ici leur place. Le premier reproduisant *de unde*, d'où, est *dont* (ital. et espagn. *donde*), wall. *dont*, de quoi, de qui, desquels. Le second représentant *inde*, de là, est *en*, vieux franç *int; ent;* ital. *ne;* wall. *è*, de ceci, de cela, de lui, d'elle, d'eux, d'elles.

Les pronoms démonstratifs et déterminatifs étant tous des pronoms de la troisième personne, il ne nous reste plus à étudier, dans la classe des pronoms personnels, que ceux qui marquent le premier et le second rôle dans la conversation, dans le discours.

MA est le pronom de la première personne.

L'articulation M de la syllabe MA, en fermant la bouche externe, refoule la voix dans la cavité buccale et dans les narines; elle la replie et la retourne pour ainsi dire vers la personne qui parle : le personnage parlant ne pouvait donc trouver, dans les ressources de l'appareil vocal, de geste sonore plus propre à indiquer sa personnalité. Ce geste, d'ailleurs, doit être compris dans sa parfaite concordance avec le geste visible des mains qui se portent naturellement sur la poitrine.

Ce MA originel, reproduit dans tous les cas obliques *me, mei, mihi, me*, ou *med;* franç. *me, moi,* wall. *mi, moei* (le Namurois ne dit que *mi*), a pris au nominatif une désinence pronominale GHA, ce qui en fit MAGHA, comme qui dirait *moi-ci, moi-même;* mais cet allongement fut fatal à un mot d'une trituration aussi fréquente, car le M initial tomba pour ne nous laisser, même avant la séparation des familles ariennes pour la colonisation de la Perse, de l'Inde et de l'Europe, qu'un AGHA reproduit dans le sanskrit AHA*n*, dans le grec *egó*, dans le latin *ego*, etc. C'est cet *ego* qui, par suite de la chute du *g* entre deux voyelles (*leal* pour *legalis*, p. 51) devint *eo*, *io* (ital.), ou *yo* (espagn.), *ieu*, *yeu* ou jeu (vieux franç.), *je* (franç.), et *j'i* (wall.), car le *i* monte

à *j* par *y*, p. 20, et le wallon enforce *j* en *j'* (dj.).

Nous aurons donc :

Je	wall. J'i,
de moi,	di mi, d' mi,
à moi,	à mi, d'à mi,
me, moi,	mi,
de moi,	di mi.

Les langues germaniques reproduisent le pluriel arien WA, *waya*, dans leur *wir* (all.), *we* (angl.), etc. C'est le type NA (sanskrit NA*s* et NAU, deux accusatifs), que le latin a conservé dans son *nos*, qu'il décline, comme on sait, *nostrum* ou *nostri*, *nobis*, *nos*, *nobis*. Le français le représente dans *nous* et le wallon dans *nos*. Seulement, ce dernier, d'accord en cela avec l'espagnol, ajoute souvent *ótres* (otros), autres à *nos*, nous, et il dit *nos ótres*, nous, comme il dira *vos ótres*, vous. En fermant la bouche interne, la naso-dentale N produit ici un effet semblable à celui causé dans MA par la naso-labiale M (1).

TU, TWA est le pronom arien de la seconde personne.

(1) Ce même *M* tombe fréquemment dans la conjugaison du verbe où l'on trouve A pour MA, I pour MI, etc. Voyez *Lexiologie indo-européenne*, pag. 53.

Chez les Germains, le T sifflé en TH donne *thu* et *thou* (angl.), d'où *du* (all.).

Le latin qui a *tu* au nominatif, laissa tomber un V (W) à l'accusatif, car il dit *te* pour *tve* (sanskr. TWA*m* ou TWA). Le français reproduit *tu* avec un léger changement de prononciation (p. 38), et de *te* latin, il fait *toi* et *te*. Le wallon représente *tu* et *te* par le seul *ti*, et dans plusieurs localités, il dit *toei* pour *toi*, ce que ne fait jamais le parler de Namur.

Dans la déclinaison du pronom sanskrit correspondant, nous voyons le T de TWA disparaître à l'accusatif du pluriel et du duel, et laisser ainsi un WA*s* que le latin reproduit dans son *vos*, franç. vous, wall. *vos*. C'est ce même WA, contracté régulièrement en U, qui a donné au bas-allemand son *u*, à l'allemand son *eu-ch*, à l'anglais son *you*, au sanskrit son YU*yan*, vous, et son YU*wân*, vous deux.

A côté des pronoms personnels, on a toujours placé le pronom SWA, même, employé le plus souvent comme pronom réfléchi, mais souvent aussi comme simple déterminatif, confirmant la personnalité et s'attachant indifféremment aux pronoms des trois personnes. Le sanskrit décline SWAYA*m*. Comme il dit *te* pour *tve* (TWA); le latin dit *se* pour *sve* (SWA), mais il contracte SWA en *su* dans *sui;* dat. *sibi*, acc. *se*, abl. *se*.

Le français a *se*, *soi*, comme il a *te*, *toi*, *me*, *moi* et le wallon a *si* comme il a *ti* et *mi*.

A la manière du sanskrit qui emploie souvent SWA, SWAyam dans le sens purement déterminatif, les langues romanes (néo-latines) se servent souvent après les pronoms personnels du déterminatif d'insistance *même* (mesme), wall. *mēme*, esp. *mismo*, portug. *mesmo*, ital. *medesimo*, pour le latin *semetipsimus* qu'on trouve pour *semetipsissimus* superlatif de *semetipse*. Là, à côté du *se* déterminatif et du *met* (egomet, memet, etc.) marquant ensemble, unité (gr. *meta*, zend, *mat*, all. *mit*, flam. et holl. *met*), vous trouvez un nouveau déterminatif *ipse*, *ipsa*, *ipsum*.

Quel est donc cet *ipse?* Mettons à part la terminaison *pse* évidemment composée de *pe* (PA substitut arien du démonstratif TA) et de *se* (SA autre substitut de TA). A lui seul, le *pe* = PA forme déjà une terminaison latine bien connue : *nempe*, *quippe* pour *quidpe*, *sæpe*, etc. Uni à *se* dans la finale complexe *pse*, pour *pese*, que pourrait-il signifier si non ce que signifie *ste* dans *iste*, c'est-à-dire *tout-à-fait*, *entièrement*, *au plus haut point?* Et comme l'I de ipse ne diffère point de l'I de *iste* et qu'il est identique au déterminatif arien I, en latin I*s* E*a* pour El*a*, I*d*, *Ipse* équivaut à *lui*, *lui*, *bien lui*.

Je terminerai ce chapitre par quelques lignes sur les pronoms indéterminés ou indéfinis.

Le plus important de ces pronoms dans les langues française et wallonne n'est pas d'origine pronominale : *on*, en vieux français *hom*, n'est autre que le nominatif *homo*, comme *home*, aujourd'hui *homme*, n'est que l'accusatif *homnem* pour *hominem*. Pourquoi n'a-t-on pas conservé cette belle orthographe étymologique *hom dist*, *hom chante*, pour *homo dicit*, *homo cantat?* Au demeurant *homo* pour *bhomo*, comme *humanus* est pour *bhumanus*, est un dérivé du verbe BHU, exister, être, et signifie l'être créé par excellence (1).

Le dérivé pronominal *unus*, *una*, *unum*, sansk. AIWANA, AINA, un, seul, goth. *ainas*, allem. *eins*, a donné plusieurs pronoms indéfinis : *l'un*, (opposé à *l'autre)* wall. *onque;* — fr. et wall. *chacun* pour *quisc'unus* ou *quisque unus;* fr. et wall. *aucun* pour *alcun*, pour *alic'unus* ou *aliquis unus;* — *quelqu'un* pour *qualisc'unus* ou *qualisque unus*, ce que le Wallon rend par *one*

(1) Aucune racine arienne organique ne commence par un H. Ici le latin s'est distingué, non-seulement par la facilité avec laquelle il laisse tomber les B, les D et les G des groupes BH, DH, GH, mais encore par son penchant à convertir la sifflante du gosier H en la sifflante des lèvres F : *foemina* pour *hoemina*, etc.

saqui pour *unus non sapio quem, un* (je) *ne sais qui*, dont le neutre est *one saquoei*, *un* (je) *ne sais quoi : one saqui m'a donné one saquoei*, quelqu'un m'a donné quelque chose.

Unus a un dérivé, une sorte de diminutif, *ullus* pour *unlus* ou *unulus* (Cfr. *ille* pour *inle* ou *inule*), d'où *nullus*, *nulla*, fr. nul. nulle, wall. *neul*, *neule*.

ANYAs (lat. *alius* pour *anius*) autre, ANYATARA et ANTARA, l'autre, lat. *alter*, *altera*, pour *anter*, (Cfr. goth. *anthar*, all. *ander*) sont des dérivés de ANA que nous connaissons déjà comme démonstratif des objets éloignés. Ces dérivés sont des comparatifs qui impliquent tous l'idée de contraste dans la position des objets et signifient : non pas celui-ci, mais celui-là, celui qui est plus loin, le second, celui qui vient derrière ou après. Le français a fait *autre* de *alter ;* le wallon avec son *o* fermé dit *ótre*. L'opposition avec *un* produisit les formules *l'un et l'autre*, wall. *onque et l'ótre ; — l'un ou l'autre*; wall. *onque ou l'ótre*.

Comme *on* pour *hom* (homo), *personne*, wall. *persōne* et *rien*, *wall.* rein, sont d'origine verbale. Les particules négatives qui les accompagnent dans le discours n'ont pas empêché les Français et les Wallons de regarder ces deux noms comme des négations indépendamment des *ne*, des *ne point*, ou des *ne pas*. *Persona*, en latin, désigna

d'abord le masque, le personnage (*per sonare*), puis tout être raisonnable considéré dans son individualité : *personne* affirme donc une existence de la manière la plus positive. Il en est de même de *rien*, *rein*, reproduisant *rem*, l'accusatif de *res*, *rei*, chose, bien.

VERBES.

Le verbe correspond à l'idée d'action comme le pronom correspond à l'idée d'être ou de substance.

Mettre sous un même joug (*jugum*), réunir dans un même concept et, par suite, dans un même vocable l'élément ÊTRE et l'élément ACTION, voilà ce qu'on appelle conJUGuer :

PA, nourrir + MA moi + le changement de A en I pour indiquer que MA soutient avec PA un rapport de sujet à action = PAMI, je nourris, moi fait l'action de nourrir.

PA. nourris + TA, lui, celui-ci la même modification vocale signe de rapport = PATI, il nourrit, lui fait l'action de nourrir (1).

Un verbe simple, un pronom simple et un

(1) Pour l'étude de l'organisme de la conjugaison arienne, *voyez* Moriz Rapp, *Grundrisz der Grammatik*, etc., tome I, page 47; H. Chavée, *Lexiologie indo-européenne*, pag. 105-112.

signe accessoire de leur rapport, voilà la forme la moins complexe du verbe arien tel qu'il apparaît dans le discours. Comme toutes les formes du langage, il ne fut aux premiers temps, que l'expression harmonique, inconsciente et non délibérée des harmonies de l'esprit humain. Il n'y avait là ni analyse ni synthèse réfléchie : c'était du syncrétisme, rien de plus. Il serait contraire aux lois générales de la création des êtres organiques de supposer une époque de la formation des interjections, une époque de la formation des pronoms simples, une époque de la formation des verbes simples. Il serait non moins absurde, à mon avis, d'imaginer un temps où il n'y avait que des verbes simples (monosyllabiques primitifs) et des pronoms simples séparés. La grande dualité SUBSTANCE + ACTION ou pronom + verbe avec les principales relations que ces deux termes peuvent avoir entre eux, voilà bien, si je ne me trompe, la base de toutes les opérations de l'esprit, ses *premières nécessités* inséparables dans la pensée, inséparables aussi dans la parole.

Nous verrons plus tard comment les participes, les adjectifs et les noms, nés de la même combinaison d'un verbe et d'une syllabe pronominale, sont, eux aussi, de véritables conjugaisons.

Pour le moment, prenons le mot conjugaison dans le sens restreint qu'on lui donne en grammaire et comparons la conjugaison franco-wallonne avec la conjugaison latine.

A tout seigneur etc. Commençons donc par le verbe *ESse*, *Sum* et voyons ce qu'en ont pris et ce qu'en ont fait le français et le wallon. Si je fais au verbe *sum* les honneurs de la première place, n'allez pas croire pour cela que je le considère, avec les faiseurs de grammaires, comme un verbe d'une nature à part, comme un verbe *substantif*, à ce qu'ils écrivent l'un après l'autre depuis des siècles. Comment diable! n'ont-ils pas vu, même sans besicles, que dans le verbe conjugué c'est le pronom qui marque l'existence, l'être individuel, le subsister, tandis que la racine verbale correspond toujours à une action. Mais, direz-vous, dans *ESse*, quelle est donc l'action? L'action dans *ESse*, c'est *ES*, sansk. AS, souffler, respirer, (comme le montre ASU, souffle, esprit,) puis vivre, exister. Et la sensation et l'idée de *souffler* sont si bien dans *AS*, *ES* que son participe présent *ESent* ou *Sent* a donné deux *sentire (senti + ere)* ou deux *sentir :* le premier avec le sens de *être respirant*, vivre ou être sensible; le second avec la signification de *aspirer*, *renifler*, *flairer*, *sentir* (une odeur). Pourquoi ce

double sens? Parce que le verbe primitif AS, devenu *ES* en latin, imitation facilement reconnaissable du *souffler*, pouvait aussi logiquement s'individualiser en représentant de l'aspiration (flairer) que de la respiration (vivre, sentir).

ASMI, en sanskrit, ou ESUM, SUM, en latin est donc un verbe marquant une action, celle de *respirer, vivre*, SENT*ir* ; on ne fait qu'une simple figure de rhétorique quand on le dit de ce qui ne vit pas (mais tout vit). Réduire ce beau verbe au simple rôle d'instrument d'affirmation, c'est le couper en deux sans le savoir et n'y plus considérer que l'élément pronominal (MI ou M, TI, ou T, MAS ou MUS, etc.) dont il est inséparable dans le discours.

Au demeurant, ES*se* n'est pas le seul verbe qui ait été pourfendu de la sorte; il compte jusqu'à trois compagnons de son malheur :

STHA, fixer, poser et être fixé, se tenir ferme, se tenir debout;

BHU, établir, constituer, et être constitué, exister;

WAS, se tenir, demeurer, habiter.

De ce dernier je ne dirai rien, par la raison bien simple que je ne vous parle pas ici des idiomes germaniques et n'ai point à vous expli-

quer leur *was* ou leur *war*, j'étais, leur *geweest* ou leur *gewesen*, été.

En revanche, nous ne comprendrions jamais rien au verbe *être* des Wallons et des Français si nous ne saisissions pas bien le corps et l'âme de STHA et de BHU, représentés en latin par *STAre* et *Fuo*, *FUi*, *FUturus* (pour F = H = BH, voyez p. 76).

En effet, le verbe *STAre*, par son participe présent *stans*, *stantem*, a donné au wallon (et au vieux français) *estant*, franç. *étant*.

Par son participe passé *status*, *stata*, il a donné en français *été* pour l'ancien *esté* ou *estet* = *stat*, en wall. *stî* pour *stit*.

Mais c'est *esse* qui par sa forme romane *essere* a fourni le wallon *iessre* (prononcez *iesse;* v. p. 25) et le français *estre* pour *essre* devenu *être*, avec l'accent circonflexe pour *s* comme toujours (p. 58).

Voilà pour l'infinitif.

Au présent du mode indicatif le français reproduit les six formes du latin; mais le wallon reprend son *stare* à la première et à la deuxième personne du pluriel : *Sum*, je suis, *j'i sos* et dans certaines localités *j'i sus ;* — *es*, tu es, *t'es ; est*, il est, *il est;* — *sumus*, nous sommes, NOS ESTANS pour lat. *stamus;* — *estis*, vous êtes (estes), vos ESTOZ pour lat. *statis* (stats, estats, estots ou

estoz); — *sunt*, ils sont, *ils sont* (prononcez *ils* à la manière française populaire c'est-à-dire comme un simple *i* mâle).

L'imparfait, au passé simultané du même mode, est tout entier la reproduction romane du romain *stabam*, *stabas stabat*, *stabamus*, *stabatis*, *stabant* : wall. *j''esteuve*, ça et là *j''estève* (e devant s pour décomposer et rendre plus facile à prononcer le groupe *sta ; v* pour *b*, p. 42), — *t'esteuves*, — *il esteuve*, — *nos estaïnes*, — *vos estiz*, — *ils entaïne* (prononcez *i-zess-tain-ne*, voy. p. 11); — franç. J'étais, pour j'estois — tu étais, — il était, — nous étions, — vous étiez, — ils étaient. Ici encore la supériorité relative du wallon n'échappera à aucun observateur : *estève* ou *esteuve* est bien plus organique, plus latin que *étais*, fût-il encore écrit *estois*.

Le Wallon n'a pas de parfait simple. Notre parallèle ne se composera donc ici que de *fui*, je fus; — *fuisti*, tu fus; etc., avec FU pour BHU, exister, dont le sanskrit fait par redoublement *babhûwa*, je fus, en letton *buvau*.

Le passé composé appartient à nos deux néolatins du Nord : *j'ai été* et wall. *j''a sti* est un même prétérit formé du verbe *avoir*, wall. *awoei* lat. *habere* et du participe passé de *stare*, *status*, fr. *été* (pour *esté*), wall. *sti*. Le participe reste invariable en wallon comme en français

t'as sti, tu as été; — *il* (1) ou *elle a sti*, il ou elle a été; — *nos avans sti*, nous avons été; — *vos avoz sti*, vous avez été; — *ils ont sti*, ils ont été.

Dans la forme interrogative wallonne *as-s'* pour *as-t'* pour *as-ti*, *as-tu*, nous voyons l'application de cette loi propre au wallon par laquelle le *s* terminal d'une syllabe accentuée convertit en *s* le *t* qui le suit. Nous connaissions déjà *iessre* pour *iestre*, être, *tiesse* pour *tieste*, tête; — *biesse* pour *bieste*, bête. La forme composée *as-ti*, as-tu, est donc considérée et traitée comme ne faisant qu'un seul mot et, l'*i* devenant nul en sa qualité de substitut de l'*e* muet français, nous avons *as-s'* pour *as-si* comme nous aurions *a-j'* pour *a-j'i*, ai-je.

On comprendra maintenant les formules interrogatives du parfait composé *a-j' sitt*, avec *sitt* pour *stt* afin d'éviter, dans la prononciation, un groupe de trois consonnes consécutives, — ai-je été; — *as-s' sitt*, as-tu été; — *a-t-il sti*, *a-t-elle sitt* (ce groupe *llst* à éviter n'existe ici que pour l'oreille, tout *e* muet étant nul pour le wallon; cet *e* on l'a vu, s'est changé en *i* dans tous les cas où il était quelque chose, au point de vue de la prononciation bien entendu), a-t-il

(1) La liquide *l* du pronom *il*, en wallon, ne s'entend jamais que devant une voyelle : on comprend ainsi que dans le pluriel *ils*, cette liquide ne soit famais prononcée.

ou a-t-elle été; — *avans-n' sitî* pour *avans-nos stî*, avons-nous été; — *avoz stî*, avez-vous été; — *ont-ils stî, ont-elles sitî*, ont-ils, ont-elles été.

Mettez l'imparfait du verbe *avoir*, wall. *awoei* au lieu du présent et vous aurez le plusque-parfait j'avais été, wall. *j'aveuve sitî* et *j'avais stî*. Nous verrons tout à l'heure la conjugaison du verbe *awoei*.

Pour bien comprendre l'originalité du parfait composé et du plusque-parfait franco-wallons, il faut mettre au lieu de *habere*, avoir, *awoei*, son synonyme *tenere*, tenir, *tinu: j'ai été* devient ainsi *ego habeo* ou *teneo (me) statum;* j'avais été, *ego habebam* ou *tenebam me statum*. Je me tiens ou je me tenais ayant été. L'italien dit mieux *je suis* et *j'étais ayant été*, *Io sono stato*, *Io era stato*. Évidemment si *vous tenez le— ayant été*, c'est que la chose est accomplie et le prétérit est bien rendu.

Voici venir le futur, une des choses les plus intéressantes de la conjugaison romane. Les pères de la race arienne. dans leur génie compréhensif, avaient ainsi composé leur terminaison caractéristique du futur : moi aller à être, je vais à être, MA, moi + YA, aller + AS, être, ce qui donne en conjugaison SYAMI pour AS-YA-MI, je vais être ou je serai. En joignant à cette terminaison complexe la racine verbale

DA au sens de *donner* ou *donnant*, on aura par exemple, DASYAMI, je vais être donnant, je donnerai, contracté en *dósó* pour dôsômi, *dósiómi* dans le grec. Le latin, lui aussi eut autrefois *so* pour *sio*, pour *siomi*, je vais être, dans *eso* devenu *ero* (comparez *esam* et *eram*, etc.). Mais tout cela, même mieux conservé, n'eût pas été assez net, assez positif dans le sentiment philologique des peuples néo-latins. Ils trouvèrent, pour marquer le futur, quelque chose d'aussi simple que ce qu'avaient trouvé leurs premiers parents. Seulement, au lieu de dire je vais être donnant, ils dirent j'ai à donner, ou, dans l'ordre voulu par le génie arien, je donner-hai (hai=habeo). Dans les anciens monuments de la langue française les deux verbes, l'auxiliaire et le principal, ne sont pas réunis en un seul corps de mot : on trouve *dir vos ai* pour je vous dirai; *donar lo us ai*, je vous le donnerai; *comptar vos ai*, je vous compterai.

Nous aurons donc pour futur du verbe *essere* devenu *ser* : *je ser-hai* ou *ser-ai* et, enfin, franç. et wall. *serai*, que le français prononce aujourd'hui *seré* et le wallon *serè* (avec *e* demi-ouvert). *Tu seras* (ser-has), wall. *ti serais*, signifie donc au fond *tu as à être*. Analysez de même *il sera*, wall. *il serait;* — nous serons, wall. *nos serans* (*ans* pour *avans*, comme *ons* pour *avons*); —

vous serez, *vos seroz*; — ils seront, wall. *ils seront*. Le futur passé attache tout simplement le participe passé *statum* (estet) été, *stí*, au futur du verbe avoir que nous verrons, tout à l'heure en latin : j'aurai (*aur* contracté de *avoir* + *ai* pour *hai*=*habeo été*, wall. *j''aurai stí*.

Comme *habeo* devenu *hai*, *ai* a formé le futur franco-wallon, de même *habebam* devenu *avais*, *ais*, wall. *aveuve*, *euve* a formé le conditionnel *j'avais à être* ou *je ser-ais*, *je serais*, wall. *j'i ser-euve*, *j'i sereuve*. Le conditionnel passé j'aurais été, *j''aureuve sití* rappelle la formation du second futur.

En français l'impératif est emprunté au présent du subjonctif, en wallon il est fourni par l'imparfait du même mode. *Sois*, dit le français; — *fus's'e*, dit le wallon; et il continue : *qu'il fus's'e*, qu'il soit; —*fus's'ans*, soyons; — *fus's'tz*, soyez ; — *qu'ils fus's'enus's'ent* (*s'* = *ch*, voyez p. 187) qu'ils soient. C'est le *fuissem* latin, c'est-à-dire le plusque-parfait du subjonctif employé pour le présent dans le wallon, pour l'imparfait dans le français.

Le vieux latin disait *siem*, *sies* (Sansk. SYA*m*), que je sois, etc. avant de dire *sim*, *sis*, *sit*, etc. dont le français a fait successivement *seie*, *soye* ou soie, sois. Le wallon dit *soïe* ou *seuïe* et conjugue : *qui j'' seuïe* (parfois *seus's'e*), *qui*

t' seuïes, qu'il seuïe (seus/s/e); — *qui nos soïans's'es, qui vos soïos's'es, qu'ils seuïenus's'ent.*

L'imparfait latin *essem* qu'on retrouve çà et là dans le vieux français (1) n'aurait-il pas laissé au wallon cette simple finale de subjonctif, j'allais dire d'optatif : *s's'e* pour *es's'e*, avec chuintement dû à l'action de l'*i* qui suit *s* dans *essiem?*

C'est le plusque-parfait latin *fuissem* qui est devenu l'imparfait du subjonctif français *que je fusse.* En wallon, les formes de cet imparfait trop souvent employé par le Namurois comme simple présent du subjonctif, sont : *qui j'' fus's'e, qui t' fus's'es, qu'il fus's'e; qui nos fus's'ans's'es, qui vos fus's'tz* ou *fus's's'is's'es, qu'ils fus's'enu* ou *fus's'enus's'ent.*

Une fois *fus's'e*, franç. *fusse* (*fuissem*), considéré comme équivalent de *seuïe* (passim *soïe*) c'est-à-dire comme un véritable présent du subjonctif, on conçoit que le wallon ait osé ajouter à ce prétendu présent la terminaison banale de ses imparfaits du subjonctif (*is's'e* pour *issiem*) pour en faire un imparfait de substitution : *qui j'' fus's'is's'e*, que je fusse; — *qui t'fus's'is's'es*, que tu fusses ; — *qu'il fus's'is's'e*, qu'il fût ; — qui *nos fus's'ins's'es*, que nous fussions; — *qui vos fus's'ts's'es*, que vous fussiez ; — *qu'ils fus's'ins's'ent,*

(1) Si nous *essiomes* (*essemus*) parcheut, Si nous étions aperçus. (*Fabl. et Contes,* tome IV, page 34.

qu'ils fussent. Ces formes surcomposées seraient plus dans le génie arien si elles ne répétaient pas les mêmes éléments dans une même terminaison : *fus's'is's'e*, en effet, ne saurait valoir mieux que *fuississem* ou *fuississiem*. C'est un mot mal fait.

Que j'aie été, wall. *qui j''euïe sitî* et que j'eusse été, wall. *qui j''eus's'e sitî*, sont le parfait et le plusque-parfait du subjonctif du même verbe. Nous allons voir comment *aie* ou *euïe* est pour *habeam* et *eusse* ou *eus's'e* pour *habuissem* en parlant du verbe *avoir*, wall. *awoei*, lat. *habere*, si souvent employé comme auxiliaire.

Avoir. — *avere* ou *aver* dit l'italien, *aver* dit le provençal, *haber*, dit l'espagnol, partout la reproduction du latin *habere* pour KHAB*ere* avec chute du K devant H (p. 76) tenir, garder, entourer de ses lignes recourbées. Or ce KHAB a transposé l'aspiration H, qui dans la forme organique KABH, suit le B et non le K. Ce qui prouve que KABH fut bien la forme arienne commune, c'est le *hab-an*, *hab-en*, *hebben* des langues germaniques; car, sur ce domaine, tout K devient H et le *b* allemand actuel suppose l'existence d'un BH dans la forme primordiale.

L'idée qui anime ce *hab* = KHAB = KABH est une individualisation de celle de courber, être

creux, envelopper. Le verbe simple primitif, KA, frère de KU et de KR, rappelant l'effort productif d'une flexion, l'action de fléchir, courber, a donné plusieurs formes secondaires ou verbes dérivés. La plus importante est KAP, être courbe, être concave, puis envelopper de sa courbe, contenir, tenir, lat. CAP*ere*, tenir, contenir, prendre, CAPax, etc. La finale P, de PA, faire, donne des verbes intensitifs et causatifs, tandis que BH de BHA, luire, paraître, sembler, forme des verbes diminutifs. Il est donc facile de se faire une juste idée du rapport dans lequel se trouvent KAP, *CAPere* et KABH, *HABere*. Au fond des deux il n'y a qu'une seule image : la LIGNE COURBE, et la ligne courbe en tant qu'elle entoure, enserre, enveloppe ou enclôt quelque chose.

Le changement de l'explosive femelle des lèvres B en sifflante femelle des mêmes organes dans *habere*, *haver*, *aver* ou *avoir* est à la fois un des mieux connus et l'un de ceux qui ont dû s'opérer le plus facilement. L'anglais change aussi les *b* saxons en *v* (*to have*, *to live*, *to give*) et cette permutation est si familière aux habitants du sud-ouest de la France que Scaliger a pu dire avec raison, au point de vue du parler, bien entendu : » *Gascones quibus* VIVERE *nihil aliud est quam* BIBERE. En fait,

quand vous leur montrez les mots *bibere*, *habere*, *debere*, etc., ils le lisent *vivere*, *havere*, *devere*.

Habent-em et les autres cas obliques *habent*-is, *habent*-e, etc., ont donné au français et au wallon, après la chute du *b* entre deux voyelles, *ha-ant* et, avec *hai* pour *ha* et changement de *i* en *y* pour éviter l'hiatus, *ayant* pour *hayant*. Sur la question du changement de *a* en *ai* voyez première partie (phonologie), p. 32.

Avuto et *auto* pour *habitus*, *habitum* telles sont les premières formes romanes du participe passé de notre verbe. *Auto* devint *éüt* et *éü* avec prononciation distincte des deux syllabes *é+u*. Par une lettre de Balzac à Chapelain (16 janvier 1640), nous savons que Paris disait *éü* à cette époque. Puis vint la contraction des deux voyelles en une seule syllabe. Cette syllabe aurait dû être *eu* comme elle l'était dans l'ancien wallon : le malheur fut qu'elle devint *u*, bien qu'on écrive *eu* Le wallon qui dit *iessre* pour *essre* dit aussi *ieu* pour *eu* (prononcez *eu* comme dans *eux*, *jeu* du français.)

Le *b* tombe de même dans *habeo* qui devient ha et, avec ai pour a, *hai* d'où notre *ai* français. Le wallon n'a pas opéré ce changement de la voyelle et il dit *j'a*, franç. *j'ai*. Ce changement, du reste, n'attaque en rien dans les deux langues

sœurs la voyelle de *habes* ni celle de *habet : tu as*, wall. *t'as; il a* (autrefois *ha*), wall. *il a.Hat* — *ha(be)t* devint donc *ha*, puis *a*, comme *has*— ha(be)s, est devenu *as*.

Au pluriel *habemus* et *habetis*, changeant leur *b* en *v*, donnèrent au vieux français *avomes*, *avuns* et *avets*, *avez*. *Avons* a remplacé *avoms* pour *avomes* et *avez*, avec trois signes étymologique de *ts*, a pris la place de *avets*. Selon son habitude le wallon a mis un *a* au lieu d'un *o* à la première personne du pluriel et il dit nos *avans* qu'il fait suivre de *vos avoz* pour vos *avots* (avec *t* muet). Dans plusieurs localités du pays wallon on dit encore *vos avets* qu'on pourrait écrire *havets* si voisin de *habetis*. — *Habent* perd aussi *be* et devient par cette contraction *hant* (cfr. ital. *hanno*) et, avec *o* pour *a*, *hont* ou *ont* dans les deux langues romanes du Nord.

Le wallon a deux imparfaits du verbe avoir : l'un organique avec les deux *b* de *habebam*, remplacés par deux *v*, c'est *j'aveuve;* l'autre, qui lui est commun avec le français, est le contracté *avais* pour avois de avoi = avei = *abea* ou *avea* pour *habebam*. La langue italienne aime beaucoup ces contractions-là et elle dit volontiers *avea*, j'avais, pour *aveva*, *dicea*, je disais, pour *diceva*, etc. Le wallon conjugue aux autres personnes *t'aveuves* ou *t'avais;* — *il aveuve* ou *il*

avait; — *nos aveïnes;* — *vos aviz,* — *ils aveïne.* La forme interrogative *aveuve-j'u* présente *j'u* pour *j'i*, je, qui rappelle mieux le *jeu* pour *ieu* (pour *io*, *eo*, *ego*) de l'ancien français. On dit aussi *avais-j'e* ou *avais-j'*. A la seconde personne on a de même *tu* pour *ti* dans *aveuves-tu*, souvent remplacé par *avais-s'* (voyez p. 84. comment *st* devient *ss*), avais-tu.

Encore une syncope du *b* : *habui* passant par la forme *ha-u* on *he-u* devint le *eus* français dans *j'eus*, représenté par *j'es* dans certains dialectes du wallon. Ce passé simple est inconnu du Namurois.

En revanche, rien n'est si fréquent dans sa bouche que le prétérit composé : *j'a ieu*, j'ai eu; — *t'as ieu* (*s* muet), — *il a ieu*, — *nos avans ieu* (*s* sifflant dans *nos*, *s* muet dans *avans*), — *vos avoz ieu* (*s* sifflant dans *vos; z* muet dans *avoz*), — *ils ont ieu* (*t* muet).

Et le plus-que-parfait : *j'aveuve* (parfois *j'avais*(1) *ieu*, j'avais eu; — *t'aveuves ieu* (s muet), etc.

Au futur nous voyons se reproduire la combinaison du verbe *avoir* avec l'infinitif du verbe à conjuger : *j'ai à avoir* (*aver*) ferait encore *averai* (*haver-hai*), si les *ve*, *vi*, *va*, *vo* prononcés

(1) Une fois pour toutes, la terminaison *euve* des imparfaits conditionnels wallons peut toujours être remplacée par la terminaison *ais*.

à la romaine (comme le *w* wallon dans *awoei*= *avoei*=*avoir*) n'avaient habitude de se contracter en *u*, dans des syllabes non accentuées surtout. La forme complexe *averai* fut donc prononcée *awerai* ou *aouerai*, toujours avec *ai* chanté ou accentué, tandis que *awer* ou *aouer* était dans la pénombre. Proférez vous-même à haute voix cet *aouerai* et vous comprendrez la contraction de *ve*, prononcé *we* ou *oue* en *u* (*ou*) articulé séparément d'abord et faisant avec *a* initial une véritable diphthongue, puis subissant en compagnie de cet *a* le sort de tous les *au* (page 40), devenant ainsi pour l'oreille un simple o bref, sec et dur. Le Wallon, selon son habitude, dit le *ai* terminal comme *ei*, *j'aurai*, et il émet un *ó* femelle au lieu d'un *o* mâle à la première syllabe du futur que le français prononce par un *o* sec et aigu (comme dans *hotte*) et par un *é* fermé : *joré*. Pas un Namurois, pas un Wallon qui puisse deviner sans l'avoir vingt fois entendue cette prononciation française de *j'aurai;* pas un qui, après l'avoir sentie et comprise, ne répète encore souvent à la wallonne, c'est-à-dire avec deux voyelles femelles : *jórê* pour *joré*.

Au futur passé *j'aurai eu* pour *habere habeo habitum* j'ai à avoir eu, répond le wallon *j'aurai ieu*.

Comme dans tous les verbes, le conditionnel

est ici formé de *ais* pour *avais* et de l'infinitif *aur* pour *awer* = *aver* = *haver* = *habere* : *j'aurais*, *tu aurais*, etc. Plus organique, le Wallon avec son *euve*, pour *aveuve* = *aveva* *habebam*, dit *j'aureuve*, — *t'aureuves*, — *il aureuve*, — *nos aureïnes*, — *vos auriz*, — *ils aureïne* (1).

Inutile d'insister sur *j'aurais eu* pour *habere habebam habitum*, wall. *j'aureuve ieu*.

En français comme en wallon, l'impératif est emprunté au subjonctif latin. Or, *habeam*, *habeas*, etc., en passant par *haia*, *haias* (espagnol *haya*) pour *ha*(b)*ea*, devint *aye* ou *aie*, ayes ou aies, etc. C'est cette seconde personne du subjonctif présent qui constitua l'impératif *aies* du vieux français, malheureusement privé de son *s* final dans le français d'aujourd'hui.

En wallon, le subjonctif vocalise le *v* substitut du *b* de *habeam* en *u* par *w* ou *ou* et il dit *euïe* pour *aouea*, *awéa*=*avea* : *qui j'euïe* ou *qui j'eus's'e* (p. 89), que j'aie; — *qui t'euïes* ou *qui t'eus's'es*, — *qu'il euïe* ou *qu'il eus's'e*, — *qui nos euïans*, qui nos *euïans's'es*, ou *qu' nos eus's'ans's'es*, que

(1) Au lieu de *habebam*, l'italien prit *habui* pour en faire sa terminaison significative du conditionnel. En assimilant le *u* au *b* qui le précède, il avait dit *abbi* ou *ebbi*, j'eus: de là son conditionnel *avr-ebbi*, *avr-ebbe*, *avr-ebbero*. A la première personne, *ebbi* s'est contracté en *ei* (cfr. *egli*, *ei*) d'où la forme ordinaire *avrei*.

nous ayons; — *qui vos euïoz, qui vos euïos's'es* ou mieux *qu' vos eus'so's's'es*, que vous ayez; — *qu'ils euïenu* (rare), *qu'ils euïenus's'ent* ou mieux *qu'ils eus's'enus's'ent*, qu'ils aient.

La seconde personne *euïes* ou *eus's'es*, voilà l'impératif wallon dont les autres formes sont : *qu'il eus's'e*, — *eus's'ans*, ayons (*eus's'ans sogne*, ayons soin; *eus's'ans do corage*, ayons du courage); *eus's'ïz*, ayez; *qu'ils eus's'enus's'ent*, qu'ils aient.

Pour *eusse* français reproduisant *habuissem*, rappelez-vous *fusse* décalquant *fuissem*. Le Wallon, lui, abusant des *essem* ou *issem* au présent du subjonctif, n'eut plus à sa disposition qu'un vilain *habuississem* dansson *eus's'is's'e* pour imparfait du même mode : *Qui j'eus's'is's'e*, que j'eusse; — *qui t'eus's'is's'es*, — *qu'il eus's'is's'e;* — *qui nos eus's'ins'se's*, — *qui vous eus's'is's'es*, — *qu'ils eus's'ins's'ent*. J'en demande bien pardon à mes chers compatriotes, mais je n'ai pas la plus petite envie de vanter cette forme-là. Elle est trop riche.

Le parfait et le plusque-parfait du subjonctif *que j'aie eu*, wall. *qui j'eus's'e ieu*, et *que j'eusse eu*, wall. *qui j'eus's'is's'e ieu*, nous sont connus dans leurs éléments constitutifs. Passons.

Il n'y a que trois conjugaisons dans les langues romanes et ces trois conjugaisons sont

principalement distinguées par leur infinitif et leur participe passé : 1 *Are, Ato;* — 2 *Ere, Uto;* — 3 *Ire, Ito.*

Première conjugaison. — Par l'étude des deux verbes les plus importants des langues romanes et germaniques, nous avons appris à connaître la nature et le mécanisme des terminaisons françaises et wallonnes. Il y a plus, nous connaissons les auxiliaires à l'aide desquels se conjugue la moitié des temps des verbes transitifs et intransitifs. Nous pourrons ainsi, dans les pages consacrées aux trois conjugaisons franco-wallonnes, supprimer les temps composés et ne donner que la première personne des temps simples à flexions régulières.

La première conjugaison comprend les verbes dont l'infinitif et le participe sont en ARE, ATO ou AR, AT ou ER, ET = É. Elle offre en wallon deux classes bien distinctes :

1° Les verbes en ER, É (ET) pour *ar* (*are*), *at* (*atus.*)

2° Les verbes en IER, IET pour *iar*, *iat*.

Le français réunit ces deux classes en une seule.

La classe des verbes en *ier* ne diffère dans le wallon de celle des verbes en *er* que par la perpétuelle contraction de *ier* de l'infinitif et de *iet* du participe passé en un *i* mineur long et accentué.

Somniare, *somniatum*, fr. *songer*, *songe* (le *ia* monte à *ja* ou *gia*), wall. *song't*, *song't*, avec le participe malheureusement semblable à l'infinitif : *Po Song't*, *j'a song't*, pour rêver, j'ai rêvé.

En dehors de ces deux formes contractes, auxquelles il faut ajouter *îz* pour *iez* aux secondes personnes du *pluriel*, tout est commun entre les deux classes de la première conjugaison. Ainsi, sans parler du participe présent wall. *ch'antant*, *s'ongeant*, le verbe *j'i c'hante*, je chante, dont l'infinitif est en *er* et le participe passé en *é*, peut servir de modèle à *j'i song'e*, je songe, du verbe *song't* pour *song'ier*. Voici cette conjugaison au présent de l'indicatif : *j'i ch'ante*, — *ti ch'antes*, — *il ch'ante*, — *nos ch'antans*, — *vos ch'antez* (ça et là *vos chantoz*, — *ils ch'antenu*. On dira donc de même *j'i song'e*, — *ti song'es*, — *il song'e*, — *nos son-g'eans*, — *vos song'îz*, — *ils song'enu*.

La terminaison *abam* des imparfaits de la première conjugaison se fait *éve* ou *euve* (cette dernière appartient surtout à Namur) et l'on a : *ji chanteuve*, — *ti ch'anteuves*, etc.

Au futur, *ei*=*ai*=*hai*=*habeo*, comme dans toutes les conjugaisons, donne *j'i ch'anterai*, je chanterai, — *ti ch'anterais*, tu chanteras, — *il ch'anterait*, il chantera, — *nos ch'anterans*, nous

chanterons, — *vos ch'anteroz*, vous chanterez, — *ils ch'anteront*, — ils chanteront.

Je le répète, l'imparfait *habebam*, dans *aveuve* aphérésé en *euve*, a formé tous ces conditionnels wallons, comme ce même *habebam* dans *avais*, devenu *ais*, a formé tous les conditionnels français : *j'i ch'antereuve*, je chanterais, (voyez *j'i sereuve*, p. 86, et *j'aureuve* p. 94).

L'impératif n'offre aucune difficulté : *ch'ante*, chante; — *qu'il ch'ante*, qu'il chante; — *ch'antans*, chantons; — *ch'antez*, chantez; — *qu'ils ch'antenus's'ent*, qu'ils chantent.

Le subjonctif *cantem* est bien reproduit dans les trois personnes du singulier en français et en wallon : *qui j'' ch'ante*, que je chante, — *qui t' ch'antes, qu'il ch'ante;* mais au pluriel revient l'inévitable *essem*, wall. *s's'e*, dans wall. *qui nos ch'antans's'es*, que nous chantions; — *qui vos ch'antés's'es* (et *ch'antos's'es* rare), que vous chantiez; — *qu'ils ch'antenus's'ent*, qu'ils chantent.

Partout l'imparfait du subjonctif est en *is's'e* dans le wallon, même dans cette première conjugaison, où le *cantavissem* latin contracté donne encore *cantassem* si bien décalqué par le français dans son *chantasse : qui j'i ch'antis's'e*, que je chantasse; — *qui t' ch'antis's'es*, que tu chantasses; — *qu'il ch'antis's'e*, qu'il chantât; — *qui*

nos ch'antins's'es, que nous chantassions; — *qui vos ch'antîs's'es*, que vous chantassiez; *qu'ils ch'antins's'ent*, qu'ils chantassent.

Un présent et un imparfait de l'indicatif, un futur et un conditionnel, — un impératif, — un présent et un imparfait du subjonctif, voilà, en dehors de l'infinitif et des participes, les sept flexions sans auxiliaires que vous retrouverez dans tout verbe wallon. Le français possède un temps simple de plus, c'est le passé défini qui lui rend de si grands services dans la narration. Dans la première conjugaison, *cantavi* contracté en *cantai* (ce *cantai* est encore aujourd'hui le passé défini des italiens), devint en français *je chantai*. *Tu chantas* pour tu *chantast* reproduisit *cantast*. Ce même système de contraction appliqué à la troisième personne *cantavit*, en fit *chanta*. *Cantavimus* passant à l'italienne par *cantammus* pour *cantavmus* (*cantammo*), devint *chantammes*, puis *chantâmes*, mais l'accent circonflexe n'a jamais fait prononcer, dans l'Ile-de-France, du moins l'*â* de cet *âmes* pour *ammes* comme un *a* femelle (grave et long) : les Wallons feraient bien en cela d'imiter la tradition française, tradition fort rationnelle, comme on vient de le voir par l'étymologie *cantammus* =*chantammes*. Le *cantastis* latin se fit tout naturellement *chantastes*, puis *chantâtes*. Enfin,

cantarunt pour *cantaverunt* se reproduisit sous la forme *chantèrent* avec *a* changé en *è* (p. 32).

Dans un récit, le Français vous dira : La basse *chanta* et quand elle EUT CHANTÉ, on l'applaudit. Le Wallon n'ayant pas le passé défini (je chantai), on comprend qu'il ne possède point son corrélatif le prétérit ou passé antérieur (*j'eus chanté*). Force lui est de traduire :

Li basse a chanté et quand elle a ieu chanté, on l'a applaudi.

Les flexions de la première conjugaison sont celles d'un très-grand nombre de verbes en français et en wallon : les verbes, dans chacune des trois autres conjugaisons, sont loin d'être aussi nombreux. Je ne donnerai dans cette esquisse que les exemples qui paraissent offrir le plus d'intérêt à notre étude parallélique. Si je commence par le wallon, c'est qu'il est ici plus riche que le français et le latin.

Premiere Classe : ER — 1° *verbes latins. Lumer, j'i lume, j'i lumeuve, j'i lumerai, j'i lumereuve*, etc., éclairer, éclairer à quelqu'un ; ce verbe, qui entre dans franç. *al-lumer*, suppose l'existence d'un *lume*, ital. *lume*, pour lat. *lumen*, lumière, lequel avec *lux*, *lucere*, *lucidus* vient du verbeGLU=GRU de GR', B_iller, être ardent, *Lexiologie indo-europ.* page 350. Le composé *allumer*, très-usité en wallon dans le

sens transitif *allumer l' fœu, allumer l' ch'andelle* ou *one brocalle* (une allumette), est employé unipersonnellement dans *il allume*, il éclaire.

Dispierter, j'i dispiette, nos dispiertans, vos dispiertez (avec *r* changé en *t* devant *e* muet). *j'i dispierteuve*, etc., éveiller, réveiller, en vieil espagnol *espertar*, espag. mod. *despertar*, ce qui suppose nécessairement un *expergitus* pour *experrectus*, lequel contracté en *expertus* ou *spertus* a donné *spertar*, d'où par la proposition *de : desperter* et *dispiertar*. *Experrectus* est le participe de *expergo=ex+pergo* et *pergo=per+rego:* REGO, REGere, sansk. R'G', RAG', conduire, diriger, forme secondaire par un thème RAGA du verbe simple R', AR ou RA, tendre vers, aller, mouvoir, *Lexiologie*, p. 366.

Acheter, franç. acheter, ital. *accattare* pour *ad+captare*, prendre pour soi, acquérir. *Captare* pour *Capta+ere* est issu du participe passé *Captus, capta* de *Capere*, sansk. KAP (p. 90). De là : *Racheter=re+ad+captare*.

Brûler, franç. *brûler*, vieux fr. *brusler*, ital. *brustolare* verbe composé du préfixe roman *ber, br, bar*, d'outre en outre, à fond, correspondant au *per* latin et au *ver* germanique, et du verbe diminutif latin *ustulare* dérivé par *ustulum ustula* de *ustus, usta, ustum*, participe passé de *urere* pour *usere*, sansk, US, brûler, briller,

forme désidérative de WA, U, souffler. Le feu est l'ami et l'enfant de l'air, disent les Hindous. Voyez *Lexiol.* p. 397 et 398.

Schapper, franç. *échapper*, ital., *scappare*, prov. *escapar*, verbe composé de *ex* remplacé par *s* dehors, et d'un *cappare* dérivé de *cappa*, enveloppe, issu lui-même de *CAPere*, entourer, envelopper, contenir, prendre, p. 90. Un autre dérivé de *CAPere, campus*, a fourni au wallon *discamper*, franç. *décamper* pour *de+ex+campare*, sortir du *campus=camp=champ*, c'est-à-dire de l'enclos où vous étiez renfermé.

Compter, franç. *compter*, ital. *contare*, pour *computare*, compter, de *computus*, comput compte, nom composé de *cum* et de *putus* (devis, partage) du verbe PU, frapper, abattre, puis couper, retrancher, Cfr. *colp* pour *colaphus* ou *colapus*, coup, d'où l'on a fait *couper* pour *colper*, wall. *cóper*. *PUtus* a si bien le sens de *coupé bas*, *retranché*, que vous le retrouverez avec son image dans *de-PUtare*, *détacher* quelqu'un pour une mission, dans *am-PUtare*, amputer, couper tout autour, et, enfin, dans *PUtare*, penser, c'est-à-dire, ici, discerner, distinguer entre idée et idée, entre sensation et sensation.

Riciner, vieux franç. *reciner*, faire le repas qu'on appelle *goûter*, pour *recœnare*, *cener* ou

ciner de rechef (*re*), de *cœna*, cène, repas principal. De même que *reciner* est devenu *resner*, il est au moins très-probable qu'un *de-cœnare*, prendre un à-compte sur la *cœna* a donné le *disnare* du bas-latin, le *disinare*, *desinare*, italien, le DISNER, du vieux français, franç. et wall. *dîner*.

Dij'uner, franç. déjeûner, rompre le *jeûne* en prenant des aliments pour la première fois du jour, pour *de*+*ex*+ (je)*junare*, ital. *giunare*, jeûner, verbe dérivé de *jejunus* pour *jejumenus* qui se dompte, qui dompte sa faim, qui est à *jeun*, du verbe YAM, dompte, forme altérée de DAM, DYAM, serrer, dompter (*domare*). En sanskrit, PRA-YAM signifie *jeûner* : le préfixe PRA est correspondant du latin *pro*.

Schoûter, franç. *écouter*, vieux fr. *escoulter*, ital. *ascoltare* et scoltare, reproductions du latin auscultare, prêter l'oreille, verbe derivé du nom *auscula* ou *ausicula* et *auricula*, oreille, diminutif de *ausis* ou *auris* pour *hausis* comme le prouve le sanskrit GHAUSA, oreille, de GHUS, entendre, forme secondaire de GHU, crier, retentir.

Et beancoup d'autres tels que *accostumer*, accoutumer; *mes's'ener*, moissonner; *tis'ener*, tisonner; *berdeler*, berdeler; *disteler*, dételer; etc.

Voici maintenant quelques verbes d'origine

germanique appartenant à cette première classe de la première conjugaison :

Gretter, franç. *gratter*, ital. *grattare*, espagn. *gratar*, du tudesque *chrazôn*, bas-allem. *kratsen*, all. *kratzen*. Le wallon donne à son *gretter*, outre le sens du français *gratter*, celui d'*égratigner* diminutif de *gratter* avec le préfixe *ex*=*es* =*é*. Les correspondants sanskrits sont KSAR, K'HAR, racler, tailler, raser, *Lexiol.* p. 413.

Schurer, vieux franç. *eschirer*, provenç. *esquirar* du tud. *skeram* ou *skerram*, détruire en grattant, en ratissant, en rasant, cfr. allem. *scheren* et angl. *shear*. Le wallon possède deux composés de *schurer* : *coschurer* (avec le préfixe *co, cum* marquant *au complet*, perfection) et *dischurer* (avec le préfixe *de* marquant *en bas*, *séparation*) franç. *déchirer* pour *deschirer*. Sur la métathèse de S dans SKAR pour KSAR, voyez *Lexiol.* p. 413.

Astocquer, fixer, appuyer contre, de *a* contre auprès (ad) et de *stock*, souche, tige, pieu, bâton. *Astoquer* c'est donc *mettre à stocque* comme dit le wallon lui-même.

Stock, tige, et *stecken*, enfoncer, sont des formes dérivées des racines STA, STI, fixer, enfoncer, *Lexiol.* p. 218 et 219.

Bouter, pousser, faire des efforts; 2° lancer, mettre, comme le vieux français dans *bouter au*

large, bouter la bête. On connait franç. *boute-en-train, boute-feu*, etc. Ce verbe que l'espagnol et le provençal écrivent *botar* est une reproduction d'un verbe tudesque *bôtan* ou *bôzan*, en moyen-haut-allem. *bôzen*, pousser, heurter. *Le bouton*, wall. *li botton*, ital. *bottone*, celui qui pousse, et *le bout*, wall. *li bout*, sont des dérivés du même radical.

Schimer, vieux franç. *escumer*, écumer, de *escuma*, escume, wall. *schime*, ital. *schiuma*, reproductions du tudesque *scûm*, *écume*, allem. *Schaum*. Le latin *SPUma*, écume, est plus conforme à la racine arienne SPU ou SPHU, souffler, enfler : le tudesque a changé P en K. Voyez *Lexiol.* p. 400.

Aurder pour *warder*, vieux fr. *guarder*, garder, ital. *guardare*, reproductions romanes du tudesque *wartên*, all. *warten*, avec l'appoggiature habituelle du *g* devant *w* (p. 44) du verbe WR', WAR, courber, entourer, couvrir, garder, dont la forme organique est DHWR', DHWAR, *Lexiologie* page 266. Pour le passage de l'idée *courber* à celle *d'envelopper*, *garder*, voyez plus haut (p. 90) ce que nous avons dit de CAPere.

Screper, ratisser, vieux franç. *Escraper*, reproduit le bas-allemand. schrapen, angl. *to scrape*. Cfr. l'arien KSARP, racler, tailler, d'où lat. *scalpere*.

Trinquer, fr. *trinquer*, ital. *trincare*, c'est l'allemand *trinken*, boire, angl. *to drink*, racine TR', répandre, abreuver, *Lexiol*, p. 324.

Gripper, franç. *grimper*, du tudesque *klimban*, gravir, monter, angl. *to climb*; le wallon a assimilé au *p* le *m* qui le précédait. La racine de *grimper* et GR', GUR, fléchir fortement (les membres), courber, affaisser d'où *gravis*, lourd, grave, *Lexiol*, p. 277.

Marquer, franç. *manquer*, ital. *marcare*, esp. et prov. *marcar*, *de marca*, limite, signe, marque, tud. *marcha*, all. Marke, de la racine MR' dont la forme secondaire la plus usitée est MR'Ç, rompre, partager, discerner, *Lexiol*, p. 135.

IIe Classe de la première conjugaison franco-wallonne. — Elle ne renferme que des verbes en *ier*, *iet*, contractés en *î*, *i*, ce qui confond malheureusement l'infinitif et le participe passé. Le *i* étymologique ou adventice des terminaisons en *iare* disparaît souvent dans le français. Je donnerai d'abord quelques contractes en *i* d'origine romaine :

Laschî, franç. *lâcher* pour lascher, ital. *lasciare*, lat. *laxare*, devenu *laxiare* de *laxus* pour *mlaxus*, lâche, mou (la forme organique *malaxus* est dans *malaxare*), dérivé de la racine MLAKS, forme secondaire du verbe primitif MAR ou MRA, étendre, amollir, *Lexiol*, p. 357.

Epêch'i, franc. *empêcher*, ital. *impacciare*, espagn. et prov. *empachar*, reproductions d'un *impactare* fréquentatif de *impingere*, attacher quelque chose après quelqu'un, l'embarrasser, composé de *in*, à, sur, et de *pangere* serrer, attacher, fixer, sansk, PAK', PAÇ, formes secondaires de PA, serrer, lier, *Lexiologie*, p. 190. *Dispêch'i* (*si*), franç. *dépêcher* (*se*) est le contraire de *Epêch'i*, *empêcher*.

Fouillî, bêcher, faire des fouilles, franç. *fouiller*, prov. *fozilhar*, est le diminutif latin *fodiculare* par *fodiculus* dérivé de *fodicare*, creuser, issu lui-même de FOD*ere* pour BHOD*ere* ou BODH*ere* (avec un transport du *h* qui nous est déjà connu) sanskr. BADH, courber, être concave, creuser, *Lexiol.*, p, 249.

Cominci, franç. *commencer*, ital. *cominciare* est un composé de *cum* et *initiare*, initier, verbe dérivé du nom *initium*, entrée, commencement, issu lui-même du verbe *inire*=in, dans, + Ire, aller, aller dedans, entrer, entrer en matière, commencer. Le verbe primitif I aller existe encore en sanskrit, en grec, en latin, en lithuanien, en russe, etc. Voyez *Lexiologie indo-européenne*, p. 379 et 380.

Evoyî, franç. *envoyer*, ital. *inviare*, mettre en voie, *in* + *viam*. *Via* a pour ancienne forme latine *veha* (all. *Weg.*) de la racine VEH d'où

VEH*ere* transporter, *vectus*, *vectura*, etc., en sanskr. WAH, croître, grandir, élever, porter : ce WAH est pour la forme organique WR'DH (R' demi-voyelle se change en A, et D tombe devant H) intensitif de WR', s'étendre, croître, produire, *Lexiol.*, p. 376 et 377.

Loyi, franç. *lier*, ital. *legare*, c'est le verbe latin *ligare* avec chute du *g* (p. 51), *liare*. Cfr. *loyen*, lien, lat. *liamen* pour *ligamen*. Le sanskrit dit LIG ou LING, entrelacer, embrasser.

Bôs'i, donner un baiser, franç. *baiser*, ital. *bacciare*, du latin *basium*, baiser, d'où *basiare*. *Basium* est représenté en espagnol par *beso*, en provençal, par *bais*, et, en italien, par *baccio*, *bagio*. Le wallon le reproduit sous trois formes, car il dit donner *one baise*, *one bôs'e*, *on bech'e*. Voyez la racine BA, lier, entrelacer, *Lexiologie*, p. 248.

Mougni(passim *magni*, *maing't*), franç. *manger*, ital. *mangiare* et *manucare*, tous représentants du latin *manducare*, forme dérivée de *mandere*, mâcher, manger. Ce *mandere* a pour racine MAD (cfr. grec *madsa*, mêts et *masaomai*, je mâche) pour MR'D, rompre, reproduit dans le MORDERE latin MR'D est une forme intensitive de MR', rompre, partager, et (par individualisation dans MR'D ou MAND) casser sous la dent, mordre, mâcher.

Schoirchî, franç. *écorcher* pour *escorcher*, esp. *escorchar*, reproductions du latin *excorticare*, ital. *scorticare* (scortiar, scorch'iar, schorchiar, schoirchier), composé de *ex* avec l'idée d'enlever et de *cortex*, *corticis*, écorce, nom dérivé du verbe KR' courber, être concave, envelopper, frère de KA (CAP) que nous avons vu plus haut (p. 90).

Et une foule d'autres verbes latins plus ou moins malades, tels que *sucî*, sucer; *couch'î*, coucher; *caressî*, caresser; *crit*, crier; *rognî*, rogner; *sayî*, goûter, d'où *assayî*, essayer; *bagnî*. baigner (se); *ch'essî*, chasser; *pleyî* et *ployî*, plier, et ployer; *maschî*, mâcher; *mouillî*, mouiller; *rûtî* et *brûtî*, bruire, etc., etc.

Les verbes contractés de la première conjugaison fournis par les vainqueurs des Romains des Gaules sont beaucoup moins nombreux (1). Voici les plus remarquables :

Gagnî, franç. *gagner*, vieux franç. *gaaigner*, tal. *guadagnare* représentent le verbe tudesque (ancien-haut-allemand) *weidanôn*, attraper à la chasse, se repaître : la vieille langue franque offre aussi *weidanjan* avec les mêmes significations. Le radical *weida*, chasse, pâturage, ne renferme que l'idée de destruction inhérente à

(1) Il ne faut jamais oublier que wallon, comme le français, EST du latin, mais qu'il A de l'allemand.

la racine WIDH forme intensitive (DH ou DHA ne diffère pas du *do* anglais) de WI pour DWI, couper, fendre ; cette forme est conservée dans le latin VID*ere*, couper, du composé diVIDere, diviser, détruire, *Lexiologie*, p. 417.

Disguis'i, franç. *déguiser*, prov. desguisar, c'est-à-dire *guisar*, arranger, donner une allure, une manière, une *guise*, enfin, *dif*férente (*dis-*) de celle qu'on a d'habitude. Le radical *guisa* pour *gwîsa* n'est que le tudesque *wîsa*, manière, apparence, allem. *Weise*, angl. *wise*, avec l'appoggiature du *g* devant *w* (p. 44). Ce *wîsa* qui sonnerait *visus*, aspect, en latin, est un dérivé de la racine WID, voir, savoir, lat. VID*ere*, *video*, *visum*, all. *wissen*, savoir et *weisen*, faire voir, montrer. WID, voir est frère de WIDH, diviser : *cerno* et *discerno* (grec *crinô*), *puto*, *distin guo*, etc., ont signifié *je coupe*, *je mets à part*, *je ne confonds pas*, avant de signifier par un beau trope, je discerne, *je vois*, *je sais*, *je pense*..

Stich'i, ficher, enfoncer, est une copie wallonne de *stikan*. angl. *to stick*, fixer, ficher par un *stikiar* ou *stikier*. Le sanskrit a pour correspondant STIGH, le latin, *stinguere*, et le grec, *stidsô* pour *stigio*; toutes formes secondaires du verbe primitif STI, presser sur, piquer, de la fa-

mille de STA, de STU et de STR'. *Lexiol.*, p. 219.

Bris'i, franç. *briser*, prov. brisar, *brizar*, verbe dérivé du nom *bris*, morceau, éclat, fragment, identique à l'ancien-haut-allemand *brist*, qu'on retrouve dans *bristu*, je brise, du verbe *brestan*, allem. *bersten*, ang. to *burst*. *Brestan* est proche parent de *Brechan*, briser, rompre, allem. *brechen*, ang. to *break*, sanskr. BHR'G' devenu BHAG' par le changement habituel de R' en A. Or ce BHR'G = *brechan* est, comme *bri-st*, une forme dérivée de BHR' courber, rompre.

Broyi, franc. *broyer*, est le verbe franco-wallon qui représenterait le mieux le tudesque *brechan*, goth. *brikan*, sanskr. BHR'G. s'il n'existait en wallon un délicieux

Brock'i, rompre son enveloppe et s'en échapper avec force. Souvent quand on les cuit sans les peler, les *pommes brock'enu* par l'énorme dilatation des gaz qu'elles recèlent sous leurs péricarpes.

Lech'i, franç. *lécher*, ital. *leccare*, prov. *lichar*, *lechar*, copies romanes du tudesque *lecchón*, vieux sax. *liccôn* et *leccôn*, allem. *lecken*, angl. to *lick*. Cfr. lat. *lingere*, sanskr. LIH, LAIH pour LIGH, LAIGH. Voyez sur ce LIGH substitut de DIGH, arroser, humecter, et sur *lingua* pour *dingua* (*the tongue*) *Lexiologie*, p. 335 et 336.

Et quelques autres tels que *sack'i*, tirer ; *was-*

ché, gâcher, laver; *waité*, regarder; *hach'é*, hacher; *bóqué*, entasser, combler; *touché*, toucher; *sogné*, soigner, et *besogné*, avoir soin de, etc.

IIe conjugaison. — La deuxième conjugaison dans les langues romanes comprend les verbes de la seconde et de la troisième conjugaisons latines (*monêre*, *moneo* et *legere*, *lego*); c'est dire qu'elle embrasse les verbes français terminés en *oir* à l'infinitif comme *voir* (videre) et ceux terminés en *re* comme *entendre* (intendere). Cette différence de finale à l'infinitif avait fait séparer en deux conjugaisons distinctes (3e et 4e) des verbes ayant partout ailleurs les mêmes flexions. En revanche elle avait associé des verbes qui n'avaient entre eux d'autre ressemblance qu'une terminaison commune à l'infinitif francisé. Ici, comme toujours, c'est de la langue organique, c'est du latin qu'il faut partir pour constater des points de distinction fondamentale. Puis, en passant par l'ancien français, on voit que tous les verbes de la langue de Molière sont réductibles aux trois conjugaisons romanes telles que nous les donnent, par exemple, les grammaires de la langue italienne (Are, Ato; — Ere, Uto; — Ire, Ito). On y ramène, dit M. J.-J. Ampère (1), par la considération de l'ancienne lan-

(1) *Histoire de la formation de la langue française*, page 143.

gue, les verbes que la forme de leur prétérit passé semble soustraire à l'une des trois. *Craindre* fait *craint*, qui ne rentre dans le paradigme d'aucune des trois conjugaisons néo-latines; mais le verbe primitif français était *criembre*, qui faisait *cremut*, comme *rendre* faisait *rendut*. *Réduit* de *réduire* se ramène aussi à la forme en *ut*, quand on voit, dans l'ancienne langue, *uit* se changer perpétuellement en *ut* au passé des verbes en *uire*, *nut* pour nuisit, *estrut* pour *instruisit*. Là où il y a irrégularité, elle s'explique par l'étymologie. »

Plusieurs verbes de la deuxième conjugaison n'ont pas, en wallon, d'infinitif proprement dit: ils le remplacent par un *supin*. Le supin n'est, on le sait, qu'une forme neutre du participe passé. Ainsi, *debere* devenant *devere* et *dovere*, fait au participe et au supin *devuto* et *dovuto*, et ce devuto, passant par *devut* et *de(v)ut* devient en français déu, deu, dû. Le wallon ne descend pas jusque là, il s'arrête à *devut* qu'il prononce et écrit *divu* et par contraction *dvu*. Ce *dvu* participe passé et supin, remplace l'inusité *divoeir* (pour devoir). et l'on dit *po dvu*, *di dvu* pour devoir, de devoir, comme on dit *j"a dvu*, j'ai dû.

La langue française possède dix-huit verbes dont l'infinitif est en *oir*, antrefois *er* pour *ere*

latin. Ce sont : 1° les six réguliers : *devoir, percevoir, apercevoir, concevoir, decevoir* et *recevoir;* 2° les douze irréguliers : *choir, déchoir, échoir, pleuvoir, pouvoir, savoir, seoir, s'asseoir, surseoir, valoir, voir* et *vouloir.*

Tous ces verbes sont d'étoffe romaine : *devoir,* wall. *divu, dvu,* rarement *dû,* part. prés. *divant, dvant,* ital. *dovere,* latin *debere* = *de* + *hibere,* pour *habere,* avoir en moins (*de*), comparez *præbere* pour *præ-hibere.* HAB pour KHAB, garder, tenir, nous est connu, voy. p. 89, Ind. *j'i doeis*, je dois, *ti doeis, il doeit, nos dvans* (divans), *vos dvoz, ils duvenu.* — Imparf. *j'i dveuve,* etc.—Fut. *j'i duvrai* ou *dvrai.* — Condit. *j'i dvreuve,* etc, — Subjonct. *qui j'' doeive.* — Imparf. *qui j'' du's'se.*

Percevoir, wall. *percevoeir,* lat. *percipere,* par *perceber, percever. Capere,* tenir, prendre, devient *cipere* en composition comme *habere* y devient *hibere. Per* dit *par voie de*, par le moyen de. Le préfixe franco-wallon *a* pour *ad* joint à *percevoir* a donné *apercevoir,* wall. aperceveoir et aperçu contracté de *apercevu.*

Concevoir, wall. *concevoir* et *conçu,* lat. *concipere.* Ind. prés. *j'i conçoeis.* — Imparf. *j'i conceveuve.*

Le wallon n'a pas *décevoir,* lat. *decipere.*

Recevoir. wall. *ricevoeir,* ital. *ricevere,* lat. *re-*

cipere. Ind. prés. *j'i rçoeis*, *ti rçoeis*, etc. Imparf. *j'i rceveuve*. Pour la racine CAP, voy. p. 90.

Choir, wall. *ch'aire*, participe passé *ch'aiu*, ital. *cadere*, *caduto*, lat. *cadere* pour *scadere*, sanskr. SCAD, fléchir fortement, tomber. *Lexiol*. p. 244. — *Déchoir* et *échoir*, composés de *choir*. par *de* et par *e* ou *ex*, ne sont guère employés en wallon qu'au participe passé *échu* ou *ècheu*, *dèchu*. *Asch'aire*, en wallon, correspond au *accidere* des Romains et fait *asch'aiu* au participe passé.

Pleuvoir, wall, *ploure*, participe passé *plovu*, et, plus souvent, *ploû*, lat. *pluere*. Le *v* euphonique dans *pleuvoir* est un enfant du *u* (ou) qui le précède : le wallon est plus organique. La racine PLU (*Lexiol*. p. 318), signifie se répandre, couler. *Pluere* est frère de *fluere*, comme *pluvia*, *li pleuve*, est cousin de *fluvius*.

Pouvoir pour *pouoir* avec un *v* euphonique né de *u*, comme dans *pleuvoir* pour *pleuoir*. C'est une reproduction avec chute du *t* de *poter* ou *potere*, forme romane pour *potesse* que le latin contracte en *potse*, *posse*. *Pot* ou *potis*, sanskr. PATI*s* signifie maître, parce qu'il dérive de PA, PAT, tenir, posséder, *Lexiol*. p. 186. Ici le wallon emprunte plus de la moitié de ses temps au verbe latin *pollere*, (rac. PR', sœur de PA, tenir) être fort, pouvoir : Supin (infinitif) *pollu* et *plu;* partic. prés. *pollant;* partic. pas. *pollu*,

plu (*j'i n'a nein pallu*, je n'ai pas pu); — indicat. prés. j'i *pous*, je puis, ti *pous*, il *pout*, nos *pollans* (*pollemus*), vos *polloz*, ils *pollenu*. — Imparf. *j'i polleuve* ou *j'i pl'euve*. — Fut. *j'i pórrai*, (potere habeo), je pourrai, etc. — Condit. *j'i pórreuve*, etc. — Subj. *qui j'' pouille* (polleam). — Imparf. *qui j'' pollis's'e*.

Savoir, wall. *sawoei* (comparez *avoir* et wall. *awoei*) ital. *sapere*, espagn. *saber*, lat. *sapere*. Le sens direct de *sapere* est *humecter* l'aliment avec la salive, et par suite, le goûter.

De là : *Sapidus*, qui a du goût, et son négatif *insipidus*. La racine SAP pour SAK, en Sanskrit SAK', est une forme contracte de SWAK' pour SA + WIK', arroser, mouiller, *Lexiol*, p. 374. Déjà, sur le domaine de la langue latine, on trouve *SAPa* pour SAKa, moût, à côté de *sucus*, suc. Les langues germaniques, qui sifflent tous les P en F, ont tud. SAF, suc, allem. *Saft* pour *sapt*. Au figuré *sapere* signifie *avoir bon goût*, apprécier les choses à leur juste valeur, en juger sainement et avec un profond sentiment des nuances, les SAVOIR, enfin. — Le wallon conjugue : *j'i sais* (prononcé à la française c'est-à-dire *j'i sê* et non sè comme disent les wallons qui pensent dire mieux en changeant en è ouvert l'é fermé du terroir), *ti sais* (prononcez

ti sé), *il sait* (prononcez *i sé*), *nos savans*, *vos savoz*, *ils saipenu*, ils savent, voilà bien le *sapiun* (t) latin. Imparf. *j'i saveuve*. — Fut. *j'i saurai*, je saurai. — Cond. *j'i saureuve*, je saurais. — Subj. *qui j'' saipe* (sapiam) que je sache, car, en français, *pia* devient *tia*, *cha* comme dans *apium* donnant *ache*. — Imparf. *qui j'' saipis's'e*, *que je susse*.

Si le simple *seoir* lat· *sedere* (sanskr. SAD) syncopé en *seere*, *ser*, *seoir*, et le composé *surseoir* n'existent pas en wallon, ou y trouve en revanche *s'asseoir* représenté par *s'as's'ire*, part. passé *as's'ís*, *j'i m'as's'ís*, etc.

Valoir, wall. *valu* (au supin et au participe passé), ital. *valere*, lat. *valere*, racine WR' s'étendre, croître, être fort d'où WIR, WAR et WAL et sur le terrain de la langue latine, *vir*, le fort, avec *virilis; virtus*, force; *vi*(r)*s*, pluriel *vires*, force; *valor*, *validus*, etc. — Le wallon dit *j'i vaux*, *nos valans;* — *j'i valeuve;* — *j'i vaurrai* pour *j'i vaudrai* (*d* changé en *r* par influence du *r* suivant), *j'i vaurreuve; qui j'' vauille* (valeam), que je vaille, — qui j'' *valis's'e*, que je valusse.

Voir, wall. *vóïe*, part. passé *vèu*, vu part. pr. *veyant*, voyant; ital. *vedere*, lat. *videre*. La forme romane *veder* perdant son *d* entre deux voyelles (p. 45) devint *veer* puis *veoir*, avec *oir* pour *er*,

puis enfin *voir*. La disparition du *r* final en wallon ne doit pas plus surprendre ici que dans *awoei*, *sawoei*, pour *avoir*, *savoir*. Pour la racine WID, voir, savoir, Cfr. page 111.

Vouloir, wall. *volu*, *vlu* (supin et participe passé); — participe présent *volant*, *vlant*. — Ind. *j'i voux*.—Imparf. *j'i voleuve*.—Fut. *j'i vórrai*.—Condit. *j'i vórreuve* et *j'i vórrais*. — Subj. prés. *qui j'' vouille*. — Imparf. *qui j'' volis's'e* ou *qui j''i vlis's'e*. Vouloir reproduit la forme romane commune *volere*, *voler*, substitut du *velle* romain. La racine de ce dernier portait la double signification *d'aimer*, *désirer* et de *choisir*, *vouloir*. L'adjectif *volupe* et son derivé *voluptas* possèdent particulièrement le premier sens; tandis que *velle*, *volo* impliquent l'idée de se déterminer pour une chose par *amour* de cette chose, la *choisir* en un mot. Le sens direct (physique) de VEL, VOL, sanskr. WAR, WLI, WR' et, sans apherèse, DHWR', est courber, être concave, envelopper, garder : de là le trope protéger, chérir, aimer, *Lexion* p. 266-271.

Parmi les verbes de la troisième conjugaison dont l'infinitif est en *re*, je ne citerai que les exemples dont les flexions pourraient offrir quelques difficultés.

Joindre, wall. *j'ondre* (règles I et II p. 23 et 24),—part. passé *j'ondu*,—part. prés. *j'ondant*;

— ital. *giungere*, lat. *jungere*, avec *dre* français et wallon pour *gre*, comme dans *peindre* et *feindre* pour *pingere* et *fingere*; sansk. YUG' forme secondaire de YU pour DYU (les explosives tombent devant les sifflantes) renforcé de DU, serrer, lier, joindre. *Lexiol.* p. 260 et 261. — Le wallon conjugue : *j'i j'oñs*, je joins, — *ti j'ons*, *il j'ont*, — *nos j'ondans*, — *vos j'ondoz*, — *ils j'ondenu*. — Imparf. *j'i j'ondeuve*, je joignais. Fut. *j'i j'ondrai*. — Condit. *j'i j'ondreuve*. — Impér. *j'ons*. — Subj. *qui j' j'onde*, que je joigne, *qui t' j'ondes*, *qu'il j'onde*, *qui nos j'ondans's'es*, *qui vos j'ondos's'es*; *qu'ils j'ondenus's'ent*. — Imparf. *qui j'e j'ondis's'e*, etc.

Perdre, wall. *pieddre* (prononcez *piette*, règle II p. 24), lat. *perdere* = *per* + *dere* pour *dare*, c'est-à-dire donner ou jeter *à travers* (*per*) les éléments, ou PARMI la foule des autres objets. La racine arienne DA se conjugue en sanskrit *dadâ-mi* et, en grec, *di-dô-mi*. Le *donner* français, lat. *donare* est un produit de troisième degré dérivé de *donum*, *dona*, don, sanskr. *dâ-na*. *Lexiol.* p. 257. — Le wallon conjugue : *j'i pièds*, *ti pièds*, *il pièd*, *nos pierdans*, *vos pierdoz*, *ils pieddenu*. — Imp. *j'i pierdeuve*. — Fut. *j'i piè-drai*. — Condit. *j'i pièdreuve*. — Subj. prés. *qui j'i piedde*, *qui nos pierdans's'es*. — Imp. *qui j' pierdis's'e*.

Conduire, wall. *codûre*, ital. *condurre* pour *conducre*, lat. *conducere* = *con*, avec + *ducere*, mener, tirer, sanskr. DUGH ou (avec chute de G devant H) DUH, tirer, traîner. *Lexiol.* p. 334. — Le wallon conjugue *j'i codûs*, je conduis, *ti codûs*, *il codût*, *nos codûs'ons*, nous conduisons, *vos condûs'oz*, *ils codûs'enu*. — Imp. *j'i codûs'euve*. — Fut. *j'i codûrai*, etc.

Boire, wall. *boire* et *bboire*, part. passé *bevu*, parf. pr. *bevunt*, racine BI pour PI, sustenter, abreuver, boire, *Lexiol.* p. 189. La forme romane *bevere*, perdant son *v* entre deux voyelles, devint *beere* ou *bère* et, par suite du changement de *é* en *ei* et *oi* (p. 33), *beire*, *boeire*, *boire*. La conjugaison n'offre de difficultés qu'au présent de l'indicatif : *j'i boeis*, *ti boeis*, *il boeit*, *nos bevans*, *vos bevoz*, *ils bevenu*. C'est la même conservation du *v* pour *b* aux trois personnes du pluriel dans le français et le wallon. — *J'i beveuve*, je buvais, etc. ; — *j'i boeirai* ; — *qui j' boeire*, que je boive, lat. *bibam* ; — *qui j' bevis's'e*, lat. *bibissem*.

Écrire pour *escrire*, wall. *sertre*, ital. *scrivere*, lat. *scribere*, d'une forme organique arienne KSRIBH, verbe diminutif dérivé de KSAR, gratter, tracer, graver, *Lexiol.* p. 414. — En wallon : *j'i scris*, *ti scris*, *il scrît*, *nos scrians*, *vos scrioz*, *ils scrienu*. — Imp. *j'i scrieuve*. —

Fut. *j'i scrîrai*. — Subj. *qui j'i scrîë* ou *qui j" sicrîë*. — Imp. *qui j'i scriis's'e* ou *qui j" sicriis's'é*. — Part. passé *scrît*. Part. prés. *scriant*.

Dire, wall. *dire*, ital. *dire* pour *dicre*, lat. *dicere*, sansk. DIÇ (1), montrer, faire voir et faire savoir, dire. La forme arienne organique est DIK ou DAK que le grec allonge dans son *deik-nu-mi*, je montre, et que les Germains renforcent dans goth. *teihan*, montrer, angl. *to teach*, allem, *zeigen*. Le thème DA-KA d'où provient cette forme secondaire DAK ou DIK est un dérivé du verbe simple DA, faire tenir, donner, comme l'indique assez le premier sens de DIÇ en sanskrit lequel est faire tenir, donner, Cfr. lat. *dicare* de la même racine, *Lexiol.* p. 257. — Le wallon conjugue : *j'i dis*, *ti dis*, *il dist*, *nos dis'ans* ou *nos ds'ans*, *vos ds'oz*, *ils dis'enu*. — Imp. *j'i dis'euve* ou *j'i ds'euve*. — Fut. *j'i dirai*. — Sub. *qui j" dis'e*. — Imp. *qui j" dis'is's'e*. — Part. prés. *dis'ant*. — Part. passé. *dit*.

Moudre, wall. *moure*, lat. *molere* (*molre moulre*, *moure*); Cfr. sanskr. MALANAN, ce qui est moulu, broyé; gr. *mulê*, la meule, lat. *mola*, all. *Mühle*, toutes formes dérivées du verbe simples MR', MAR, MUR, étendre, amollir,

(1) Le Ç dans la transcription du sanskrit vaut notre *ch*, et provient étymologiquement d'un K.

broyer. *Lexiol.* p. 357. — Dans la conjugaison franco-wallonne le L de la racine *mol* reparaît souvent : Indic. prés, *j'i mouds*, *ti mouds*, *il moud*, *nos molans*, nous moulons; *vos moloz*, vous moulez; *ils molenu*, ils moulent. — Imp. *j'i moleuve*, je moulais. — Fut. *j'i mourai*, je moudrai : ici nous retrouvons l'infinitif wallon et l'infinitif français avec la différence du *d* euphonique, si bien placé d'ailleurs devant le *re*, seconde syllabe de *molre* contracté de *molere*. — Subj. *qui j'' mole*, que je moule. — Imp. *qui j'' molis's'e*, que je moulusse. — Part. prés. *molant*, moulant. — Part. passé *molu*, moulu.

Connaître, vieux franç. *cognaistre*, wall. *connais's're*, ital. *conoscere*, lat. *cognoscere*=*co*+*gnoscere*. Gnoscere est la forme inchoative de GNO tel qu'on le retrouve dans co-GNO-vi, co-GNO-men, et ce GNO originairement identique au grec *gnô*, au sanskr, *g'nâ*, à l'allem. *kennen*, à l'anglais *kno-w*, n'est qu'une forme secondaire, par l'affixe pronominal NA (p. 64) du verbe simple GA, fléchir, rompre, d'où GANA et par contraction GNA (1), fléchir, rompre (Cfr. GEN-u, grec *gon-u*, genou), et 2° diviser, discerner, distinguer, connaître, comme *putare*,

(1) L'allemand, qui change tous les G en K. n'a point fait cette contraction : son *kenn*(en) de l'infinitif et son *kann*(te) de l'imparfait reproduisent le GAN primordial.

couper et penser, comme *cernere* et grec *crinó*, séparer et discerner, juger. — Le wallon dit : *j'i connais*, *nos connis's'ans* et nos *conns'ans*, nous connaissons; *vos connis's'oz* et *vos conns'oz*, vous connaissez; *ils connis's'enu*, ils connaissent. — Imp. *j'i connis's'euve*. — Fut. *j'i connirai*. — Condit. *j'i connireuve*. — Subj. *qui j' connais's'e*. — Imp. *qui j' connis's'is's'e*. — Part. prés. *connais's'ant;* — part. passé *connu*.

Faire, wall. *fer* (*fé*), ital. *fare* pour *facre*, lat. *facere*, de la racine *fa* avec *c* inchoatif comme dans *ja-c-ere*. FA est pour HA de DHA (p. 76), poser, établir, créer, faire, flam. *do-en*, angl. *do*. *Lexiol*, p. 255.

Le wallon conjugue : j'*i fais*, *ti fais*, *il fait*, *nos fians*, nous faisons, *vos fioz*, *ils faiënu*. — Imparf. *j'i fieuve*, (passim *j'i fis'euve*), *ti fieuves*, etc. — Passé indéf. *j'a fait*. — Fut. *j'i ferai*.— Subj. *qui j' faië*. — Imp. *qui j' fiss'e*. — Part. prés. *fiant*.

Vivre, lat. *vivere* pour *gvivere*. *Lexiol*, p. 346, est représenté en wallon par *viquer*, verbe la première conjugaison : *j'i vique*, je vis ; *j'a viqué* j'ai vécu; *j'i viquerai*, je vivrai, etc., etc.

Je terminerai l'étude de cette deuxième conjugaison par un verbe réfléchi :

Se taire, wall. *si taire* ou *s' taire;* la forme latine *tacere* est intransitive et signifie au pro-

pre être serré, être fermé, être caché. Sansk. TWAK', serrer, couvrir, cacher, Cfr. *teg-ere, tec-tum. Lexiol*, p. 209. — On conjugue en wallon : *j'i m' tais, ti t' tais, il s' taît, nos nos tais'ans, vos vos tais'oz, ils s' tais'enu.* — Imp. *j'i m' tais'euve.* Prétérit indéf. *j'i m'a taît*, je me suis tu ; *ti t'as taît*, tu t'es tu, etc. — Fut. *j'i m' tairai*, — Subj. *qui j'i m' taïë* ou *tais'e*, que je me taise. — Imparf. *qui j'i m' tais'is's'e*, que je me tusse. — Part. prés. *si tais'ant*, se taisant.

En français comme en wallon les flexions de *plaire*, lat. *placere* sont de tout point semblables à celles de *taire*, lat. *tacere*.

IIIe conjugaison. Elle a pour type *audire, auditus*. Elle contient, outre les verbes de cette quatrième conjugaison latine, quelques rares verbes latins de la deuxième (*monére*) ou de la troisième (*legere*) qui, en se romanisant, ont pris la voyelle aiguë : *implere* devenu emplir, *pœnitere* devenu *repentir* (se), *tenere* devenu *tenir*, *acquirere* devenu acquérir.

Les verbes wallons de cette conjugaison remplacent l'infinitif proprement dit par un véritable supin, c'est-à-dire par le neutre de leur participe passé : dormir, *doirmu;* servir, *siervu;* punir, *puni;* mentir, *meinti;* consentir, *conseinti;* mais le simple *sentir* contracte le *sentire* latin

en *sentre* et devient wallon *seintre* (prononcez *seinte*. Règle III, p. 25).

Les flexions aux divers temps et aux divers modes n'offrent aucune difficulté nouvelle. En tenant compte du changement des ss en s's', dans le wallon, il est facile d'établir la flexion wallonne d'après la flexion française. Ainsi les trois personnes du singulier au présent de l'indicatif sont les mêmes que dans les deux langues : *j'i punis*, je punis ; *ti punis*, tu punis ; *il punit*, il punit ; et le pluriel, en dehors du *nu* (le *no* italien) de la troisième personne, n'a de vraiment propre que le chuintement de ses *s* : *nos punis's'ans*. nous punissons ; *vos punis's'oz*, vous punissez ; *ils punis's'enu*, ils punissent ; — Imparf. *j'i punis's'euve*.—Fut. *j' punirai*. — Conditionnel, *j'i punireuve*.—Impér. *punis*. — Subj. *qui j" punis's'e*.—Imparf. *que j" punis's'e* (comme au présent), mais au pluriel : *qui nos punis's'ins's'es*, etc. — Partic. prés. *punis's'ant*. — Partic. passé *puni*.—C'est un verbe simple PU ou PAW, frapper, heurter, qui a donné la forme secondaire PUS, sanskr. PUNS d'où sont sortis et le nom latin *poesna*, plus tard *poena* et *punire* pour *pusnire*, frapper, châtier. Lexiol, p. 405.

Dormir, wall. *doirmu* et *darmu* pour doirmi, ce qui suppose un *dormuto*, roman au lieu de dormito, ital. *dormire*, lat. *dormire*, racine DRA

ou DAR, ronfler, dormir, sansk. *drâi*, grec DARTHA*nô*. On trouve quelques syncopes du *r* dans la conjugaison wallonne de ce verbe. Au présent de l'indicatif, nous trouvons *j'i dois*, je dors, *ti dois*, *il doit*, *nos doirmans*, *vos doirmoz*, *ils doimmenu* pour *doirmenu!* — Puis viennent : *j'i doirmeuve*, — *j'i doimmerai*, — *qui j'' doimme*, et au pluriel qui nos doirmans's'es — *qui j''* doirmis's'e, — doirmant. Les deux langues possèdent trois composés qui se conjuguent de même :

Endormir, wall. *èdoirmu*.

Redormir, wall. *ridoirmu*.

Se rendormir, wall, *si rèdoirmu*=*ri* + *es* pour *en* + *doirmu*.

Mentir, wall. *meinti*, lat. *mentiri*, trouver dans son esprit, excogiter, dérivé de *mens*, *mentis*, esprit, pensée (le pensant), né de la racine MAN, penser, laquelle a donné le parfait *me*-MIN-*i* (j'ai pensé, je pense), je me souviens, gr. *mnaomai*. — Le wallon dit *j'i meins*, *ti meins*, *il meint*, *nos meintans*, *vous meintoz*, *ils meintenu*, etc. De même : *j'i dmains*, je démens ; *j'i m' ripeins*, je me repens ; *j'i seins*, je sens, et les composés.

Servir, wall. *siervu*, latin *servire*. issu du nom *servus*, serf, esclave, pour *sevrus* de SA+WR' garder (p. 119). — Indic. prés. *j'i siès*, je sers ; *ti siès*, *il sièt*, *nos sièrvans*, nous servons ; *vos siervoz*, *ils sievvenu* pour *ils siervenu*. — *j'i sier-*

veuve. — Fut. *j'i sièvrai*. — Subj. *qui j'' sievve* — Imp. *qui j'' siervis's'e*. Part. présent *siervant ;* part. passé *siervu*.

Venir, wallon *vinu ou vnu* (toujours le supin), ital. *venire* pour GNE-NI-ere, comme *vivere* pour GVIV-ere. Le verbe simple primitif est GA, tendre vers, aller. Le sanskrit le reproduit sous cette forme (gâ-ti, il marche), et il l'accompagne d'une forme secondaire GAM, marcher, venir, all. *kommen*, ang. *to come*. En latin, VAD*ere* pour GVA-D-*ere* est une forme intensitive de ce même GA. C'est *vadere* qui prête *je vas*, ou *je vais ; tu vas, ti vas ;* franç. et wall.; *ilv a*, et ils vont au verbe franç. et wallon *aller*, ital. *andre*, lat. *aditare*, fréquentatif de *adire* = *ad*, auprès + I*re*, aller. *De* + *ire*, a donné ital. *gire*, aller, wall. *j'ans*, allons (*deamus*). — Quand le français dit je viens, tu viens, il vient, le wallon dit *j'i veins*, *ti veins, il veint* (*venio*, *venis*, *venit*), et, au lieu de nous venons, vous venez, ils viennent, le wallon dit *nos vnans* pour *vinans*, vos *vnoz*, pour *vinoz*, ils *veignenu*. — Imp. *j''i vneuve*, je venais. — Fut. *j''i verrai* pour *veinrai*, comme l'italien *verrò* : dans le futur français, le *d* euphonique devant le *r* s'accepte encore comme étant de la plus haute utilité pour la prononciation de *vien-rai*. — Condit. j'*i veirreuve* pour *veinreuve*, contracté de *venir-euve* =

venire habebam, comme *veinr,-ai* ou *veirr-ai* est pour *venire habeo* (p. 86)—Impér. *veins*, viens.— Subj. *qui j'' veigne* (venia-m), que je vienne, — Imp. *qui j'' vinis's-e* ou *qui j'i vnis's'e* (venisse-m). — Part. prés. *vinant* ou *vnant*. — Part. passé *vinu* ou *vnu* d'où *j'a vnu*, *t'as vnu*, je suis venu, etc. Ainsi se conjuguent les composés :

Parvenir, wall. *parvinu*, lat. *pervenire*.

Prévenir, wall. *prévnu*, lat. *prævenire*.

Provenir, wall. *provnu*, lat. *provenire*.

Revenir, wall. *rivnu*, lat. *revenire*.

Souvenir, wall. *sovnu*, lat. *subvenire*.

Subvenir, wall. *subvinu*, lat. *subvenire*.

Survenir, wall. *survinu*, lat. *supervenire*.

Tenir, wall. *tinu tnu*, lat. *tenere*, rac. TAN, tenir, se conjugue, lui aussi, comme *venir*, *vinu* : *il teint*, il tient ; *ils teignenu* ; ils tiennent ; *j'i teirrai* (pour *teinrai*), je tiendrai ; *qui j'' teigne*, que je tienne, etc. Ainsi se fléchissent encore les composés de tenir, comme *retenir*, wall. *ritnu*, ou *rtinu*, — *obtenir*, wall. *obtinu*, — *soutenir*, wall. *sotnu*, — *entretenir*, wall. *ètertinu*.

Quérir, wall. *queri* (coueri) et *quêre* ou *qué* (*couère*, *coué*. Ville de Namur), latin *quærere* pour quæs-ere, comme le prouvent *quæso* et *quæsitum*. Ce *quæs-ere* pour *quis-ere* ou *kis-ere* (*cis-ere*) est identique au sanskrit ÇIS, de KIS, couper, trancher, ; c'est assez dire que la recherche est

ici rappelée par les fouilles, le creusement, etc. Ce verbe s'emploie le plus souvent à l'infinitif, presque toujours en compagnie du verbe *aller : aller quêre*, aller quérir ; *va m' qué ça*, va me quérir cela.

Tel est l'ensemble des trois conjugaisons franco-wallonnes au double point de vue de la *lexiologie* et de la *grammaire comparée*.

NOMS.

Je l'ai dit et le répète, dans la parole arienne, en dehors des interjections, il n'y a d'autres mots simples que

Les pronoms monosyllabiques,

Les monosyllabes imitatifs ou verbes non conjugués :

Les premiers montrant l'être individuel ;

Les seconds peignant et rappelant l'action.

Un verbe et un pronom, c'est-à-dire deux mots, absorbés dans l'unité d'un mot nouveau, voilà le nom.

Mais cette absorption dans l'unité d'une forme nouvelle s'opère à l'aide d'une fonction logique bien connue, celle par laquelle l'esprit saisit entre un être individuel (pronom) et une action particulière (verbe) un rapport constant de subjectivité ou d'objectivité.

Il y a *subjectivité* du pronom devant le verbe quand l'être individuel fait l'action, quand il est le *sujet* dont elle part.

Il y a rapport d'*objectivité* quand l'être individuel est l'*objet* auquel aboutit l'action.

Qui dit *subjectivité* dit *activité;*

Qui dit *objectivité* dit *passivité.*

Or, ce rapport d'activité ou de passivité du pronom devant le verbe constitue le troisième élément logique du nom, et quand ces trois choses,

1 verbe,

2 pronom,

3 relation,

ont chacune leur expression sensible dans le corps du mot, ce mot, ce nom est organiquement complet. Ainsi *MA-TE-R* est un nom organique, parce qu'il embrasse dans son unité complexe : 1° un *verbe*, MA, étendre, propager; 2° un *pronom*, TE ou TA; 3° un signe de relation, d'activité (subjectivité), R. MA-TE-R ; c'est cet être (TE) qui fait (R) l'action de propager, d'étendre (MA). DA-TO-R = TO, celui + R, qui fait + DA, l'action de donner, *dator;* donneur est encore un mot aussi parfait dans son corps qu'il est nécessairement complet dans son âme.

Les démonstratifs TA et SA, portant le signe le plus ordinaire de la relation d'activité (R),

deviennent ainsi en latin *tor*, *ter*, *sor*, pour les sujets vivants, et *trum* pour les sujets inanimés.

Mais quand la parole laisse à ces démonstratifs leur forme originelle, sans changer leur A en I ou en U grave, c'est qu'elle les considère comme régimes, comme *objets* de l'action rappelée par le verbe. Dans STA-TA, ce qui est fixé, sanskr. STHI-TA, du verbe STA, fixer, le pronom démonstratif TA ne supporte avec le verbe qu'une relation d'objectivité, il est passif. STA-TA est l'opposé de STÁ-TO-R, celui qui fixe, qui arrête.

En dehors de ces rapports constants de passivité ou d'activité du pronom devant le verbe, les noms, dans le système indo-européen, reçoivent des finales ou cas pour représenter les rapports accidentels, variables, passagers qu'ils peuvent soutenir dans le discours. Quand le latin dit *mater dator-is*, la terminaison accidentelle *is* dans *datoris* montre que *mater* appartient à *dator*, et cet *is*, signe de possession, constitue le cas *possessif* (plus souvent appelé *génitif*) au singulier de la principale déclinaison romaine. De même dans *statu-s*, *statu-m*, *statorum*, les finale *s*, *m*, *rum* indiquent des relations passagères parfaitement distinctes des relations essentielles qui font partie de l'âme et du corps des vocables.

Après SA et TA, les démonstratifs des objets rapprochés, les démonstraiifs des objets éloignés NA et MA sont ceux qui reviennent le plus fréquemment dans la composition intime des noms, surtout des noms adjectifs (qualificatifs). Il faut y ajouter les déterminatifs I, A, GHA et le pronom indéfini KA, né de l'interrogatif KAs? (1).

L'ensemble du pronom et du signe de rapport constitue un *suffixe* ou terminaison significative. On pourrait donc fort bien étudier les noms en les classant d'après leurs suffixes, faire une classe de tous les noms terminés en *tor*, *trix* (pour le féminin) *trum*; une classe de tous les noms terminés en *mus*, *mum*, *men* et *mentum*, etc.

Mais telle est, dans un nom, l'importance de la fonction du verbe, qu'on doit, ce me semble, tout subordonner à cette principale base de classement. Voici, en effet, pour le physiologiste du langage, un axiome incontestable :

Impossible d'avoir une intelligence vraie, complète, approfondie d'un substantif et d'un

(1) Il y a pourtant quelques noms indo-européens qui semblent n'avoir jamais eu leur élément logique pronominal extérieurement rendu par l'un ou l'autre de ces monosyllabes indicatifs de la substance. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans plus de détails sur cette importante question de l'organisme du nom.

adjectif quelconque, sans la connaissance du verbe spécial qui entre dans la facture de ce nom.

Un même verbe pouvant, à l'aide de suffixes divers, donner naissance à plusieurs noms différents, le travail du grammatiste sérieux doit être de rétablir sous le verbe père de famille la série des noms ses enfants. En dehors de ces généalogies naturelles, il n'y a pas d'étude scientifique des substantifs.

On le comprendra sans peine, il m'est impossible de donner ici autre chose que des exemples de ces généalogies, en montrant comment elles doivent être établies parallèlement au profit de la connaissance du latin, du français et du wallon.

Nous verrons des noms nés d'un verbe simple procréer des verbes à leur tour : ainsi *do-num* *do-na* sansk. *dâ-na*, présent, don, issu du verbe simple DA, faire tenir, produira le verbe *donare* pour *dona-ere*, gratifier, offrir un cadeau, donner.

Et comme il y a cinq classes de verbes monosyllabiques :

1re classe.—PRESSER,—SERRER,—COURBER.

2e classe — TENDRE, — ÉTENDRE, — RÉPANDRE.

3e classe. — CRIER.

4e classe. — SOUFFLER.

5e classe. — DÉTRUIRE,

il y aura de même cinq classes de noms substantifs et adjectifs (1).

Dans chacune de ces classes, vous reconnaîtrez partout la grande loi de l'individualisation progressive du sens des mots. Toute syllabe verbale ou pronominale manifesta d'abord une idée plus générale, plus synthétique et comme vaguement conçue dans ses rapports nécessaires avec d'autres idées de séries analogues. Par des observations successives, l'analyse insista sur ces rapports nouveaux, et l'idée première alla toujours en se resserrant, en se particularisant, en s'individualisant, enfin. *Courber*, *fléchir*, voilà un des effets de l'effort concentrique ou compressif, aussi placé-je dans la classe PRESSER les trente-sept racines ariennes au sens premier de *courber*, *fléchir*. Mais en comparant les racines entre elles, je remarque que l'idée première *courber* s'individualise tantôt en *être convexe*, tantôt en *être concave*. Puis *être concave* s'individualise à son tour en *contenir* ou en *couvrir*, *garder*, *protéger*. Là, de l'idée de *courbe* naît celle de *cercle*, et, à côté de *courber*, *fléchir*, vous lisez *tourner*, *entourer*, *embrasser* :

(1) L'idée pronominale domine dans le substantif, l'idée verbale l'emporte dans le nom adjectif.

encore un pas et, le trope s'en mêlant, le verbe *courber*, *embrasser*, signifiera *chérir*, *aimer* (le signe extérieur pour la chose sentie). D'un autre côté, sous *fléchir*, *plier* ou *ployer*, nous trouvons *trembler*, et le tremblement n'est, en effet, qu'un mouvement répété de flexion. Le même *fléchir* s'individualise plus souvent encore en *tresser*, *entrelacer*, *tortiller*. Et comme la flexion d'une foule de corps peu élastiques amène le *bris*, la *fracture* de ces corps, ne vous étonnez pas de lire à côté de *courbes*, *fléchir*, les significations individualisées *rompre*, *diviser*. Il va sans dire que *rompre* passera à *rompre sous la dent*, *mordre*, *mâcher*, *manger* : toujours la même loi !

1e *classe*. — PRESSER-SERRER-COURBER. Dans les pages qui précèdent nous avons rencontré une cinquantaine de racines verbales indo-européennes, un cinquième à peu près de leur ensemble dans le vocabulaire arien. Parmi celles que nous avons vues, — et ce sont en général les plus importantes, — il y en a la moitié qui appartiennent à la classe *presser-serrer-courber*. Cinq d'entre elles appartiennent au genre *presser sur*, d'où *établir*, *constituer*, *poser*, *faire*, etc. ; ce sont : STA. Sansk. *stha* ou *sthâ*, STABH (1), STIGA, BHU et DHA.

(1) Dans une classification de racines, il y a quelque

Par lat. *Status*, STA, poser, se tenir ferme, a donné *état*, pour vieux fr. *estat*, wall. *état*. — Par *stationem* (statio), il a fourni franç. et wall. *station*, d'où *stationnaire*. — Par *stabilis*, outre *stable* et son rejeton *stabilité*, il a produit *stabilire* (establir), d'où les noms *établi* et *établissement*. — Par *statua*, le même verbe arien a donné franç. *statue*, wall. *statue* et *sitatue (one sitatue)*. Par *stabulum* (estable), *étable*, wall. *stôvle*. — Sa forme latine redoublée SISTere par les composés *ad-sistere*, *per-sistere*, *re-sistere*, etc. nous a laissé *assistant*, d'où franç. et wall. *assistance*, *persistant*, d'où *persistance*, *résistant*, d'où franç. et wall. *résistance*, etc. — Un autre verbe STATUere, établir, dérivé de STA, par le thème *statu*, nous a donné, par les composés, *restituere*, *constituere*, *instituere*, les substantifs *restitution*, *constitution*, *institution*, *instituteur*. — Enfin, trois composés de STAre, *constare*, *obstare* et *restare* méritent une mention particulière, ce sont : le coût pour le *coust*, avec *ou* pour *on* (cfr. Moustier pour *Moustier*, Monasterium), wall. *li coss* pour *li cost*, avec *cost* pour *const*, *constare* lui-même devient *coster* en wallon et

utilité à écrire en petites capitales l'élément accessoire formatif de ces racines, comme ici BH de BHA, paraître, sembler (pour les diminutifs les plus ordinaires), GH du déterminatif GHA, ce qui suppose un thème nominal STIGHA.

coûter (couster) en français; — *l'obstacle* (franç. et wall.) *obstaculum*, ce qui se dresse devant vous et vous empêche de passer; — le *reste*, wall. *li resse* (*ss* pour *st*, p. 52), *li restant*.

La racine STIGH, du verbe primitif STI, presser sur, s'individualisa d'abord en *faire une empreinte*, *imprimer*, laisser trace ou *ve*STI*ge* (idée accessoire de l'effet visible) et en *piquer* STI*mu-ler*, par l'idée accessoire de la terminaison en pointe chez la chose *pressant sur*, appelée alors STImulus, *in*STINC*t*, *in*STI*gation*, *stimulant*, etc., puis l'idée déjà individualisée de laisser des traces, des *ve*STI*ges*, se resserra davantage encore et devint 1° *fouler le sol*, *marcher*, par l'idée accessoire d'empreintes *sui generis* faites par les pieds du marcheur, comme dans le STEIbô et le STEIkhô des Grecs, dans le STEIGen des Allemands; 2° *marcher sur les traces*, sur les vestiges de, aller à la piste, rechercher, dans inVE-STIGare, faire des invE-STIGations; — 3° *donner une empreinte spéciale*, un cachet particulier, rendre toute confusion impossible, dans diSTINGuere, franç. et wall. *di*STINGu*er*, franç. et wall. faire une *di*STINC*tion*. C'est le prifixe *di*, dérivé du verbe DWI, fendre, séparer, qui marque ici la différence des empreintes ou des STIGmates (grec francisé); — 4° *frayer un chemin*, d'où l'idée de route et de ligne dans le

grec STIKHOS, ligne, notre STI*che* et notre STI*que* dans *acro*STI*che*, première lettre de chaque ligne ou vers, et dans *di*STI*que*, deux *lignes* ou deux vers formant un ensemble *métrique*. — Nous l'avons vu à propos du wallon *stich'i*, enfoncer, fourrer dans, le principal représentant germanique de notre racine est STIkan, fixer, enfoncer, d'où vieux franç. ESTIQ*uette*, franç. et wall. *étiquette*, angl. moderne *ticket*.

Nous voici maintenant devant deux des racines les plus importantes du langage arien : je veux parler des verbes simples BHU (sanskr. *bhû*) constituer, effectuer, exister, et DHA (sanskr. *dha* et *dhâ*), établir, constituer, faire. Déjà nous avons vu ces deux verbes p. 83 et 124 au point de vue de la conjugaison ; il nous reste à jeter un coup d'œil sur les principaux noms qui les contiennent.

Et d'abord souvenons-nous que, dans le parler indo-européen, aucun verbe primitif ne commence par H ou par F. Presque toujours, dans la langue latine, le H initial est un débris des groupes organiques BH, DH ou GH (voyez p. 76), les explosives tombant facilement devant les sifflantes. De ces trois syllabes primordiales bien distinctes, BHA, DHA, GHA, il ne reste d'ordinaire dans le vieux latin que la seule syllabe HA ; et, comme plus tard les Ro-

mains préférèrent la sifflante des lèvres F à la sifflante du gosier H, beaucoup de verbes et de noms commençant originairement par BH, DH, GH, finirent par ne plus avoir qu'un F initial, bien que plusieurs aient eu à la fois les deux initiales, comme *hircus* et *fircus*, boue ; *hilum* et *filum*, fil.

Le verbe BHU, devenu ainsi HU et FU, se retrouve, en dehors de FU*i*, FU*turus* et de FI*o* pour FU*o*, dans HU*manus*, HO*min* et HO*mon* au nomin, *homo*) reproduits dans franç et wall. *humain*, *homme* (voyez p. 76), d'où le bas-latin *hominagium*, corvée, dans laquelle on paie de sa personne, devenu franç. et wall., *hommage*. Le féminin de *homin* pour *humin* n'est pas resté *hæmina* pour *humina* (chez les Romains, *u* se change souvent en *oi* ou *oe* cf. *munire* et *mœnia*), mais est devenu *fœmina*, contracté en *femna*, *femme*, wall. *fœumme*. Le *produit*, le procréé s'appelle *fœtus*, franç. *fétus*. Une terre qui *produit* beaucoup s'appelle *fœlix* ou *felix*, adjectif synonyme de *fertilis* en latin, et que le français et le wallon ne connaissent plus que sous la signification figurée de *prospère*, *heureux* (effets de l'abondance) : *félicité*, bonheur ; *félicitation*, action par laquelle on déclare *felicem*, on *félicite*.

La famille germanique a mieux conservé la

racine BHU dans son goth. BAU-*an*, constituer, établir, bâtir, 2° cultiver le sol; allem. *bau-en* (1), d'où *Bauer*, angl. *boor*, cultivateur, paysan, dont le calque wall. est *baour* ou *paour*, rustre.

Le latin a pourtant *bu* et *bo* pour BHU, organique primitif, mais c'est dans deux noms composés *ar*-BU-*stum* et *ar*-BO-*s* (plus tard *arbor*, *arboris* pour *arbos*, *arbosis*. BU, BO, signifie ici la terre, le sol, et la préposition *ar*, sur, mais en s'élevant de (elle n'existe qu'en composition), désigne ici ce qui est fixé au sol et s'en élève, comme *ar-undin* (nom. *arundo*), jonc, montre ce qui s'élève des *ondes* (*undis*). Le wallon a emprunté *arbuste* au français, et au lieu de *arbre* (*arborem*, *arbrem*), il écrit *aubre*, pour *aurbre*, qu'il prononce *aupe* (règle 1re et 2e p. 23 et 24).

Le grec qui a PHU au lieu de BHU, nous a donné beaucoup de termes scientifiques. Les plus connus sont PHY*sique* par *phusis*, nature, et le composé *physio-logie*, science de la nature ou de la vie.

L'idée progressivement individualisée de presser sur, établir, poser, faire, est encore celle de

(1) L'anglais a gardé cette racine avec sa signification d'*exister* (être constitué) *être* dans *to BE* (prononcez BI), *be-ing*, *be-en*.

DHA, sansk. *dha* et *dhâ*, grec THA ou THE (THA-*kos*, THE-sis, thèse ou position), bas-all. *doen*, ang. *do*, all. *thun* pour *thu-en*. Le latin a d'abord FA pour (D)HA (p. 76 et 124), dans FA-*ber*, celui qui établit, qui fait, si répandu comme nom propre *Fabre* et *Favre*, *Faivre* et *Fèvre* et à qui nous devons franç. et wall. *Fabrique*, *fabricant*. La forme secondaire FA-c-ere, pour HA-c-*ere* aphérésé de DHA-c-*ere*, (p. 124), a donné par *fac-tor*, *facteur*, d'où *factorerie;* par *fac-ies*, franç. et wall. *face*, d'où *façade;* par *factum*, *fait*, le wall. prononce *fette:* par *factionem* (nom. *factio*) *faction*; par *facilis*, *facile* et *facilité;* par *af-FIC-ere* d'où *affectus* et *affectionem*, franç. et wall. *affection* et affectueux; par *ef-FIC-ere* = *ex* + *fac* + *ere* d'où *effectus*, *efficax*, fr. et wall. *effet*, *efficace* et son rejeton *efficacité;* par *beneficium*, franç. et wall. *bénéfice;* par *maleficium*, *maléfice;* par *officium*, franç. et wall. *office;* etc., etc.

DHA a un frère le verbe DHR' établir, affermir, être stable, conservé (moins le D tombé devant H comme presque toujours en latin) dans FER ou FIR pour HER ou HIR du romain *FERmus*, *FIRmus*, *FERme*, fr. et wall. *ferme* d'où *fermeté* (firmitat —). *FIRmus*, *firma* a produit *firmare*, notre *fermer*, puis *confirmer* avec *confirmation*, *affirmer*, avec *affirmation*, etc. Le

wallon emploie *ferme* comme adverbe, avec le sens de *dru*, *serré*, *beaucoup*.

Le genre d'individualisation *presser fortement l'un contre l'autre*, serrer, tenir, nous est apparu surtout dans cinq racines : PAK, DA, DAK ou DAM ou YAM, DU ou YU.

PAK, sanskr. pak', paç et paks, serrer, lier. racine secondaire venant par un thème *paka* du verbe simple PA, serrer, nous a donné par *pecus*, *pecoris*, fr. *pecore;* par *peculium*, *pécule;* par *pax*, *pacem*, paix wall. *poaix*, d'où *apaiser*, wall. *apôs'i;* par *pactum*, *pact*, wall. *pact*, abusivement remplacé par *paquet;* par *pagina*, fr, et w. *page;* par *paccus*, *baga* et *bagagium* du bas latin, fr. et w. *paquet*, fr. *bague* et *bagage*, wall. *bagag'e*. Voyez p. 136.

DA, sansk. *dâ*, gr. *dô*, lat. *da* (p. 131) faire tenir, donner a surtout par *do-num*, *dona*, *res data*, fourni *donare*, fr. et wall. *donner*, d'où *donateur* et *donneur*, wall. *donneu*, *donation*.

DAK ou DIK, tenir, faire tenir, faire voir ou savoir, montrer, sanskr. *daç* ou *diç* (p. 122), la forme désidérative *daks* signifiant *chercher à tenir*, *chercher à atteindre*, *aimer à saisir* dans *daksa*, habile, droit, et son dérivé *daksina*, dextre, *adroit*, lat. *dexter*, dextre, puis dextérité, grec *deks-ios*. DAK nous a laissé par lat. DOCeo, *doctor*, *doc-trina*, *doc-umentum*, *docteur*, *doctrine*,

document; par gr. *dog-ma*, *dogme*, ce qu'on enseigne, par lat. DIC*ere*, *dic-tum*, *dicta*, *dictare*, *dictata*, fr. et wall. dire, *dicton*, *dictée*; par *digitus*, doigt, wall. *doeigt*, (p. 35) cfr. gr. *daktulos*, doigt, devenu notre *dactyle*. Chercher à faire tenir, à faire comprendre, chercher à montrer dans le désidératif *daks* nous a donné par gr. di-dask-ô, di-dak-*tikos*, notre *didactique*. Chercher à tenir, à apprendre, *diks*, nous a laisé par *disc-ere*, *disc-ipulus*, *disc-iplina*, *disciple* et fr. et wall. *discipline*, toujours avec *sc* pour *cs* ou *ks*.

DAM, serrer, par un thème DAMA, chose serrée, est une forme secondaire du verbe simple DA, M étant ici, dans l'être de raison qu'on appelle la racine DAM, un fragment du pronom démonstratif MA substitut de NA, comme tout-à-l'heure, dans DAK, K n'était que la consonne du pronom indéfini KA, l'un des dérivés de l'interrogatif (*Lexiologie*, p. 58). La racine DAM a le sens de *lier*, *dompter* dans lat. *dom-are*, *domitum*, *domitare* (*domtar*. *dompter*), *domitor* devenu notre *dompteur*, — dans *dom-inus*, qui a dompté, qui tient enchaîné sous sa puissance, d'où *dominium*, devenu notre *domaine* et *dominare* auquel nous devons *dominateur*, *domination*, etc. DAM a le sens d'*opprimer*, *faire souffrir*, *châtier* dans *dam-num*, châtiment, perte

d'un bien-être, reproduit dans DOmmage, wall. *DAmag'e* et *DAm* dans le vieux français que les wallons connaissent surtout par le catéchisme. Ce *dam-num*, *damna* a donné *damnare* pour *damna-ere*, soumettre au *damnum*, d'où *damnatus*, *damnatio-nem*, franç. et wall. *damné*, *damnation*, et, par le composé *con-dem-nare*, franç. et wall. *condamné*, *condamnation*, Enfin, DAm a la signification de joindre, assembler, construire, dans DOm-*us*, construction, maison, gr. *domâ*, *domos* (franç. et wall. *dôme*), d'où par *domesticus*, *domicilium*, *domestique* avec *domesticité*, *domicile* avec *domiciliaire;* le wallon n'emploie le nom *domestique* que comme substantif et dans le sens de serviteur à gages, c'est le bas allemand qui lui en a fourni le corrélatif féminin, car il appelle une servante *one meskenne* (all. *mâdchen*, angl. *maid*). Nous avons vu (p. 104) comment DAm se renforça en DYAm, d'où, par aphérèse du D devant la sifflante Y, YAm.

Le verbe simple DU, serrer, lier, joindre, prit aussi ce Y intercalaire, ce qui amena chez lui le même accident, la chute du D. Aussi, de même que le sanskrit nous présente les deux racines altérées YU, lier, adapter et YUg', joindre, attacher, le latin nous offre son IU ou JU dans JUs et JUs*tus* et son IUg, IUng ou JUg, JUng dans JUgum, JUng*ere*, etc. Quand une planche, bien

rabotée, s'applique ou s'adapte exactement par tous ses points à une autre planche également bien rabotée, l'une s'*a*JUs*te* à l'autre, c'est *juste* ou bien adapté. Quand une action est rigoureusement conforme à la règle de nos actions, qu'on appelle la loi, cette action est JUs*te*, et l'homme dont la conduite ne présente que de telles actions est lui-même appelé *juste*, c'est-à-dire conforme (adapté ou ajusté) à la loi. La convenance ou conformité des actes avec la loi porte le nom de JUs, *juris* pour *jusis*. L'adjectif *justus* a donné *justice* et *ajustement*. Celui qui manifeste ou proclame la convenance ou la non-convenance de l'acte avec la loi, est appelé JU-*dex*, *judicis* (voir plus haut DAç et DIç, faire voir, montrer, p. 122), d'où *ju-dic-ium* et *judicare*, devenus franç. et wall. *juge*, *jugement*, wall. *jugemeint* (par la finale *mentum*). — Nous avons déjà vu *joug* et *joindre* calquant *jugum* et *jungere*. Le wallon emploie beaucoup le nom *j'onteure*, lat. *junctura*, franç. jointure, dans le sens de *joint* et d'articulation (coude, genou, etc.).

Nous avons rencontré au moins dix racines dugenre *courber*. Je dépasserais de beaucoup les bornes de ce minime parallèle si je donnais seulement les principaux substantifs et adjectifs dérivés de ces racines. Vous ferez facilement vous-même une partie de ce travail en plaçant

franç. et wall. *habit*, *habitude*, *habitation*, *habitable*, *habitant* sous *habere*, *habitus*, racine KABH (p. 89 et 90) ; — franç. et wall. *chef; capitaine*, wall. *captaîne; chapeau*, wall. *ch'apia; chapelle*, wall. *ch'apelle; champ*, wall. *ch'amp* ; *chape*, wall. *ch'ape; chapitre*, wall. *ch'apitre*, etc., sous *capere*, *caput*, etc., racine KAP (p. 90) ;— franc. et wall. *fosse*, *fossé*, franç. *fossoyeur*, etc., sous *fodere*, *fossa* pour *fodsa*, etc., racine BADH (p. 108). Mais il est deux verbes simples au sens de *courber*, *fléchir*, dont il importe d'indiquer sommairement la prodigieuse fécondité : je veux parler de BHR' et de DHWR'.

Par le thème BHR'GA, le verbe simple arien, BHR', fléchir, rompre, a donné au latin, comme au sanskrit, cinq ou six racines :

1° FRAG, rompre, est la plus importante. C'est elle qui, par *frag-ilis*, a produit *fragile*, *fragilité;* par *frac-tura*, *fracture;* par *frag-mentum*, *fragment*, etc. ;

2° FRUG, rompre sous la dent, mâcher, manger, jouir de. Vous retrouverez cette forme radicale non-seulement dans *fruc-tus* et *frug-es* (ce qu'on mange), d'où notre *fruit*, wall. *frût*, mais encore dans *fru-i*, *fru-or* pour *frug-i*, *frug-or*, comme le prouve le parfait *fruc-tus sum*, je mange de, je jouis de (image : je me romps sous la dent, je consomme), et *frû-men-*

tum pour *frug-mentum*, la nourriture par excellence, le *froment*, wall. *frumeint*.

3° FRUD renforcé en *fraud* pour l'intensitif BHRUDH (courber, fléchir), être tortueux, tromper, agir contre le droit = *di*REC*tum*, dans *frau-s*, pour *fraud-s*, *fraud-is*, erreur, tromperie, crime, tort, devenu franç. et wall. *fraude*; de là *fraudare* à qui nous devons *fraudeur*, wall. *fraudeû*, etc.

FRUD, avec *u* non renforcé en *au*, a le sens individualisé de *être trompé dans son attente*, quand il donne l'adverbe *frus-tra* pour FRUD-*tra* (D se change en s devant T dans la langue latine) et le verbe dérivé *frus-trari*. Le sens de *rompre* reparaît dans *frus-tum* pour FRUD-*tum* fragment, morceau.

4° La demi-voyelle R' se changeant en A donna ici BHAG pour BHR'G (sansk. *bhag'*), fléchir, s'incliner, et (2°) rompre, diviser, partager, d'où la forme désidérative BHAKS, mâcher, manger. De là le latin FAG, s'incliner, respecter, et (2°) manger, désirer de manger (BHAKS). FAG a le premier sens, celui de *s'incliner*, *respecter* (le signe pour la chose signifiée) dans *fa-mulus* pour FAG-*mulus*, serviteur, d'où *familia*, l'ensemble des *famuli* sous les ordres du même chef de *famille*, cfr. le sanskrit *bhaga*, vénérable, respectable. FAG a le second sens, celui de *manger*, dans

fag-us, hêtre, d'où *faîne*, wall. *faenne*, et celui de *vouloir manger* (désidératif), dans *fa-mes* pour FAG-*mes*, devenu *faim*, wall. *foaim*, le besoin de manger, d'où *famelicus*, famélique.

5° La demi-voyelle R' se changeant en U a produit la variété BHUG pour BHR'G (sanskr. *bhug'*), mâcher, manger, et, par figure, consommer, accomplir, s'acquitter de. Le latin a conservé ce BHUG dans son FUNG-*i*, *fung-or*, *func-tus sum*, consommer, accomplir, s'acquitter de, d'où par *function-em* (*functio*), *fonction*, *fonctionnaire*, *fonctionnel*, et, par *defunctus*, *défunt*, *défunte*.

Ce même BHUG dans le sanskrit *bhug'*, dans le grec *phug* ou *pheug*, comme dans le latin FUG, a le sens de *fléchir*, *plier*, *tourner* : ainsi FUG*ere*, tourner le dos, faire volte-face, *fuir*; ainsi FUG-a, fuite; ainsi *fug-ax* *fugitivus*, etc. De là : *fuite* (fugita), *fugace*, *fugitif*, *fuyard*, etc. Le composé *refugere* a, par *refugium*, laissé *réfuge*, wall. *refuge*.

La forme arienne primitive BHAG ou BHANG, au sens de *courber*, *être concave*; (2°) rompre, briser, en passant par le bas allemand *bak*, nous a donné, avec la première signification, *bac*, wall. *bach'e*, et, avec la seconde, en passant par le tudesque *banch*, grand fragment, tronc, franç. et wall, *banc*, d'où *banque*, *banquier*, *banquet*, *ban-*

quette, etc. Un synonyme de *banch*, le tudesque *balco*, ou *balcho*, poutre, enfant de la même racine, sous sa forme la plus organique BHARG, nous a laissé franç. et wall. *balcon* et vieux fr. *bauche* pour *balche*, poutre, d'où *ébaucher*, *débaucher* et *ébauché*, *débauché*, wall. *ebaucht*, *disbauch't*. Enfin nous avons vu (p. 112), que *briser* et *broyer*, et, par conséquent, les noms qui en dérivent appartiennent encore à la famille du même verbe simple BHR', courber, fléchir, rompre.

La famille du verbe simple DHWR', courber, tourner, entourer, est dix fois plus nombreuse encore. Même en sanskrit, les formes où le D initial est resté devant H sont relativement rares (voyez *Lexiologie indo-européenne*, p. 266). Un nombre un peu plus considérable d'enfants de ce verbe fécond a conservé le H devant WR', sous les variations HWAR, HUR (WA contracté en U), HWAL, HUL. Mais les vocabulaires indo-européens abondent en formes variées reproductives du type WR' altéré de DHWR', telles que WAR, WAL, WIR, WIL ou WLI, etc. Voici, au point de vue de la dérivation des substantifs et des adjectifs, les plus importantes de ces formes dans la langue latine, et, par suite, dans le français et le wallon :

VAR*us*, courbé, et VAR*icus*, *varix*, courbé,

tortu, d'où à part le nom *varice*, le verbe *præ-*VAR*icare*, auquel nous devons *prévaricateur* et *prévarication*, toujours avec les notions de *tort* (*torquere*, *tortum*, tordre), de *per*VER*sité* (*vertere*, tourner), de ce qui n'est pas DREICT ou droit.

VAR*ius*, entremêlé, entortillé, bariolé, d'où *varietas*, *varietatis*, notre *variété*, et *variare* d'où *variatus* devenu franç. et wall. *varié* (par *variat*, *variet*), *variation-em;* variation ; puis *variable*, etc.

VAL*lis*, creux, VAL, wall. *vau* dans *avau*, et VAL*lon*, wall. *wallon*, VAL*lée*.

VAL*lus* et VAL*lum*, palissade, rempart, ce qui entoure et protége, d'où *vallare*, et le composé *circumvallare*, auquel est dû *circonvallation*.

VEL*um*, ce qui couvre, VOIL*e*, wall. *voeile*, d'où *velare*, voiler.

VERus, garanti, sur, d'où *veracus*, *veray*, devenu fr. et wall. *vrai*. Verus, avec le sens de *gardé*, *contenu* se trouve, dans le composé *se VERus*, bien contenu, réservé, grave devenu fr. et wall. *sévère*. L'idée de *tenue* ou de *maintien* à travers les temps (*per*) a engendré *perseverare*, auquel nous devons *persévérant* et *persévérance*.

C'est ici qu'il faut rappeler ce que nous avons vu de *servus* pour *sevrus*, *gardien*, *esclave* (p. 127). Par *servare* et ses composés, *servus* a fourni *conservateur*, *conservation*, *observateur*, *observa-*

tion, *préservateur*, *préservation*, etc., etc. Par *servire*, il a donné *serviteur* wall. *serviteur*, fr. et wall. *service*, *sergent* (*servient-em*), wall *sergent*, *servante;* puis *asservissement*, *dessert*, etc., etc.

VELle, *VOLo*, aimer, choisir, vouloir. (Voyez p. 119) d'où par *voluntat-em*, fr. et wall. volonté; par *voluntarius*, fr. et wall. *volontaire;* par *voluptat-em*, *volupté*.

VOLVere pour VOL-VOLere, mouvoir en rond encore et encore, tourner fortement, rouler. Par *voluta*, contracté en *volta*, nous avons eu fr. et wall. *volte*, tour; 2° *voûte*, pour *voulte* et celui-ci pour *volte*, la recourbée en arche, le wallon traduit d'ordinaire par *vóssure* pour *volsure*; 3° *volute* (architecture). Aux composés de *volvere*, *volutum*, appartiennennent les noms *révolution*, *évolution*, *circonvolution*, *dévolution*, *dévolu*, *dévolutaire*, etc.

VOLare, décrire dans l'air ces amples cercles, ces crochets qui constituent le VOL; 2° détourner frauduleusement, *voler*, d'où *voleur*, wall. *voleur*.

VELox et *velocitas*, auxquels nous devons *véloce* et *vélocité*, reproduisant encore l'idée de aller çà et là avec rapidité (tours et détours).

ULare, contracté de *VALare*, tourner, se mouvoir en rond, faire une tournée, se trouve dans

amBULare, faire un tour, se promener (le préfixe *amb*, gr. *amphi*, signifie *autour*), d'où *ambulant* et *ambulance*, *pré-ambule*, *amble*, etc.

VERTere, *VERsum*, tourner, avec son *version-em*, notre *version*, avec son *versus*, notre *vers*, wall. *viers;* avec ses *vertex*, *vertebra*, *vortex*, devenus verticille, vertèbre. Le participe passé *versum*, *versa* a donné *versari*, aux composés duquel nous devons *bouleversement*, *renversement*, *déversement*, *bouleversé*, *renversé*, wall. *riviersé* et *rviersé*.

Et maintenant, placez ici tous les noms français et wallons calqués sur les formes germaniques *wer*, *war*, *wart*, *wal*, etc., tels que fr. et wall. *gVERre* avec *guerrier* (p. 44), *garde* — pour *gVARde* avec *gardien*, sans oublier *regard* et *égard* (p. 56) — *garni* (1) pour *gVARni* avec *garniture*, — *garant* pour *gVARant* avec *garantie*, — *valse* avec *valseur*, wall. *valseû*, etc., et vous aurez une idée de la famille DHWR', HWR' WR'. Si vous aimez l'histoire de l'esprit humain dans notre race, vous remarquerez surtout les notions variées qui vinrent s'incarner dans les images des courbes et des cercles.

Nous voici devant les noms substantifs et adjectifs de la classe TENDRE-ÉTENDRE-RÉPANDRE.

(1) Dans *garde* et *garni* le wallon fait l'*a* mineur et le traîne comme s'il avait l'accent circonflexe.

On voit, au premier abord, que les images et les idées traduites par les verbes de cette classe sont de tout point contraires à celles que peignent les verbes de la classe PRESSER-SERRER-COURBER. Dans la classe que nous quittons vous trouviez *serrer, condenser, durcir;* ici; vous trouverez *étendre, dilater, amollir*. Là, *joindre, amasser ;* ici, *répandre, disperser*. Là, *se tenir ferme, être fixe, être immobile ;* ici, *tendre vers, progresser, avancer*.

Choisissons un exemple de chaque genre d'individualisation logique offert par les verbes de la classe TENDRE-ÉTENDRE.

MR', MAR ou MRA, étendre, amollir, sansk. *mal, mlâ, mlaks*, gr. *mal-assô, mul-ê*, etc. Par *MOLlis*, qui s'étend facilement, mou, ce verbe nous a donné *mol, mou*, wall. *mol*, fr. et wall. *mollesse, mollasse*, fr. *mollet* et, par *mollire, amolissement*. Par *MOLa* meule et *molere*, moudre. MR' nous a valu *meule, moulin*, wall. *molin, meunier* pour *meulnier, meunière*, wall. *mōnî, mōneresse*, — fr. *molaire, émolument, immolation*, etc. Par *LAXus*, pour *mlaxus* contracté de *malaxus*, (cfr. gr. *malakos*) mollasse, languissant, lâche et son verbe *laxare*, nous en avons eu *lâche* pour *lasche*, wall. *lasche* avec *lâcheté*, wall. *lascheté*, — *laxité, laxatif*, — relâché, wall. *rlaschî, relâchement, délaissé, délaissement*. Nous devons *ma-*

laxer, *malaxation* au *malaxare* latin, dérivé d'un *malaxus* forme intégrale de *laxus*.

Qu'on les traduise par *croître*, *grandir*, — *développer*, *engendrer*, *tirer*, *traire*, — *ouvrir*, *éclore*, — *atténuer*, *amincir*, — *se hérisser*, *se raidir*, partout, dans les individualisations de l'idée TENDRE-ÉTENDRE, nous ne voyons aucune solution nécessaire de continuité entre les parties de l'objet *étendu*.

Dans le genre RÉPANDRE, au contraire, il y a toujours cessation de contact entre les parties constitutives de la masse *épandue*. S'agit-il de l'eau, des liquides? *répandre* se spécialise en *couler*, *arroser*, *pleuvoir* :

PLU, répandre, couler, pleuvoir, nous donnera par exemple, *pluie*, wall. *pleuve*, — *pluvieux*, — *fleuve*, *flot*, *flux*, *fluide*, etc., en passant par *pluvia*, *fluvius*, *fluxus*, etc.

S'agit-il de la lumière, ce FLU*ide* impondérable, comme disent beaucoup de physiciens? *répandre* s'individualise en *briller*, *brûler*, *luire*, et, dans les images du vocabulaire arien comme dans le discours moderne, il y a « des flots » et «des torrents de lumière. »

A côté de GR', GLI, GLU, répandre, arroser, mouiller, lat. GLI*scere*, GLU*ere*, LI*quor*, pour *gliquor*, LINERE pour *glinere*, etc., vous trouverez :

GR', briller, être ardent, brûler. Ce verbe, sous les formes renforcées GRU ou GLU, a donné au sanskr. *glâu*, la lune, et la racine secondaire *lauk'* pour *glauk'* (1), lat. LU et LUc, d'où par *lux*, *lucidus*, *luna* (l'éclaireur), *lumen*; franç. *lucide*, *lucidité*; franç. et wall. *lune* et *lunatique*; franç. *lunaire*, — franç. et wall. *luminaire*; — franç *lumière*; wall. *lumiére*; — franç. *lumignon*; wall. *lumion*; — franç. *lumineux*; — franç. *luisant* et *reluisant*; wall. *lûs'ant* et *rilûs'ant* ou *rlûs'ant*, — puis *lunæ dies*, jour de la lune, a donné franç. *lundi*, wall. *londi*. Le wallon possède en outre un joli diminutif, *lumerotte*, mèche fort mince et ne répandant qu'une très-faible lumière.

Le troisième genre d'individualisation de *tendre* est *tendre vers*, *aller*, d'où *faire*, *aller*, *envoyer*, *jeter*, *lancer*, etc. Les deux principaux verbes ariens présentant ces séries d'idées sont I et R', RA ou AR. Nous en avons dit quelque chose à propos de *commencer* (wall. COMINCÎ, *com-initiare*) et de *dispierter*, éveiller (p. 108 et 102).

I, aller, nous a donné beaucoup de noms par

(1) Les consonnes initiales, et notamment les explosives, tombent facilement devant L, devant N, devant H et les sifflantes à cause de l'importance même de ces liquides et de ces sifflantes dont l'émission est toujours plus prolongée que celle des initiales.

ses composés latins. Ainsi, par *amb*-I-*tum*, tourner autour de, chercher à obtenir, nous avons eu franç. et wall. *ambition*, ambitieux ; par *circu*-I-*tum*, aller en cercle, *circuit ;* par *com*-I-*tatus* et *com*-I-*tium* (de *comes*, *comitis*), *comité* et *comice* ; par *in*-I-*tium*, l'action *d'entrer* (en matière), le début, *initial*, *initiation*, et, par *comin*-I-*tiare*, *commencement*, wall. *comincemeint*. Le causatif de Ire est IA-c-ere, avec *c* inchoatif (cfr. *vin-c-ere*, *par-c-ere*, *fa-c-ere*, *mar-c-ère*, etc.). Ce *jacere*, faire aller, jeter, lancer, supin JA-*c-tum*, comme écrivent et prononcent à tort, au lieu de IA-*c-ere*, IA-*c-tum*, plusieurs nations lettrées, — ce *jacere*, par *jactus* nous a donné *jet*, vieux franç. *ject*, et, par *jactare*, son dérivé participial, notre *jeter* avec *jeton*, *rejeton*, vieux franç. *jecter* ; le wall. dit *j'etton* et *j'etton* quand il s'agit de la pousse des germes ou des bourgeons, voire même de certaines fermentations. Les composés *ab-jic-ere*, *abjectus*, — *sub-jic-ere*, *subjectus*, *ob-jic-ere*, *objectus*, — *re-jic-ere*, *rejectus*, etc., nous ont légué les noms *abject*, *abjection*, — *sujet*, wall. *suj'et*, — *objet*, *objection*, — *rejet*, — *trajet*, etc. IA-*c-ulum*, trait, nous a, par *jaculari*, laissé plusieurs noms tels que *jaculatoire*, *éjaculation*, etc. — I-*ter*, *itineris*, marche, chemin, est reproduit dans notre *itinéraire*.

Les verbes nés de l'imitation d'un mouvement

bruyant ou sonore forment, comme nous l'avons vu, trois classes distinctes : CRIER, SOUFFLER et DÉTRUIRE. Ici, les individualisations sont trop limitées, le sens est déjà trop spécifié, pour qu'il y ait quelque utilité à donner des exemples de dérivation, même au profit de notre parallèle.

Pour terminer ce chapitre sur les noms, il me reste à dire quelques mots sur la question du genre et du nombre dans les substantifs et les adjectifs franco-wallons.

Le genre des substantifs wallons est, à quelques exceptions près, celui des noms français correspondants. L'article étant *li* pour les deux genres au singulier, et *les* pour les deux genres au pluriel, c'est seulement par les adjectifs dont elle les accompagne que la langue wallonne distingue les noms masculins des noms féminins. Elle dit *li solia*, le soleil ; *li lune*, la lune, et, jusqu'ici, point de distinction de genres. Mais elle dit aussi *on bia solia*, *one belle lune*, un beau soleil, une belle lune, et toute confusion devient impossible.

La plupart du temps, il faut leur rendre cette justice, les langues française et wallonne ont gardé pour leurs substantifs le genre propre des formes identiques dans la langue latine. En général, les noms latins gardent leur sexe en se romanisant, et, il faut bien le reconnaître, l'é-

tymologie, en matière de détermination du genre, est encore le seul guide sérieux, quand il y a doute bien entendu (1).

Le wallon dit avec bonheur *une belle âge*, *on grand couillî*, quand le français dit *un bel âge*, *une grande cuiller*. Le même wallon ose dire *one bonne lègume*, quand c'est *un bon légume* qu'il faudrait dire avec le français. En revanche, le français se permet de dire *une étable* (estable= *stabulum*), quand le wallon dit étymologiquement *on stóvle* (pronon *stófe*, voyez p. 24). Mais ce dernier est moins heureux quand il représente par *one fautelle* le substantif masculin tudesque *faltstuol*, chaise qui se replie (*falt*, pli, et *stuol*, allem. *Stuhl*, siége), un *fauteuil* pour *fausteuil*. *Exemple* a toujours, en wallon, le genre féminin qu'il avait à tort dans le vieux français (malvaise exemple) : *donner des bellès exeimples*, donner de beaux exemples.

Le nombre pluriel dans les substantifs et les adjectifs wallons est marqué par *s*. C'est le *s* de tous les accusatifs pluriels masculins et féminins dans les diverses déclinaisons latines. L'espagnol dit de même *las casas* (lat. *illas casas*), les maisons, — *los buenos hombres* (lat, *illos bonos homines*), les hommes bons.

(1) Voyez, sur cette matière, *Les substantifs français*, par Léger Noël, Bruxelles, 1856.

Le français, lui aussi, prend *s* au pluriel de ses noms, mais il a ses noms en *al* qui font, pour la plupart, *aux* (variante orthographique de *aus*). Le wallon ne se donne point cette peine, et dit rondement *on canal*, *des canals*, *on caporal*, *troeis caporals*, etc. Seulement, quand le nom présente au singulier les terminaisons *au*, *eu*, *ou*, il remplace *s* par *x* au pluriel : *on ch'vau*, un cheval, *des ch'vaux*, *on hospitau*, *des hospitaux*, des hôpitaux, un hôpital, *on chou*, *des choux*. Le mot *ail* perd son *i* et son *l* et fait *a* : *on a*, un ail, *des as*, des aulx.

Avec quelques grammairiens j'ai appelé les adjectifs *des noms* et l'on verra que le nom, quand il n'est pas un participe présent, un participe passé, un participe futur ou un infinitif, moins la notion de temps, est toujours au fond un adjectif qualificatif, l'union d'un pronom et d'un verbe marquant l'action caractéristique faite ou subie par l'être individuel que représente ce pronom. Dans le nom substantif comme dans le nom adjectif, l'idée de temps, qui est de l'essence du verbe conjugué, est toujours absente : voilà pour la ressemblance par le côté négatif. Dans le nom substantif, l'idée pronominale l'emporte sur l'idée verbale, l'idée d'être ou de substance sur l'idée d'action. Dans l'adjectif, au contraire, c'est le verbe qui l'emporte sur le

pronom, la notion d'acte sur celle de sujet ou d'objet. Quant à la relation entre les deux termes (être et action) elle est toujours une relation de subjectivité (activité) ou d'objectivité (passivité). Enfin, en excluant, pour cette relation, l'idée particulière du présent, du passé ou du futur, l'adjectif garde pour soi la notion de persistance indéfinie de l'action ou de son effet : l'action qu'il rappelle est constamment habituellement produite ou soufferte par l'élément *sujet* ou *objet* contenu dans ses étoffes logiques, quelque effacé que soit cet élément.

Mais il y a des adjectifs issus de racines pronominales, des adjectifs qui ne sont point des noms de qualités ou de propriétés (actions persistantes en elles-mêmes ou dans leurs résultats), des adjectifs, enfin, qui exigent un chapitre à part.

ADJECTIFS PRONOMINAUX.

Tout adjectif pronominal a pour père un pronom. Il est toujours un dérivé. Cette dérivation s'opère à l'aide d'une terminaison significative d'origine pronominale ou d'origine verbale, mais, encore un coup, la racine est toujours un pronom, jamais un verbe.

Il y a les adjectifs pronominaux nés des pronoms indicatifs proprement dits, comme *talis*,

tel, wall. *tél* ou *té*, du démonstratif TA, ceci, celui-ci, par *lis* semblable à, qui se montre comme.

Il y a des adjectifs pronominaux dérivés des pronoms personnels et ceux-là portent généralement la mauvaise dénomination de pronoms possessifs. Je hurlerai avec les loups. Ainsi, *me-us*, vieux fr. *mi-ens*, mien, wall. *mi-nque*, et *me-um*, mon, wall. *mi*, *mon* sont des adjectifs *possessifs*.

Les pronoms indicatifs ont engendré des adjectifs proportionnels de quantité, de qualité, de préférence.

La terminaison pronominale *tus*, *ta*, *tum* forment les adjectifs proportionnels de quantité. A votre question : *quan-tus?* (de l'interrogatif *KWA*), combien grand? je répond *tan-tus* (du démonstratif TA) grand comme ceci (TA).

Je l'indiquais tout à l'heure, c'est *lis*, pour *lics*=*licus*=*ricus*=*dricus* (*Lexiol.* p. 115) du verbe DR'K, sanskr. *dr'ç*, voir, c'est *lis*, dis-je qui forme les adjectifs proportionnels de qualité. Quand vous me demandrez : *qua-lis?* vu comme quoi? se montant comme quoi? je répondrai : *ta-lis* se manifestant comme ceci (TA).

Et maintenant, si vous comparez plusieurs objets me demandant, par exemple, lequel je choisis, la parole arienne avec TARA, plus loin

que TA, au-delà de TA, c'est-à-dire avec sa plus forte terminaison de comparatif, vous aura fourni un KA-TARA (gr. *koteros* et *poteros*), lat. *cu-ter* pour *quater* (cfr. *cu-jus* pour *quajus*) devenu *u—ter?* lequel des deux? A quoi je répondrai, soit par un déterminatif *Id*, H*Oc*, *ILlud*, soit par *neutrum*, de *ne+uter*, soit enfin, par *unum* et *alterum* (p. 66).

En français et en wallon, *tant* reproduit *tantum*, forme neutre prise comme adverbe de quantité, mais il y a perdu sa valeur propre d'adjectif, tandis que *quant* calque de *quantus* se trouve et dans le vieux français (1) et dans le wallon. Il est vrai que dans le wallon il ne va jamais seul et se trouve constamment accolé à un débris de *non sapio*, ne sais : *saquants*, *saquantes*, (prononcez *sacouants*) signifie *je ne sais* ou *on ne sait combien*, quelques. Il faut rapprocher cette expression de *sobahî* (*sos*, suis + *bahî*, ébahi, étonné, je m'étonne, et de *one saqui*, *one saquoei*, p. 77.

Nous savons déjà que les adjectifs engendrent des noms : nous ne serons donc pas étonnés de voir *quantus*, suivi de quantitat (nom. quantitas), franç. et wall. *quantité*.

Nous avons vu (p. 70), *tel*, *quel*, wall. *tél*,

(1) On le dit même encore dans cette expression quelque peu archaïque : *toutes et quantes fois*.

quél, et *té qué* comme identiques à *talis*, *qualis*, De même que *quantus* a produit *quantitat*, *qualis* a donné *qualitat*, franç. et wall. *qualité*. On connaît l'adverbe *tellement*, wall. *téllemeint*.

Le pronom démonstratif a produit encore un autre adjectif : TA + TA, lui-même, bien-lui, lui dans son unité, lui non divisé, lat. *to-tus*, *tota*, *totum*, franç. tout, toute, wall. *tot*, *tote*. De là franç. et wall. *total*, *totalement*, *totalité*.

Le substitut de TA, SA, fut le père de SAMA, sanskr. *samas*, *â*, *an*, égal, semblable, gr. *homos* et *homoios* pour *somos* et *somoios*. C'est de SAMA qu'est issu *similis*, *semble* d'où *semblable*. Par *similitudo*, *similis*, nous a donné *similitude;* comme par *simulare* ou *similare*, *semlar*, *simulus* a produit *sembler* d'où *assembler*, *assemblée*, *ressembler*, *ressemblant*, *ressemblance*, etc.

AIKA, sanskr. *aikas*. *aikâ*, *aikan*, un, lui tout entier, représenté en latin par AIQUUS, *æquus*, faisant un, le même que, a donné *équité*, *équitable*, et surtout franç. et wall. *égal*, *égalité*, par *æqualis*.

ANU, après, frère de ANA, l'autre, pas celui-ci, a fourni l'adjectif ANAWA, sanskr. *nawas*, *nawâ*, *nawan*, latin. *novus*, *a*, *um*, franç. *neuf*, wall. *noû*, et par *novellus*, *nouvel*, *nouveau*, wall. *novia*.

Parmi les dérivés des pronoms personnels,

nous venons de voir *mien* et *mon*. Son pluriel est *notre*, le *nôtre* (pour *nostre*), wall. *nossre*, li *nossre*.

Le pronom de la seconde personne TU a, par *tuus*, donné le vieux franç. *tiens*, d'où *le tien*, wall. *li tinque ; tuum* reproduit dans *ton* est représenté en wall. par *ti* ou *t'* , pluriel *tes :* t' père, ton père, *tes èfants*, tes enfants.

Suus devint *siens*, d'où *le sien*, wall. *li sinque*.

Suum, se reproduisit dans *son*, wall. *si* ou *s'*, pluriel *ses : si ptite bôchelle*, sa petite fille ; *ses grandès bôchelles*, ses grandes filles ; *s' pére* et *s' mére*, son père et sa mère.

J'ai indiqué (p. 66) comment *illorum* a donné *leur*, wall. *leû : leû pére* , leur père. Quand ce possessif est précédé de l'article, *le*, *leur*, il devint en wall. *li leúr* ou *l'leúr* , pluriel *les leûrs*.

Tels sont les principaux adjectifs pronominaux des langues française et wallonne.

PRÉPOSITIONS.

Voici encore un dérivé pronominal.

Le pronom marque à la fois l'être individuel et la place qu'il occupe. La préposition, qu'on nomme *préfixe* qunnd elle s'attache au verbe,

n'est qu'un demi-pronom, car elle n'indique jamais que des positions dans l'espace, et, par suite, des directions de mouvement.

Le pronom déterminatif A est celui qui a donné le plus de formes prépositionnelles. Le neutre même de ce pronom, AT ou AD, joue le rôle de préfixe et de préposition dans la plupart des langues indo-européennes, car il désigne le point vers lequel tend le mouvement de l'action, ou bien encore son point d'arrivée. Le *ad* latin devient *à* en français et en wallon. Dans les verbes composés le D de AD, s'assimile à la consonne initiale du verbe auquel on le préfixe; c'est une question d'*eu*phonie, il faudrait dire de *sym*phonie. De là *ap*, *at*, *ac* pour *ad* dans *ap-poser*, *ap-porter*, *at-tendre*. *at-tirer*, *ac-quérir*, *accéder*.

Les dérivés prépositifs de A se classent en deux séries opposées.

Les premiers, dérivés de A par le démonstratif des objets rapprochés TA, ou par son substitut PA, s'appliquent à des points extérieurement visibles et démontrables. Ils indiquent le dehors, le devant, et, par suite, la présence, l'affirmation.

Les seconds, dérivés de A par le démonstratif des objets éloignés NA, ou par son substitut MA, s'appliquent, au contraire, à des point ca-

chés, à ce qui est dedans, derrière, absent, et par suite à la négation.

Donc : DEHORS et DEVANT opposés à DEDANS et DERRIÈRE.

Prenons d'abord le premier élément de cette antithèse.

Le déterminatif A n'a produit que trois préfixes par sa combinaison avec le démonstratif TA :

ATA, hors, dehors, par surplus, inusité en sanskrit, vit dans les conjonctions latines ET, en sus, par-dessus, et, AT, en outre, avec cela, mais.

ATI, sur, au-delà, en dehors, en avant, n'est que la forme locative de ATA, sanskr. *ati*, — gr. *eti*, — lat. *ad* dans une foule de cas. Rapprochez-le de API, sur locatif de APA, en dehors, loin de.

ATARA ou ATIRA est le comparatif de ATA et signifie tout à fait au-delà, de l'autre côté ; il est reproduit dans sanskr. *tiras*, pour *atiras*, lat. *trans* dont le franç. et le wallon font tantôt *très* (cfr. *ès* de *ans*), tantôt *trans* : *tres-passer*, *trans-porter*, *très*-bon au-delà du bon, *trans bonum*.

Le suffixe PA, substitut de TA, donna des dérivés plus nombreux au déterminatif A ; seulement, cet A initial, cet élément par excellence du préfixe, disparut trop souvent dans la succession des temps et des lieux.

APA, hors, loin de, de, lat. AB, d'où *ab-diquer*, *abs-traire*, — franç. et wall. *av-ant* pour *ab-ante*, — wall. *av-ou* pour *ab-ubi*, franç. *av-e-c*, pour marquer la présence en un même lieu ; — gr. APO, d'où *apo-gée*, *apo-stasie*. — APAS, forme dérivée de APA, a donné sanskr. *apastât*, près, après, lat. *post*, franç. *puis* (p. 38).

API (locatif), sur, en dehors, par-dessus, en face, lat. OB pour OBI, d'où *ob-jecter*, *ob-tus*, — gr. EPI, d'où *épi-graphe*, *épi-thète*, *épi-logue*.

APARA, comparatif de APA, comme ATARA (*trans*) l'est de ATA, plus loin, beaucoup plus loin, au delà, à travers, sanskr. *aparas*, *â*, *an*, qui est plus loin, *parâ* pour *aparâ*, plus loin, à travers, lat. PER pour A*per*, franç. et wall. *per* et *par*, d'où *per-mettre*, *pér-ir*, wall. *per-i*, franç. et wall. *par*-don-ner, — gr. PARA pour APARA, d'où *para-bole*, *para-doxe*.

APARI, locatif de APARA, sur, de tous côtés, tout autour, lat. PER pour APER, — gr. PERI, d'où *péri-mètre*, *péri-phérie*, *péri-phrase*.

PRA, contracté de PARA pour APARA, au delà, avant, en avant, sansk. *pra*, lat. PRO ou *por*, — franç. pour, wall. *por*, PRAE, d'où *pro-duire*, *pro-mettre*, *pré-poser*, *pré-dire*, — gr. PRO, d'où *pro-phète*, *pro-drome*, *pro-nostic*. Au latin, *pro* a donné *prope*, et *propius* ,devenu *proche*. Les sous-dérivés de (A)PRA sont (A)PRATI, sanskr.

prati, — gr. *pros* pour *prot* dans *pros-odie*, *pros-thèse*, et (A)PRATAR, sansk. *prâtar;* lat. *præter*, d'où *prétér-it*, *préter-mission*. PRATI est reproduit dans lat. *redi* pour *predi*, d'où *redi-vivus*, qui vit au delà d'une fois. Ce *redi* est, la plupart du temps, remplacé par *red* — et par *re*, — franç. et wall. *re*.

Combiné avec le suffixe verbal DHA, du verbe DHA, établir, poser, effectuer (p. 124), notre déterminatif a donné un ADHA, d'où sanskr. *adhi*, sur, et *adhas*, hors, de, — lat. DE pour ADE, d'où *dé-mettre*, *dé-poser*. Une combinaison de *de* avec *ex* a produit franç. et wall. *dès*.

Uni au suffixe verbal (diminutif) BHA, paraissant, semblant (p. 137), A donna ABHI, — sur, autour, de tous côtés, sanskr. *abhi*, — lat. AMB—, d'où *amb-ition*, *amb-ages*, — gr. AMPHI, d'où *amphi-théâtre*. *amphi-bologie*.

J'arrive au second côté de l'antithèse.

Notre idée est : *non-visible*, *dedans*, *derrière*, et, par suite, absent, ailleurs.

Nos suffixes de dérivation sont NA et MA, indicatifs des objets éloignés (p. 64).

ANA, ailleurs, autrement, non, sanskr. *ana*, gr. *ana*, l'opposé de ATA, ici, ainsi, aussi, oui, lat. ITA. ANA fut le père de AN-YA, pas celui-ci, l'autre, sanskr. *anyas*, *â*, *an*, gr. AL-LOS, d'où *allo-pathie*, *all-égorie*, — lat. AL-IUS pour *anius*,

Al-ter pour *anter*, aultre, autre, wall. *ótre*, avec la liquide L pour la liquide N, ce qui est, ici, une malheureuse permutation. L'allemand a conservé N dans son *ander*, mais l'anglais n'a plus ni N ni L dans son *other*. Ana est le père de toutes les négations avec N : sanskr. *an*, *na*, *nâ*, — gr. *ana*, *an* ou *a*, — lat. franç. et wall. *in*—, *ne*, *non*, etc.

Anu, après (opposé à *avant*), d'après, suivant, sanskr *anu*, remplacé par son frère *ana* chez les Grecs dans *ana-logie*, *ana-chronisme*, *ana-thème*. C'est cet Anu qui a produit Anawa, qui vient après, sanskr. *nawas*, *â*, *an*, lat. *novus*, *a*, *um*, avec la double nuance de *dernier* et de *nouveau*, p. 164. Le dernier nombre avant la clôture de la série fondamentale, — la dizaine, — porta le nom de NOV-*em*, NEUF, wall. *noûf*.

Ani, sous, dans, en ; sanskr. *ni*, — gr. *eni*, *en*, d'où *en-thymème*, *en-thousiasme*, — lat. In, — franç. En, In—, *ès* pour *ans* ou *ens*, d'où dans = *de* + *ans*, — wall. *è* — (*éteindre*, franç. entendre, lat. *intendere*), *ès* pour *ans*, d'où *ès mon* pour *ès maison*, chez (de *cas-a*) représentant lat. *in mansione* ou *in mansionem*.

Quant à *dans* = *de* + *in*, il est représenté par *dains* : *dains m' j'ardin*, dans mon jardin. Le surcomposé *dedans* est représenté par *didains*, qui se contracte en *ddains*, comme *dedans*

se contracte en *ddans*. — AN-TAR, plus dedans, plus au milieu, entre, parmi, est le comparatif de ANI ; — sanskr. *antar*, — lat. IN-TRO-IN-TER, d'où *intro-duire*, *inter-dire*, *inter-jeter*, — franç. EN-TRE, wall. *eintre*, *èture*.

AMA, après, auprès de, avec, — sanskr. *amâ*, d'où *amâ-nas*, l'un avec l'autre, ensemble, tout, lat. *om-nis* pour *ome-nis*, d'où *omni-vore*, *omni-potent*. — A côté de AMA, il faut placer le grec *meta*, avec, après, à la suite de, d'où *méta-phore*, *méta-morphose*, et le sanskr. *madha*, entre, parmi, qu'on retrouve dans *madhyas*, moyen, mitoyen, lat. *medius*, à qui nous devons *moyen* (pour *meyen* ou *medien*), *mi* — d'où *parmi*, au MI*lieu*, wall. MI*tant* — et *mediaire* dans *inter-médiaire*, — gr. *messos* et *mesos*, pour *methios*, d'où *Méso-potamie*, *mes-entère*.

Les dérivés de WA signifient dépendance, proximité, mais toujours avec la notion d'être *en dehors* de l'objet principal. Ainsi WAT lui-même, neutre de WA (substitut du conjonctif YA), contracté en UT et en UD, signifie *hors* dans le sanskrit. L'arien WADHIS dehors est représenté en sanskrit par *wahis*, et au lieu de ce *wahis*, le grec présente FEKHS ou FEX, en dialecte attique EX (sans digamma), d'où *ex-orcisme*, *ex-ostose;* — le latin n'est pas plus organique dans *ex* ou *e*, d'où *ex-cepter*, *ex-traire*,

é-noncer. Le neutre UT (pour WAT) est resté en gothique, dans l'anglais *out*, dans le bas allemand *uit*, et dans l'allemand *aus* pour *aut*.

Grâce à l'idée fondamentale du conjonctif WA, UPA pour WAPA, indique ce qui est attenant à, dépendant de, sanskr. *upa*, touchant à, sous, auprès, — gr. UPO, et, avec l'esprit rude que prend en grec tout *u* initial, HUPO, d'où *hypothèse*, *hypo-crite*; — lat. S-UB = SA, avec, fortement, + UPA, auprès, sous, d'où *sub-jonctif*, *sub-ir*, *sub-stance*, fr. *sous*, même en composition *sous-entendre*, *sous-louer;* en dehors des composés qui lui sont venus par le latin et le français, le wallon ne connaît *sub* que sous la forme du composé *disos* ou *dsos*, franç. *dessous*: *disos l' toeit*, sous le toit.

UPA-RI comparatif (au cas locatif : I) de UPA, touchant à, dépendant de, signifie *dessus*, *par-dessus*, *sur, au delà ;* sanskr. *upari*, — gr. UPER, et, avec l'esprit rude, HUPER, d'où *hyper-bole*, *hyper-trophie;* lat. S-UPER, de SA + UPARI, d'où *super-latif*, *super-ficie*, — franç. *sur*, contracté de *super*, d'où les composés *surtout*, *surnom*,— wall. *sur* et *su*, et, dans le nord-est du pays, *so*.

Enfin ce même WA a donné sanskr. wâ, hors, sans, — gr. *Fé*, att. *é*, ou, — lat. *ve*, or, sans, ou (hors cela).

KA, pronom indéfini, né de l'interrogatif

KA ?, par cela même qu'il indique quelqu'un ou quelque chose dans son individualité tout entière, servit comme demi-pronom, à marquer l'unité de lieu, et, par analogie, l'unité de temps, la simultanéité. Rappelez-vous SA, celui-ci, puis ce point ci, en ce même point, ensemble, et, comme l'union fait la force, fortement. Or, KAM, le neutre de KA, est reproduit dans le lat. COM ou CUM, ensemble, avec, d'où *com-poser*, *con-courir*, *col-lationner*, *co-opérer*, *cor-riger*, ou se changeant en *n*, en *l*, en *r* par la loi de symphonie (p. 166). Comme le latin fait *sub* et *super* de *sa* + *upa* et de *sa* + *upari*, le sanskrit fait *sâkam*, avec, ensemble de *sa* + *kam*. Il faut rapprocher ce *sâkam* du grec *ksún*, avec, pour *skun* ou *se-kun*. Ce K*sun* est assez rare en grec avec son k initial, mais sous la forme *sun* il est très-répandu : c'est lui qui a servi à composer *syn-thèse*, *syn-taxe*, *syn-chronisme*, *sym-bole*. etc.

KA, un, quelqu'un, d'où en un même lieu, ensmble, a donné au grec *kata*, tout contre, le long de, selon, d'où *cata-plasme*, *cat-échisme*, *cata-racte*. Son parent latin *contra*, comparatif de *com* ou *con*, fr. et w. *contre*, d'où, en composition, *contre-dire*, *contra-diction*, *contre-point*.

Quelques rares prépositions proviennent de noms employés d'une manière abstraite.

Ainsi lat. *circum*, en cercle, autour, est dé

rivé de *circus* (du verbe KR' courber, entourer). Vous connaissez les composés *circon-venir*, *circon-stance*, *circon-spection*.

Le verbe WR' ou DHWR' fléchir, tourner, a donné par *vertere*, la préposition *versus*, tourné du côté, fr. *vers* d'où *devers*, wall. *èviès* (au tour, aux environs de), *aviès* (du côté de). — Le même verbe a donné *travers* d'où *de travers*, *au travers de*, *à travers*, — wall. *di d'truviès*.

Le substantif *tour*, du verbe TAR, fléchir, tourner (*tornus*) a donné *autour*, wall. *autoû*, — *à l'entour* : autour de moi, wall. *autoû d' mi*.

Le préfixe latin *dis* ou *di*, séparément, en deux, est pour *dvis*, du verbe DWI, fendre. De là : *dis-cerner*, *des-poser*, *di-stinguer*, *dis-tribuer*. Le grec le remplace par *dia*, en séparant, à travers, d'où *dia-gnostique*, *dia-phane*, *diamètre*.

Le verbe WAs, demeurer, être stable, a donné au sanskrit *wasu* stable, fort. Ce *wasu* devient préfixe, et dans la forme aphérésée sanskrite *su*, fortement, bien, et dans le grec FESU devenu FEU, att. EU, bien par la chute du *s* entre deux voyelles, accident si connu des hellénistes, de là *eu-phémisme*, *eu-charistie*, *év-angile*. Par opposition, la racine DUs, fendre, détruire, haïr et faire mal, a produit le préfixe sanskrit *dus* ou *dur*, péniblement, désagréablement, mal, grec *dus*, d'où *dyss-enterie*, *dys-pnée*, *dys-pepsie*.

Fr. et wall. *touchant*, *près*, *hors*, wall. *foû* pour *fors*, *excepté*, *malgré*, *concernant*, *pendant*, *durant*, *suivant*, *loin*, sont encore des prépositions d'origine verbale,

ADVERBES.

L'adverbe est l'adjectif du verbe.

Tout adjectif de substantif peut devenir adjectif de verbe. Dans ce but, le latin termine en *e* les adjectifs en *us* : *sanus*, *optimus*, etc., deviennent ainsi les adverbes *sanè*, *optimè*, etc.; mais sa terminaison est *iter* quand l'adjectif est en *is* : *fidelis*, *utilis* donnent les adverbes *fideliter*, *utiliter*.

A part quelques rarès exceptions telles que *bien*, wall. *bein* pour *bene*, (de *benus* pour *bonus* =*dvonus*, enfant de DU, DIW, briller, resplendir), *mal*, wall. *mau*, pour *male* (de *malus*, au propre *noir*, *souillé*, de MR', MAL, répandre, souiller) le français et le wallon, comme les autres peuples néo-latins, composent leurs adverbes d'origine verbale d'une manière uniforme : ils prennent le nom *ment* pour *mente* (de *mens*, *mentis*) *dans un esprit*, *d'une manière*, et le combinent avec l'adjectif qu'il s'agit de

convertir en adverbe. De là, par exemple : *agré-ablement*, d'une manière agréable; *fine-ment*, d'une manière fine; *grande-ment*, d'une manière grande. Cette terminaison d'origine nominale, *ment*, italien *mente*, sonne *meint*, en wallon : *tot bonnemeint*, tout bonnement; *tot doucemeint*, tout doucement.

Plusieurs langues parmi lesquelles je citerai le vieux français, l'anglais, l'allemand, emploient fréquemment comme adverbes des adjectifs d'origine verbale sans leur faire subir, pour cela, la moindre modification dans leur organisme phonétique.

Il y a aussi des adverbes d'origine pronominale. Je l'ai dit et ne crains pas de le répéter, le pronom indique à la fois l'être individuel et la place qu'il occupe, soit par rapport à celui qui parle, soit par rapport à quelque objet déterminé. C'est donc par une véritable nécessité logique que, faisant dans la signification du pronom, abstraction complète de l'idée de substance, le langage se servit de ce vocable indicatif sous certaines formes particulières, tantôt pour rappeler la manière d'être de l'individu, l'ensemble de ses qualités apparentes, tantôt pour indiquer sa position dans l'espace. De là les adverbes pronominaux de *manière* et de *lieu*. De là aussi les adverbes pronominaux de *temps*, car la pa-

role assimile la durée à l'étendue, et applique au temps toutes les mesures, toutes les divisions de l'espace.

C'est ainsi que le pronom démonstratif TA a a donné au sanskrit *ta-tha*, ainsi, comme cela, de cette manière ; *ta-tra*, là ; *ta-tas*, de là (départ); *ta-dâ*, alors, en ce temps-là.

Or ce même TA a donné au latin, outre *tot*, autant, —*tam*, si, aussi, — *tantum*, tant, l'adverbe de temps *tum*, alors, à *ce* point de la durée. Le dérivé de tum, tum + que = *tunc*, nous est resté dans le français comme dans le wallon *donc*, ital. *dunque*, alors, en conséquence.

SA, le substitut de TA, a également donné aux Latins leur *sic* = *si* + *que*, si, ainsi de cette manière. Le composé lat. et franç. *quasi* devient *côsu* dans le wallon.

Le déterminatif I a produit l'adverbe d'affirmation ITA, cela est ainsi, c'est cela, cfr. all. I*a*, angl. Y*es*, Y*ea*. Il a donné encore ITEM, de même, et IBI, là, répondant à la question (c) UBI? où? Un autre *là*, un autre lieu a été rendu par *al*-IAI, préférable à sa traduction française *ailleurs*, lat. *aliorsum* pour *alivorsum* = *ali* + *vorsum*, autre côté : Pour *alius*, voy. p. 169 et pour *vorsum* ou *versum*, p. 153.

Le pronon *ille* pour *inle*, un dérivé de ANA (p. 66) produisit *illic*, là (où il est); *illinc*, de là

(où il est); *illuc*, là, (où il est): réponse aux quatre questions *ubi* pour *cubi*, *unde* pour *cunde*, *quo* et *qua*.

Iste, le superlatif de I (p. 65), par les mêmes terminaisons, donna *istic*, *istinc*, *istuc* et *istac*, là (où tu es).

De son côté le déterminatif HIc (p. 70) fournit *hic*, ici, *hinc*, d'ici, *huc*, ici, et *hac*, par ici (où je suis).

Le *là* des Français et des Wallons est pour *illac*. Le *ici*, *ci* des premiers, est pour *eccic* = *ecce* + *hic*. Les seconds y ajoutent l'impératif du verbe *voir* dans *veici*, ici, opposé à *veilà* là : *vinoz veici*, venez ici; *allez veilà*, allez là.

Enfin, c'est l'interrogatif *quis*, *cujus*, *cui*, qui a donné *cubi?* en quel lieu? devenu *ubi*, comme *cunde* devint *unde*, comme *camare* devint *amare*. La terminaison *bi* vous est d'ailleurs connue par *tibi*, *sibi*, et, enfin, par *Ibi*. *Ubi*, ital. *ove*, provençal *o*, est représenté en français et en wallon par *où*; de là : *d'où*, *par où*.

Ana, l'autre, absent, donna, nous l'avons vu (p. 169), les adverbes de négation *non*, *ne*, franç. et wall. *non*, *ne*, *nenni* pour *non illud*, opposé à *hoc illud* devenu vieux fr. et wall. *oïl*, fr. *oui*. Joint à *ullus*, *ne*, pour *ane*, composa *nullus* d'où l'adverbe *nullement*. Les expressions *ne pas* pour *ne passum*, wall. *n' nein*, — *ne point*, pour *ne*

punctum, wall. *n' pont*, *n' nein*, portent des noms de mesure.

Le préfixe *re* = *red* = *redi* = *predi* pour *prati* (p. 168), a donné *retro*, en arrière, derrière. *Retro* devint en provençal *reire*, et, en vieux franç. *rière*, d'où, avec *de*, *derrière*, wall. *drt* pour *de* + *retro*, comme arrière est pour *ad* + *retro*. Le wallon *deirein*, dernier, est pour *deretranus*, qui est *deretro*, comme le français *dernier* remplace le bas-latin *deretranarius*. De là les adverbes *dernièrement*, wall. *deirennemeint*.

Hier, wall. *haïr*, lat. *heri* pour *hesi* ou *hiesi* (*r* pour *s*, p. 47), sanskr. *hyas* composé de H, pour GHA celui-là, l'autre, et de YAS, pour DYAS, jour, de la racine DIW, briller, resplendir.

Demain, wall. *dimoain*, est un composé de *de* et de *mane*, matin, du verbe MA, étendre, répandre, briller, luire.

Dorénavant contient *de horâ in ab ante*, à partir de cette heure et en avant, il a pour synonyme *désormais*, *de ex horâ magis*, dès cette heure et plus dans l'avenir.

Jamais contient *jam magis* ; il n'a le sens négatif que parce qu'on l'accompagne d'un *ne* exprimé ou sous-entendu.

Ce *magis*, qui peint si bien la durée indéfinie du temps, vient du verbe MAGH, s'étendre,

croître, grandir, il est frère de MAGnus. *Jam* pour *diam*, est identique au *dyâm* sanskrit, accusatif de *dyau*, jour, et signifie *en ce jour*, *en ce moment*, déjà (*de* + *jam*).

Toujours contient *totos diurnos*, comme le wallon *todis* renferme *totos dies*. *Diur-nus*, adjectif pris substantivement, devint *giorno* (*djorns*) en italien, *jour* pour *djour* en français, *j'oû* en wallon, d'où *do j'oû*, de jour, *l'ôtre j'oû*, *l'autre jour*.

Alors, wallon *alórs*, résume en soi *ad illam horam*, à cette heure.

Plus, wall. *pus*, lat. *plus* est un dérivé du verbe PR, PLU, PUL, amasser, emPLIr.

Moins, wall. *moins* (*s* sonne), lat. *minus*, vient du verbe SMI ou MI, répandre, disperser, passer ; comparez sanskr. *minu*, amoindri, petit, gr. *minuos*, qu'il ne faut pas séparer de *mi-kros*. Le masculin et féminin *minor* qui, par *minorem* a donné *moindre*, wall. *moinre*, vit dans l'adverbe *le moindrement*.

Beaucoup, wall. *biacóp*, est un composé de *bellus*, beau, et de *colpus*, coup.

Peu, wall. *pau*, lat. *pauc-us* (*peuc*, *peu*, comme *foc-us*, *feuc*, *feu*), goth. *faw-ai*, angl. *few*.

Guère ou *guères*, wall. *wères*, a par lui-même le sens de *beaucoup* (p. 56). il ne signifie *peu* que par son union avec la particule négative

ne: *Il n'y en a guère*, wall. il n'y enn' a *wères*.

Franç. et wall. *enfin* (*finis* pour *fid-nis* de BHID, fendre, couper), pour cette *fois*, wall. *fië*, c'est *assez*, franç. et wall. pour *ad* + *satis*.

CONJONCTIONS.

Dans l'organisme primitif des langues de l'Europe et de l'Inde la conjonction est toujours d'origine pronominale. Sur les soixante-sept conjonctions latines, il n'y a encore que *verum* et *vero*, *dum*, *igitur* et *ergo* qui aient un verbe pour premier parent.

Il y a deux classes de conjonctions : celles qui opèrent un simple RAPPROCHEMENT entre des mots ou entre des propositions ; celles qui établissent une SUBORDINATION entre deux membres de phrase et amènent habituellement le subjonctif.

Voici les conjonctions de rapprochement dans les idiomes franco-wallons :

Et, wall. *et* (prononcé comme *è*), lat. *Et* de ATA (p. 167) un dérivé du terminatif A. Rapprochez-le du grec *eti*, sanskr. ATI, encore.

Aussi, wall. *aussi* (avec *au* sec et bref), vieux fr. *alsi*, de *al* pour *aliud* autre chose, et de *sic*, ainsi, comme ceci (p. 177).

Encore, wall. *ècore*, ital. *ancora* pour *hanc horam*, jusqu'à cette heure. Le pronom ici est le déterminatif GHA ou GHI dans lat. *HIc* pour HI+que.

Comme, wall. *comme*, ital. *come*, espagn. *como*, pour *quomodo* (*eo modo quo*); modus, mesure, *mode* est enfant de MA, étendre, mesurer.

De même que, wall. *di même qui*. Même pour *mesme=medsme=metissimus*, Voy. p. 75.

Ni, wall. *nè* et *ni*, lat. *nec=ne+que*, et non, et ne pas, de ANA (p. 169).

Ou, wall. *ou*, it. *o* ou *od*, pour lat. *aut*. C'est WA qui a produit WATA contracté en UTA, ou, ou bien, identique à lat. *Aut* pour *aute* (v. p. 171).

Mais, wall. *mais* pour *magis*, en outre, par surcroît, de MAGH, croître.

Tantôt .. tantôt avec *tôt* pour *tost*. M. Diez, aime mieux l'expliquer par *tot-cito*, *tot-citus*, tout vite, plutôt que d'y voir le participe *tostus*, chauffé, animé, ardent. Le wallon n'a pas cette formule; il la remplace par : *on momeint... et on momeint après*, — *tot à çst' heure... et l' momeint d'après*.

Cependant, wall. *çpendant* (emprunt), cela pendant, cela étant, de *ce* pour *cest* (page 65.) et de pendant pour *pendente* du verbe *pen-dere*, intensitif de PA ou PAN, tenir, attacher, pendre, être suspendu.

Pourtant, wall. *portant*, ital. *pertanto*, de *por* ou *pro* (*porri-gere*) et de *tanto* (p. 162).

Néanmoins, néant de moins, ital. *niente dimeno* et *nondimeno*, de *ne* particule négative (p. 169) *ens*, *entis*, être (*Sens*) et *minus*, moins (p. 180).

Donc, wall. *donc*, ital. *dunque* pour lat. *tunc* = *tum* × *que* du pronom TA montrant un point dans la durée (p. 177).

Car, wall. *car*, pour *quare*, par quelque chose, de *quâ* ablatif féminin de *quis*, *quæ*, *quid*, et de *re*, abl. de *res*, *rei*, sansk. *râs* ou *râi* pour *rahi* = *radhi*, richesse, bien, chose, du verbe R'DH, croître, accroître.

En effet, wall. *en effet* (emprunt), *effectivement*; *effectus* du verbe *efficere* = *ex* + *facere* (p. 124), devint *effect*, *effet*.

Or, wall. *ôr*, ital. *ora*, pour *horâ*, à cette heure, maintenant; *hora* pour *hvora* est un dérivé de HWR' pour DHWR, tourner (p. 150).

Au reste, wall. *au resse*, de *restare*, être après, rester (p. 137), a pour synonymes *après tout*, wall. *après tot* (p. 164), *au surplus*, de *sur* (p. 172) et de *plus* (p. 180) — *au demeurant* de *demeurer*, *demorari* = *de* + *morari*, issu de *mora*, période, temps, retard, sanskr. *wâra* de WR' altéré de DHWR' courber, tourner (p. 150).

Les conjonctions suivantes établissent entre :

deux propositions une dépendance qui subordonne entièrement la seconde à la première. Voici deux exemples de cette subordination : « Je chante, *bien que* je sois triste ; je désire *que* vous soyez heureux. »

Que, wall. qui, ital. *che*, espagn. et prov. *que* pour lat. *quid* : le relatif ou conjonctif naît de l'interrogatif (p. 70).

De même que *mê*, *tê*, *sê* ont donné *moi*, *toi*, *soi*, la prononciation longue de *quê*, ainsi que le fait fort bien observer F. Diez (1), a produit la forme *quoi*, wall. *quoei*. De là :

Quoique, wall. *quoeiqui*, rappelle son remplaçant ordinaire *bien que*, wall. *bein qui* (p. 175).

Afin que, wall. *afin qui*, pour *à* fin, etc., *ad finem*. *Finis* pour *fidnis*, *bout* et *but* de lat. FID, FIND, pour BHID, fendre, couper. De là l'idée et le dérivé marquant le point où la voie est coupée, arrêtée, terminée, le but, enfin.

Dès que, wall. *dès qui*. Nous avons vu *dès* pour *de* + *ex* (p. 169); on sous-entend ici *momento* ou *horâ*.

Pourvu que, wall. *porvu qui*; pourvu = *por* pour *pro*, d'avance, + *veu* pour *vedut* ou *veduto* de *veder* pour *videre*, voir ; il signifie donc vu d'a-

(1) *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*. Bonn, 1853.

vance, existant à l'avance, fourni comme condition. Les autres formules conditionnelles sont *supposé que*, wall. *suppósé qui*, *on suppósé qui*, — *en*, ou *au cas que*, wall. *en* ou *au cas qui* (*cas* de *cadere* pour *scadere* par *casus*), — *à condition que*, wall. *à condition qui* (de *condere*, établir, par *conditus*, *condition-em*). Mais la principale de toutes les conjonctions conditionnelles est :

Si, wall. si, lat. *si* pour *svi*, comme l'indiquent assez et l'ombrien *sve* et l'osque *svai*. *Si* est un dérivé du démonstratif SA, lequel, abstraction faite de l'idée de substance, signifie *en ce même point de l'espace*, *en ce même point du temps*, et, par conséquent, avec (*ab ubi*, là où l'un est l'autre se trouve) ensemble, l'un n'allant pas sans l'autre. A supposant l'existence *simultanée* (*si* = *mul* de SA) de B, voilà donc l'âme de la conjonction *si*. De là : *si... ne*, *si ce n'est que*, wall. *si c' n'est qui*.

Jusqu'à ce que, wall. *jusqu'à ce qui*, pour lat. *de* + *usque ad*, etc. Ce *deusque*, avec son *e* monté d'un degré, devint diusque, et, par suite, *jusque*. *Usque* est composé de *ut*, pour *cut*, sanskr. *kat*, neutre de *ka*, employé comme conjonctif (relatif), et de *que*, sanskr. *ka*.

Usque est donc pour *cusque* = *cut* + *que* comme *usquam* est pour *cusquam* = *cut* + *quam*. Le *c* initial tombe comme dans *ubi*, *unde*, *amare* pour

cubi, cunde, camare (sanskr. *kam*, embrasser, aimer).

Lorsque, wall. *lórsqui*; contient *illâ horâ* (p. 183), au moment.

Puisque, wall. *pussqui*, est un composé de *puis* = *post* (p. 168).

Les formules conjonctives *parce que* (par cela que) wall. *pasce qui*, — *aussi longtemps que*, *c'est pourquoi*, wall. c'est poquoei, — *aussitôt que*, *comme si*, *avant que*, *après que*, *tandis que*, *de peur que*, à part quelques nuances de prononciation et le *qui* pour *que*, sont les mêmes en français et en wallon.

INTERJECTIONS.

L'interjection est le son que rend une âme fortement émue par une secousse passionnelle quelconque.

Elle rejette toute délibération de l'esprit.

Elle n'est pas seulement la voyelle, avec ou sans consonne d'attaque, est elle la voyelle recouverte de trois propriétés expressives de la voix — le timbre, l'intonation et la modulation. Par timbre, j'entends ici le timbre individuel actuellement modifié par la passion qu'il manifeste. Par intonation, je désigne les divers de-

grés d'élévation et de force de la voix. Par modulation, j'entends la mélodie que dessinent certaines interjections complexes et prolongées. La parole écrite ne peut représenter ni l'un ni l'autre de ces trois éléments expressifs ajoutés à la voyelle : voilà pourquoi rien n'est incomplet comme un tableau des interjections.

Pour exprimer la joie le français et le wallon disent *oh! ah! bon!*

Pour admirer, le wallon a *ïë!* et *ho!* tandis que le français n'a que cette dernière exclamation.

Pour la douleur : fr. et wall. *ah! hélas! mon Dieu!* wall. *mon Diex!* (vieille orthographe du français : prononcez *Diet*). Cette formule exclamative est souvent redoublée de cette manière : *mon Diex todis, mon Diex!* mon Dieu, toujours mon Dieu ! La douleur physique se trahit surtout dans le wallon par *ouïe!* ou *aï!* répété d'ordinaire trois fois; ces interjections répondent assez bien au français *holala!* Le wallon possède en outre son énergique *ouaï!*

Pour exprimer la surprise, les deux langues ont *oh! — bon Dieu!* wall. *bon Diex! miséricorde,* wall. *miséricórde!* Le wallon dit encore *ëï! ïë! diâche êï* (v. p. 12). Quand la surprise est mêlée de quelque effroi, le Wallon ou, plûtot, la Wallonne vivant dans un milieu où la foi ca-

tholique fut longtemps si profonde, s'écrie : *Jésus Maria!* (en faisant sonner le *s* final de *Jesus* à la manière latine). *Jesus Mater! Maria Dei!* (sous-entendu *mater*.) Marie, mère de Dieu ! — *Maria tojis Maria!* Marie, toujours Marie !

Pour l'indignation, le français et le wallon n'ont que *oh! malédiction!*

Pour appeler, le Français crie *holà, hé* et le wallon, *hè!*

Pour exciter nous trouvons fr. *courage!* et wall. *corage;* fr. *bien!* et wall. *bein!* fr. et wall. *ça! allons!*

III

PHRASÉOLOGIE

> Une même pensée n'est pas exprimée de la même manière en des langues diverses, ni, dans la même langue, par des écrivains divers. La raison en est que chaque peuple a, comme chaque écrivain, sa forme intellectuelle, que le premier empreint dans sa langue, le second dans son style.
>
> LAMENNAIS.

La phraséologie est la science de la phrase comme la lexiologie est la science du mot.

Elle a pour objet 1° la syntaxe ou l'arrangement des mots entre eux pour faire une proposition; 2° la *syntaxe* des propositions entre elles.

La proposition est un jugement exprimé.

Juger, c'est affirmer mentalement qu'un être individuel fait ou subit une action quelconque. Le jugement est donc l'union de deux idées dont

la première, celle de substance, individualise la seconde, celle d'action.

Déjà nous avons vu cette affirmation sous une forme purement lexiologique dans l'organisme du nom (p. 131). Là, en effet, l'idée d'action exprimée par un verbe est particularisée par l'idée d'un être individuel représenté par un pronom : *CAN*-TO-*r* contient un verbe CAN, chanter, un pronom TO(-TA démonstr.) celui, et un signe de rapport d'activité *r*, qui fait l'action de. Celui qui le premier affirma CAN de TO ou TA, en même temps qu'il créait un nom, émettait un jugement, et il est vrai de dire que tout substantif est une proposition, une phrase.

Mais c'est uniquement de la proposition syntaxique qu'il s'agit ici. Nous verrons comment elle peut présenter pour élément principal l'idée d'action, sous les formes les plus diverses, l'élément secondaire de la pensée étant toujours soit un pronom, soit un nom substantif, exprimé ou sous-entendu.

Cette syntaxe des mots sera l'objet d'un premier chapitre. Un second chapitre traitera de l'union et de la dépendance des propositions dans les langues franco-wallonnes.

SYNTAXE DES MOTS.

En dehors des consonnances qui harmonisent les termes essentiels d'une proposition, les mots sont unis entre eux, soit par des conjonctions, soit par des prépositions.

Par des conjonctions : *Bietrumé* ET *s' fœumme*, Barthélemy ET sa femme; — *mi* OU *zels*, eux ou moi. La politesse n'exige pas du wallon qu'il se nomme le dernier.

Par des prépositions : *viquer* SU *l' pouf*, vivre *sur* le revenu d'autrui (en parasite); — *bon* PO *les póvres*, bon *envers* les pauvres; — *portrait* D'APRÈS nature, portrait *d'après* nature.

En wallon, comme en français, les termes d'une proposition s'accordent entre eux, c'est-à-dire qu'ils se mettent à la même *personne*, au même *nombre* et au même *genre*.

Ainsi tout verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet : *Nos allans*, Nous allons (première personne du pluriel) ; — Li *solia lût*, Le soleil luit (troisième personne, du singulier).

Et quand l'attribut (ce qu'on affirme) est un adjectif, l'accord de *genre* vient se joindre aux deux autres : *Ses feilles sont belles*, ses filles

sont belles ; — *Li pére est trop bon*, Le père est trop bon.

Avec plusieurs sujets, même au singulier, le verbe se met au pluriel : *Li soverdia et l' masaing'e ch'antenu*, Le moineau et la mésange chantent.

Si les sujets sont de *personnes* différentes, le verbe se met au pluriel, et à la première personne, si parmi les sujets il y a un pronom de la première personne ; sinon, il se met à la sesonde :

Mi et leïe nos lis'ans bein, *Elle* et moi nous lisons bien ; *vos et ci ptit garçon-là*, *vos mougnîz trop vite*, vous et ce petit garçon vous mangez trop vite.

L'adjectif qualfficatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qualifié : *On front stroeit avou des bons pougnes*, Un front étroit avec des poings solides.

Il se met au pluriel quand il qualifie plusieurs noms : *Li mononcle et l' neveu sont grands*, L'oncle et le neveu sont grands.

Et quand l'un des noms est masculin, l'adjectif est toujours au masculin : *Li coutia et l' forch'ette sont erennis*, Le couteau et la fourchette sont rouillés.

L'adjectif interrogatif suit les mêmes lois de concordance : *Quénne heûre est-il ?* (p. 28), quelle

heure est-il ? — *Qué livre voloz ?* Quel livre voulez-vous ?

Il en est de même de l'adjectif conjonctif ou pronom relatif : *Les coûses auxquénnes j'i sos accostumé*, les courses auxquelles je suis accoutumé. Le français possède ici un avantage réel sur le wallon, car il distingue son *qui* = sujet de son *que* = régime — *l'homme* QUI *parle*, *la femme* QUE *je vois*, — tandis que le wallon n'a qu'un seul *qui* pour les deux formes (1) : *l'homme* QUI *cause*, *li fœumme* QUI *j'' woeis*. En wallon comme en français le *qui* relatif, sujet du verbe suivant, est toujours considéré comme étant de la même *personne*, du même *genre* et du même *nombre* que le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *Nos qui viquans*, Nous *qui vivons ;* — Les *païisantes qui sont vneuës* (entre *u* et *ë* c'est *w* et non *y* qui sert de lien et évite l'hiatus : *vineuë* = vineuwe avec eu — œu mâle, p. 8), *les paysannes qui sont venues ;* — *Les païisants qui sont vnus*, Les paysans qui sont venus.

Mais quant au *que* régime, wall. *qui*, la grammaire française, le considérant comme étant du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte, exige entre lui et le parti-

(1) C'est le résultat de l'habitude par laquelle il change en *i* l'*e* muet final de tout monosyllabe.

cipe passé qui le modifie le plus parfait accord : *Les dames que j'ai rencontrées*, — *Les cantatrices que j'ai entendues*. Et cela est fort bien, car cela traduit *quAS ego habeo* (*teneo*) *auditAS*. Il faut bien en convenir, le wallon, ici, a manqué de logique, car il tient son participe invariable et dit : *Les madames qui j'a rescontré*, — *Les ch'antéuses qui j'a oïu* (ou *èteindu*), ce qui équivaut à cette monstruosité : *quAS habeo auditUM*. C'est dommage !

Dans les deux langues, l'adjectif peut jouer le rôle du substantif et le substantif celui de l'adjectif : *Li noû soveint dischure li vî*, Souvent le neuf déchire le vieux. *Li bia et l' bon, volà ci qu' nos aimans*, Le beau et le bon, voilà ce que nous aimons. *Li noû, li bia* sont pris ici comme noms substantifs. Le contraire a lieu dans cette phrase : *Citt' action-là est one folie*, Cette action est une *folie*.

L'*apposition* rapprochant deux noms dont l'un qualifie l'autre est très-usitée dans la syntaxe wallonne : *Chanchet, l' bolèg'i*, François, le boulanger ; — *Li roei Leopold*, Le roi Léopold. Comme le français, le wallon met la préposition *de* entre le nom commun et le nom propre de ville, de fleuve, de montagne, etc. : *Li ville di Nameur*, La ville de Namur ; — *Li villag'e di Salzennes*, le village de Salzines.

Voilà pour la liaison et l'accord des mots.

Dépendance des mots. Un mot *dépend* d'un autre quand il s'y rattache comme *complément*, c'est-à-dire comme instrument de détermination, d'individualisation. Il y a les compléments des noms, ceux des adjectifs, ceux des verbes, des adverbes et même des interjections.

En wallon comme en français, tout nom qui en détermine un autre, sans désigner le même objet, se rattache à lui par la préposition *de* ou par la préposition *à*. La dépendance marquée par la préposition *de* correspond à celle que traduit le génitif latin : *Liber Petri*, Le livre de Pierre. En bonne logique, ce génitif est un génitif attributif contenant purement et simplement une proposition : *celui qui appartient à Pierre*. Dans ce fait de dépendance, *Le cadeau de mon oncle* équivaut à *celui qui vient de mon oncle*. Mais *Le cadeau venant de mon oncle* serait encore trop long, et le langage veut être rapide comme la pensée, de là tout simplement *Le cadeau de mon oncle*, wall. *li cadeau di m' mononcle*. Ainsi se marque encore la relation d'auteur à ouvrage : *Les mirôcles di saint Medaud*, Les miracles de saint Médard. Le rapport de possession s'exprime en wallon, tantôt par le génitif comme en français : *Les berbis do veinst*, les brebis du fermier; tantôt par le génitif combiné avec le da-

tif, procédé que le français familier remplace par l'emploi du seul datif : *Li feille d'à Colas*, La fille à Nicolas. Au point de vue de la science phraséologique, le nom au génitif est toujours le sujet d'un verbe sous-entendu. Quand je dis : *Les berbis do ceinsi*, *ceinsi* est le sujet du verbe *posséder* sous-entendu, et *do ceinsi* équivaut à *les cennes qui l' ceinsi posséde*, celles que possède le fermier. Et dans cette autre phrase *Les mirôcles di saint Medaud*, *di saint Medaud* remplace *les cias qui saint Medaud fait*, ceux que fait saint Médard.

La détermination d'un nom par un autre nom au datif (préposition *à*) n'est pas moins familière aux deux langues : *Li roch'e à Bayaud*, la roche à Bayard (près de Dinant, sur la Meuse) ; *L'aiwe aux Caillaux*, l'eau aux Cailloux (près de Namur) ; — *Li tienne aux Pôquis*, la *colline aux Buis* (1).

Certains noms peuvent être déterminés par un verbe : *L'habitude di fumer*, l'habitude *de fumer*; — *Li front d'meinti*, L'*audace de mentir*.

Rattachés au nom qu'ils déterminent par la préposition *de*, beaucoup de noms de qualité rem-

(1) L'emploi de grandes branches de buis, en guise de palmes, dans la cérémonie des Rameaux (*floriè Pôque*) me semble expliquer cette dénomination de *pôquî* équivalant à *paquier*.

plissent les fonctions d'adjectifs : *On garçon d'esprit, Un garçon d'esprit* (spirituel); *On homme di corage*, Un homme de courage (courageux).

Les mots qui déterminent les noms partitifs et les adjectifs numéraux leur sont rattachés par la préposition *de : Neul, nein onque di nos ôtres*, Nul ou personne de nous ; — *wère di geins*, Peu de gens, peu de monde ; — *Branmeint des quaurts* (1), beaucoup d'argent ; *Onque des ovrîs*, Un des ouvriers ;—*Li prumi des bagneûs*, le premier des nageurs.

Enfin, le génitif (préposition *de*) se met encore après les adjectifs interrogatifs : *Qui d' nos ôtres?* Qui de nous?—*Li quéque des èfants?* Lequel des enfants ;

Les adjectifs, eux aussi, peuvent être individualisés.

Le mot qui particularise leurs sens, s'appelle régime ou complément de l'adjectif. En wallon comme en français, c'est toujours une préposition qui unit le complément au complété.

Avec les adjectifs qui peignent le désir ou l'indifférence, le contentement ou le besoin, la plénitude ou le vide, la prodigalité ou l'avarice, cette préposition est toujours DE : *One fœumme*

(1) *Branmeint* est pour *bravemeint* qui rappelle le ferme, beaucoup, des Wallons et le *fortement* des Français.

j'alouse di s' soû, une femme jalouse de sa sœur; — *curieux d' vôïe li mér*, désireux de voir la mer; — *On tonnia plein d' bîre*, un tonneau plein de bière; — *conteint di ç' qu'il a*, content de ce qu'il a; — *avare di s' teimps*, avare de son temps; — *prodigue di ses poemes*, prodigue de ses efforts laborieux.

Les adjectifs qui expriment l'idée de rapprochement, de convenance ou de disposition sont unis à leurs compléments individualisateurs par la préposition A, rarement par la préposition POUR : *Tot pareil à s' pére*, en tout semblable à son père; — *Accostumé à fignoler*, habitué à se mettre très-élégamment; *One saquoei d'utile à one saqui*, quelque chose d'utile à quelqu'un; — *Os'i à dire*, aisé à dire; *fidéle à s' drapia*, fidèle à son drapeau; *suj'et à s' bris't*, sujet à se briser, fragile, *Bon por mi*, Bon pour moi.

Le but, le terme comme la tendance ou le penchant demandent aussi, soit la préposition A, soit la préposition POUR: *poirté à reindre service*, porté à rendre service; — *taillé po iessre* (iesse) *sódard*, taillé pour être soldat.

Quelques adjectifs marquant opposition, inimitié demandent la préposition CONTRE : *Il est furieux contre si baurbî*, il est furieux contre son barbier; *Arag'i contre les cias qui li displais'enu*, enragé contre ceux qui lui déplaisent.

La syntaxe des comparatifs et des superlatifs est absolument la même dans les deux langues de notre parallèle.

Pour le comparatif de supériorité on met *plus*, wall, *pus* (*s* muet) devant l'adjectif et la conjonction *que*, wall. *qui*, unit ce dernier au terme de comparaison : *Il est* PUS *malin* QUI *s' pére*, Il est plus fin que son père ; — *Vos estoz pus grand qu' mi*, Vous êtes plus grand que moi.

Avec le comparatif d'infériorité, *moins* remplace *plus* dans l'un et l'autre idiome : *J'óseph est* MOINS *rich'e* QUI *Phluppe*, Joseph est moins riche que Philippe. Le comparatif d'infériorité offre une seconde construction par *ne... pas... si*, wall. *ni... nein... si* : *J'óseph n'est nein si grand qu' vos*, *Joseph* n'est pas si grand que vous.

Pour le comparatif d'égalité, on dit *aussi*, *autant*, wall. *aussi*, *austant* (al-si-tant) : *Aussi grand qu' vos*, Aussi grand que vous.

Meilleû, meilleur ; *moins* (*s* sifflé), moindre ; *pire*, pire, sont les comparatifs irréguliers dans les deux langues.

Nulle différence non plus dans la construction des formules de superlatif : *Li pus bia d' vos moutons*, Le plus beau de vos moutons.

Quant aux verbes, leurs compléments, soit directs, soit indirects, sont soumis aux mêmes règles dans les deux langues : *J'i vos wocis voltt*,

je vous aime bien, mot à mot : je *vous* vois volontiers. Ici, vos et *vous* sont compléments directs de *woeis* et *vois*. — *J'i schoûte one histoeire*, J'écoute une histoire ; *one histoeire*, une histoire sont compléments directs de *schoûte*, *écoute* (escoulte, p. 104).

Tout verbe transitif peut être mis au passif et alors le nom de la chose ou de la personne par qui l'action est faite est précédé de la préposition DE, wall. DI (marquant origine) ou de la préposition PAR (marquant l'instrument, la voie, le moyen) : *Vos estoz vèu voltî* D' *tot le monde*, vous êtes aimé de tous ; — *Vost' histoeïre a stî repetëë par onque et l'ôtre*, votre histoire a été répétée *par* différentes personnes (par l'un et l'autre).

Un grand nombre de verbes transitifs peuvent recevoir un second complément. Ce complément se rattache au verbe par une préposition. Il n'est pas l'objet direct de l'action, mais un terme auquel son objet aboutit, un point dont il part, etc. C'est le complément indirect, enfin.

Tous les verbes qui emportent la notion du *but* ou du *terme* à *atteindre* par l'objet direct de l'action, se rattachent, à l'aide de la préposition *à*, au mot qui représente ce terme de l'attribution, de la destination, de la direction : *Ni promettoz rein à ç' vilain-là*, Ne promettez rien à ce

vilain homme. *J'i doeis deux sous à Batisse*, Je dois deux sous à Baptiste. *J'enne pousse Nanèche à l' dispeinse*, Jeanne pousse Françoise à la dépense ; — *Po nos codûre à l' fiesse*, Pour nous conduire à la fête.

Quand au lieu de désigner l'attribution, la direction, l'impression, il s'agit de préciser un point de départ, d'extraction, de séparation, d'origine, les deux langues sœurs remplacent uniformément par *de*, wall. *di*, les trois prépositions latines *de*, *ex* et *ab* : *Il a distourné li messagî d' si ch'min* (contracté de *ch'imin*), Il a détourné le messager de son chemin ; — *Nos obteirrans tot do roei*, Nous obtiendrons tout du roi ; — *Les voleûrs l'ont dispouilli d' ses hardes*, Les voleurs l'ont dépouillé de ses habits (hardes).

Restent les compléments accessoires.

J'entends par compléments accessoires les circonstances de temps, de lieu, de moyens, d'origine, etc.

Ici encore la concordance est parfaite entre les deux syntaxes : *Nos partirans dans hiût j'oûs* ; Nous partirons dans huit jours ; — *tos les cinq ans, nos allans à l'dieôce di nossre* (1) *village*,

(1) Le *r* dans *nossre*, *vossre*, *tessre*, *maissre*, etc., est purement orthographique et ne se prononce point (p. 25).

tous les cinq ans, nous allons à la fête patronale (la dé-*dicace* de l'église au patron) de notre village ; — *Au bout d' s'ix moeis, il estait tot rfait*, Au bout de six mois, il était entièrement guéri ; — *Vos veirroz nos vóïe li sannoaïne qui veint*, Vous viendrez nous voir la semaine prochaine ; — *âgé d' nonante ans*, âgé de quatre-vingt-dix ans. — *Va ès mon Pierre*, Va chez Pierre ; — *Couroz és vóïe foûs dell' ville*, Fuyez hors de la ville (*foûs* est pour *fors* = *hors*.) — *On l'a fait moru d' foaim*, On l'a fait mourir de faim ; — *On a toué l' polet avou on coutia*, On a tué le poulet avec un couteau ; — *Maïanne a veindu s' coquemoar di blanc-fier*, Marianne a vendu son coquemar de fer-blanc.

La syntaxe des adverbes et des conjonctions n'offre aucune différence dans les deux langues de notre parallèle. Seulement, il est certaines formules adverbiales du wallon qu'il est bon de mettre ici à côté de leurs correspondantes dans le français. De ce nombre sont : *One miette*, un peu, vieux franç. *une miette*, diminutif de *mie*, lat. *mica* (p. 49) ; *Donne m'è one tote pitite miette*, Donne-m'en une très-petite quantité. Le wallon dirait tout aussi bien en donnant à *wères* le sens négatif que lui vaut *ni*, *ne*, exprimé ou sous-entendu (p. 180) : *Donne m'é foirt wères*, Donne m'en fort peu.

A *che miette*, synonyme de *on pau*, un peu, est opposé *branmeint*, pour *bravemeint*, synonyme de *biacóp*, beaucoup : *Branmeint do monde*, Beaucoup de monde, avec le sens de *Biacóp d' geins*, Beaucoup de gens ; — *Donne m'è biacóp*, ou *tot plein*, tout plein. Quand on peut compter les objets, *un peu*, *quelque peu*, se rendent par *saquants*, *saquantes* (*non sapio quantos*, je ne sais combien), quelques-uns, quelques-unes.

Les comparaisons *d'autant plus... que*, *d'autant moins.... que* se rendent principalement par *tant ça pus...* qui, pus... pus : *Ils seront tant-ça pus heûreux qu'ils seront pus braves* ; ou : *Pus braves ils seront*, *pus heureux seront-ils*, Ils seront d'autant plus heureux qu'ils seront plus honnêtes.

En wallon comme en français, les adverbes ont leurs comparatifs et leurs superlatifs : *Pus près va si ch'mise qui s' cotte* : La chemise va plus près (du corps) que la jupe, c'est-à-dire sans image : Il faut aider les siens avant de songer à porter secours aux étrangers. — *Nos allons branmeint mia*, Nous allons beaucoup mieux. — *Il s' potte li mia do monde*, Il se porte le mieux du monde.

Je terminerai cette syntaxe des mots par l'examen de quelques difficultés inhérentes à la forme interrogative de la phrase wallonne.

Le wallon possède les deux formes interrogatives du français : 1° verbe et pronom comme *chanté-je?* ou *Pierre chante-t-il?* 2° Est-ce que? suivi du pronom et du verbe, comme dans *Est-ce que Pierre chante? Est-ce que je chante?* Or, en français, nous voyons *e* muet, la voyelle finale au présent de l'indicatif des verbes de la première conjugaison, se changer en *é* : *aimé-je, chanté-je* pour *aime-je chante-je*. En wallon, ce n'est pas le verbe, mais bien le pronom personnel qui change ainsi sa voyelle, et au lieu de *aime-j'i, ch'ante-j'i*, il dit *aime-j'u? chante-j'u?* Tous les imparfaits de l'indicatif en *ve* et tous les conditionnels wallons, par cela même qu'ils sont terminés par un *e* muet, présentent, sous leur forme interrogative, cé changement de *j'i* en *j'u* : *Rieuve-j'u? rireuve-j'u?* Les autres temps exigent toujours que *j'i*, dans cette première formule de l'interrogation, perde son *i* : *sos-j'?* suis-je? — *chanterei-j'?* chanterai-je? — *dis-j'?* dis-je?

A la seconde personne du singulier, la forme interrogative amène le changement de *ti* en *tu* chaque fois que le *s* de la deuxième personne est précédé d'un *e* muet *ch'antes-tu?* chantes-tu? — *direuves-tu?* dirais-tu? Mais quand cette deuxième personne du *verbe* a son *s* précédé d'une autre voyelle ou d'une consonne *ti* (comme

dis, tu dis, *ti doeis*, tu dois) le pronom *ti* perd son *i*, et son *t*, s'assimilant à l'*s* terminale du temps, devient lui-même *s*, ce qui réduit *ti* à *s'* : *dis-s'?* dis-tu? — *doeis-s'?* dois-tu? *compreinds-s'?* comprends-tu? *voux-s'?* veux-tu.

Pour éviter l'hiatus, la troisième personne du singulier prend un *t* entre le verbe et le pronom quand le verbe est terminé par un e muet : *Boute-t-il one saquoei ès s' poch'e,* met-il quelque chose dans sa poche; — *sereuve-t-il bein possible?* Serait-il possible?

La seconde personne du pluriel n'admet dans l'interrogation aucun accessoire pronominal : *ch'anteroz?* chanterez-vous? *dis'oz one saquoei?* dites-vous quelque chose?

Seule, la première personne du pluriel wallon offre encore une élision fort remarquable dans la forme interrogative: *nos* devient *n'* et *nos dirans* devient *dirans-n'?* dirons-nous? *saurans-n'?* saurons-nous? *volans-n'?* voulons-nous.

La troisième personne du pluriel prend un *t* intercalaire chaque fois qu'il est indispensable pour éviter l'hiatus : *boutenu-t-ils?* mettent-ils?

Avec la seconde manière d'interroger, aucune de ces difficultés ne se présente; seulement, l'*i* bref tenant lieu de *e* muet, s'élide dans la prononciation du français. De même que le Parisien prononce *Est-ce que j' dis?* ce qu'il écrit

Est-ce que je dis? le Namurois pourrait écrire *Est-ce qui j'i dis?* ce qu'il prononce *Est-ce qui j'' dis?* J'ai pensé qu'il valait mieux, pour les philologues étrangers, remplacer par des apostrophes les *i* brefs, substituts de *e* muet, et s'élidant dans la prononciation. J'écrirai donc : *Est-ce qui j'' m'esplique bein?* Est-ce que je m'explique bien? — *Est-ce qui t' compreinds tot?* Est-ce que tu comprends tout? — *Est-ce qu'il est bon?* Est-ce qu'il est bon? — *Est-ce qui nos savans tot ç' qu'il*(1) *-n-y a dains l' fœu?* Est-ce que nous savons tout ce qu'il y a dans le feu? Souvent, au lieu de *Est-ce qui nos*, le wallon dit *Est-ce qui n'* (*Est-ce qui n' savans*, etc.). A la deuxième personne du pluriel, au lieu de *Est-ce qui vos*, il contracte souvent les trois syllables en *Est-ce qui v'* : *Est-ce qui vos compirdoz bein?* devient ainsi *Est-ce qui v' compirdoz bein?*

Enfin, dans les questions, le pronom *li*, le, la, est souvent remplacé, du moins au commencement de la phrase, par sa forme intégrale *elli* qu'on prononce *ell'* : *Ell' woeis-s'?* le vois-tu? ou la vois-tu? *Ell' voux-s'?* le ou la veux-tu?

(1) Dans *Il y a*, le *l* de *il* ne se prononce pas, et, pour éviter l'hiatus entre *i* et *y*, le wallon intercale un *n* tout euphonique : *i* (l) *-n-*y a. Le Namurois prononce *I gna*.

SYNTAXE DES PROPOSITIONS.

Il y a deux espèces de propositions :

Les propositions *absolues;*

Les propositions *subordonnées.*

Les premières se nomment ainsi parce qu'elles ne dépendent d'aucune autre : *Li mouchon ch'ante*, l'oiseau chante; — *Les loups hûlenu*, les loups hurlent.

Elles ne cessent pas d'être indépendantes ou absolues même lorsqu'on les réunit en une seule phrase par les conjonctions de rapprochement (p. 181) : *Li mouchon ch'anteuve, mais les leups hurleïne;* l'oiseau chantait, mais les loups hurlaient. S'il n'y avait dans le langage que des propositions de cette espèce, il n'y aurait pas de syntaxe des propositions, car toutes les règles auxquelles elles sont soumises sont celles que nous venons de voir sur l'accord et la dépendance des mots.

La syntaxe des propositions a pour objet les lois qui régissent la construction des seules propositions *subordonnées.* Ce nom leur vient de ce qu'elles dépendent d'une proposition *principale* qu'elles individualisent ou déterminent, soit en y ajoutant quelque circonstance (de

temps, de lieu, etc.), soit en lui servant de complément.

Ce qui donne deux sortes de propositions subordonnées.

1° Quand elle énonce une circonstance particulière relative au fait principal, la proposition subordonnée porte le nom de proposition *circonstancielle* : *Vos veirroz quand j'' serai ès mon m' pére*, Vous viendrez quand je serai chez mon père. Ici, la conjonction de dépendance *quand* (p. 181) subordonne la proposition circonstancielle « *serai ès mon m' pére* » à la proposition principale « *Vos veirroz.* »

2° Quand elle sert de complément au verbe de la proposition principale, la proposition subordonnée prend le nom de proposition complétive : *J'i vórreuve qui v' serîz conteint*, Je voudrais que vous fussiez content. La proposition subordonnée *vos serîz conteint* est le complément de la proposition principale *J'i vórreuve* : la conjonction de dépendance *qui*, fr. *que*, est ici le lien des deux jugements exprimés.

Propositions circonstancielles. — Ces propositions se rattachent à la proposition principale 1° par leur propre forme et indépendamment de toute conjonction, 2° par une conjonction, 3° par un adjectif conjonctif.

La forme participiale, c'est-à-dire un nom ou

un pronom modifié par un participe, telle est, par excellence, la forme de la proposition circonstantielle : *Les paurts estant faites, le lion a dit comme ça*, Les parts étant faites, le lion parla ainsi ; — *Ni devant pus mi rvóïe, il m'a abressî è tot brayant*, Ne devant plus me revoir, il m'a embrassé en pleurant ; — *Mougnant tos les joûs si ptit Saint-Cruspin, il s'a bein ratte trové avou rein*, Mangeant chaque jour le fruit de ses petites épargnes, il se trouva bientôt dépourvu de tout (avec rien). La proposition participiale, c'est *l'ablatif absolu* des latinistes.

La proposition circonstancielle avec conjonction est celle qu'on rencontre le plus souvent dans les langues romanes : *Dès qu'il ma vèu, il m'a reconnu*, Dès qu'il me vit, il me reconnut ; *Tant qu'il-n-y a d'ell' bîre au pot, J'ean Collinette n'è va nein co*, Tant qu'il y a de la bière au pot, Jean Collinette *ne s'en va pas encore* (vieille chanson namuroise), *J'i sos-st-heúreux* (1) *quand j'i travaille*, Je suis heureux quand je travaille (Ch. Wérotte); *J'i vos schoûte pasce qui vs estoz*

(1) Quand il dit régulièrement *j'i sos heúreux*, le Namurois, ne prononçant pas le *s* final de *sos*, fait sentir un hiatus entre *sos* et *heúreux* : c'est pour éviter cet inconvénient, et par une analogie mal fondée qu'aucuns disent *j'i sos-st-heúreux*, comme on dit *il est heureux*, avec *st* articulés.

amusant, Je vous écoute parce que vous êtes amusant ; — *Nos 'nn irans es's'onne pussqui vos estoz là*, Nous nous en irons ensemble puisque vous êtes là ;—*Tot papî s' laït scrire comme dist pépère*, On écrit n'importe quoi sur n'importe quel papier, comme dit grand-père, proverbe wallon dont voici le sens : Il ne suffit pas qu'une chose soit écrite pour qu'elle soit vraie.

La conjonction *di ç' qui*, de ce que, se construit aussi avec l'indicatif.

Quelques conjonctions de dépendance sont suivies du subjonctif : *J'i crië bein foirt afin qu' vos m' èteindos's'es, ou po qui v' m'éteindos's'es*, Je crie bien fort afin que vous m'entendiez ou pour que vous m'entendiez;--*Bein qui j'' seuïe pus grand qu' vos, j'i n' saureuve mougnî one rôbosse à mi rciner*, Bien que je sois plus grand que vous, je ne saurais manger à mon goûter une grosse pomme entière et non pelée, cuite au four dans une mince enveloppe de pâte ; — *Quoeiqui j' fus's'is's'e à s' costé, elle a ieu l'air do n' nein m' riconnais's're*, Quoique je fusse à côté d'elle, elle a semblé ne pas me reconnaître.

En français les conjonctions *bien que, quoique* veulent toujours être construites avec le subjonctif. Le wallon, comme le latin, admet les deux modes après ces conjonctions : *Il a wasu l' dire quoeiqu' nos estaïnes tortos* (très-tous) *là*, Il

a osé le dire quoique nous fussions (littéralement : *nous étions*) tous là.

Les deux langues remplacent *bien que*, *quoique* par cette formule *fussiez-vous*, *fût-il*, *fût-elle*, etc., wall. *fus's'îz*, *fus's'e-t-il*, etc. :

Si vos avos belle maille
Ou branmeint des ècus
Fus's'îz percéë canaille
On vos trouve des vertus.
CH. WÉROTTE, *Chansons*, p. 104.

Si vous avez belle maille (bonne mine) ou beaucoup d'écus, fussiez-vous une canaille achevée, on vous trouve des vertus.

La proposition principale « On vos trouve des vertus » est accompagnée de deux propositions circonstancielles « Si vos avoz, etc. » et *Fus's'îz percéë canaille*. Dans toutes les propositions subordonnées, unies à une principale par la conjonction *si*, vous trouverez le mode indicatif en français et en wallon. On sait que, en dehors du cas de certitude, dès que le verbe impliquait doute, hypothèse ou condition, le latin mettait toujours le subjonctif.

Dans les deux langues sœurs, la conjonction *à moins que* gouverne toujours le subjonctif *j'i m' è vas, à moins qu' vos n' volos's'es mi rtinu*, je

m'en vais, à moins que vous ne vouliez me retenir.

Il en est de même du wall. *pourvu qui*, pourvu que; *ècore qui* ou *èco qui*, encore que; *supposé qui*, *supposé que*.

La conjonction *qui*, que, régit tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif.

Une dernière remarque : plusieurs formules conjonctives telles que *afin qui*, afin que; *di peû qui*, de peur que; *di crainte qui*, de crainte que; *bein long qui, loin que; avant qui*, avant que, sont doublées des synonymes avec la préposition *di*, de, remplaçant partout le *qui*, que. En wallon comme en français l'infinitif se met après *di*, de, comme le subjonctif après *qui*, que : *Il achette do papî afin di scrire* ou *afin qu'il scrië*, Il achète du papier afin d'écrire, etc.; — *Il va s' cachî di peû d' iessre battu* ou *di peû qui n' fus's'e battu*. Il va se cacher de peur d'être battu, ou de peur qu'il ne soit battu, etc., etc.

Enfin, la troisième et dernière attache employée par le génie indo-européen, pour unir une proposition circonstancielle à une proposition principale, c'est l'adjectif conjonctif, simple ou composé.

Les Latins se servirent beaucoup plus que nous de ce procédé syntaxique. Quand Cicéron dit : « Omnes trahimur ad cognitionis et scien-

tiæ cupiditatem, in QUA excellere pulchrum PUTAMUS, il lie la proposition circonstancielle *putamus* à la proposition principale *omnes trahimur* par l'intermédiaire du conjonctif *quâ, in quâ.*

Et les langues romanes, au lieu de traduire : « Nous sommes tous entraînés à la passion du savoir et des connaissances, passion dans laquelle (*in quâ*) nous croyons qu'il est beau d'exceller, » préfèrent toutes l'emploi de la conjonction (signe du motif) et disent plus volontiers: « Nous sommes tous entraînés à la passion du savoir et des connaissances, *parce que* nous croyons qu'il est beau d'y exceller. »

Il en est ainsi du wallon.

Toutefois, dans ces deux langues sœurs, on rencontre très-souvent des phrases de cette construction : *Aimans todis l' bon Diex*, LI QU' *est si bon por nos*, Aimons toujours Dieu, *lui qui* est si bon pour nous ;— *Commeint n' ell' woeirreuve-j'u nein voltî*, LEIE QU' *est si j'olië ?* Comment ne l'aimerais-je pas, elle qui est si jolie ? — *C'esteuve on homme citti-là* TÉL QUI *vos n' è resconterroz jamais d' vossre vie on pareil*, C'était un homme tel que vous n'en rencontrerez jamais de votre vie. — *Il-n-y a des geins* QUI *n' valenu wères mia qu' les biesses*, Il y a des gens qui ne valent guères mieux que les bêtes.

Propositions complétives. — N'oublions pas que la proposition complétive équivaut à un simple complément, soit direct, soit indirect, ce qui permet toujours de le remplacer par *ceci*, *cela*, ou *de ceci*, de *cela*, *à ceci*, *à cela*. Or, cette proposition-complément peut se rattacher de cinq manières différentes à la proposition principale.

Premièrement, par la construction de son verbe à l'infinitif en sous-entendant son sujet : *Ti croeis sawoei tot*, pour *Ti croeis ti sawoei tot*, Tu crois (toi) savoir tout. — *Il a peinsé bein fer*, pour *il a peinsé li bein fer*, Il a pensé (soi) bien faire.

J'i vórreuve compreindre
Les faubittes, les pinsons.
Ph. Lagrange.

Je voudrais (moi) comprendre les fauvettes, les pinsons.

Pour que cette construction soit possible, il faut que le sujet, sous-entendu dans la proposition complétive, soit identique au sujet exprimé dans la proposition principale. En latin, on le sait, cette condition n'est nullement de rigueur et l'on peut dire, ce me semble, que les propositions infinitives sont, par excellence, les propositions complétives de la phraséologie ro-

maine. Souvenez-vous du fameux exemple *Credo Deum esse sanctum*, dans lequel ce bon Lhomond voyait un QUE *retranché*. Là *Deum esse sanctum* est le modèle de toutes les propositions infinitives, propositions-compléments dans lesquelles le sujet est nécessairement à l'accusatif, à cause de sa fonction de régime direct du verbe de la proposition principale.

Après les verbes *schoûter*, écouter, — *éteindre*, entendre, — *vôïe*, voir, les Wallons et les Français aiment à mettre la proposition infinitive :

> *Schoûte, Babette, èteinds-s'*
> *Peter les grusias?*
> Ph. LAGRANGE, *Tovia dell' Nature.*

Écoute, Babette, entends-tu la grêle frapper à coups secs contre les vitres? — Dans ces cas, le latin mettait le participe présent.

Deuxièmement, l'union de la proposition complétive avec la proposition principale s'effectue par une conjonction, et ce procédé est de beaucoup le plus commun dans les langues romanes : — *J'i croeis* QUI *l' Bon Diex a fait tot avou rein*, Je crois que Dieu a fait toutes choses de rien... — *Song'îz* QUI *nos v' donnans l' claurté* (Charles Wérotte), Songez que nous (les allumeurs de réverbères) vous donnons la lu-

mière (la clarté). — *On dit*, — *por mi j'i n' ell' croeis nein* (1) — QUI *l'homme est on pantin* (l'*s* se siffle devant le *t* dans *est-on*, p. 28). On dit, je n'en crois rien, — que l'homme est un pantin (Ch. Wérotte).

Les hiebbes (2) *balancenu*.
C'est l'veint qui les ètraïne
On direuve QU'*elles dansenu* (3).
PHIL. LAGRANGE, *Tovia dell' Nature*.

Les herbes se balancent, c'est le vent qui les entraîne, on dirait *qu*'elles dansent. On l'a déjà compris, cet exemple n'est donné que pour son dernier vers, où nous trouvons, sous la proposition principale « *On direuve* », la proposition complétive « *elles dansenu* ». — *Nos n' savans nein* QUAND *le monde finiraît*, Nous ne savons pas *quand* le monde finira.

Certains verbes, quand ils se trouvent dans la

(1) *Por mi*, etc., proposition incidente rentrant dans les propositions absolues, p. 267.

(2) Dans *hiebbes* pour *herbes* l'*e* de la racine a été changé en *ie* comme dans *biesse* pour *beste* (bestia), et le *r* a été assimilé à la consonne suivante (v. p. 34). Pour la prononciation, voyez p. 23.

(3) J'ai déjà dit que les *e* muets n'ont aucune valeur en wallon : *dansenu* n'a donc que deux syllabes, et *hiebbes* vaut *hiepp'* seulement.

proposition principale, amènent dans la proposition complétive des variétés de construction qu'il importe d'indiquer ici.

Ainsi, après les verbes franç. et wall. *redouter*, *craindre*, *appréhender* et *avoir peur*, wall. *awoei peû*, la formule négative *ne... pas*, wall. *ni... nein*, ne s'emploie dans ses deux éléments que dans le seul cas où l'on souhaite au fond que la chose arrive : *J'i crains qu'il* N' *veigne* NEIN, Je crains qu'il ne vienne pas ; — *T'as peû qu'elle* NI *m' schoûte* NEIN, Tu as peur qu'elle ne m'écoute pas. Mais, quand on ne désire pas que la chose advienne, les deux langues retranchent le second élément de la négation, lequel est *pas*, wall. *nein* : *J'i crains qu'il* N' *veigne toradde* (1), Je crains qu'il ne vienne tantôt (je redoute sa venue); — *T'as peû qu'elle* NI *schoûte pa—drî* (2) *l'hus's'*, Tu as peur qu'elle N'écoute derrière la porte.

Les formules *Il s'en faut peu*, *Il ne s'en faut de rien*, wall, *Il n' s'è faut d' wère*, *Il n' s'è faut d' rein*, exige encore dans la proposition

(1) L'adverbe *toradde* est composé de *tot*, tout et de *radde*, vite, pour *rapde* = lat. *rapidè*, vite, du verbe RAPERE, enlever. Cfr. ital. *ratto*.

(2) *Pa-drî* présente *pa* pour *par* et *drî* pour *drier*, adverbe composé de la prépcsition *de* et de *rier* pour *re(t)ro*, en arrière.

complétive la présence de la particule négative *ne*, wall. *ni* : *Il s'ènn est fallu d' wères qu'il n'eus's'is's'e li tiesse sipoch'ïë*, Il s'en fallut peu qu'il n'eût la tête écrasée. Le latin aurait tout simplement dit: *Propè fuit ut caput contritum habuerit.*

Après le verbe *douter*, quand la proposition principale est négative ou interrogative, on met encore *que.... ne*, wall. *qui..... ni* : *Vos n' doutez nein qu'il n' fus's'e on brave homme*, Vous ne doutez pas qu'il ne soit un honnête homme. L'expression *Il n'y a pont d' doute*, Il n'y a pas de doute, exige le même *ni*, ne, après le même *qui*, que.

Mais *que* est toujours le grand lien, le lien par excellence de la proposition complétive avec la proposition principale. Ce *que* suppose toujours la question *quoi?* faite après l'émission isolée de la proposition principale et il répond si bien à un démonstratif demandé, *cela*, *ceci* que, dans les langues germaniques, ce démonstratif lui-même devient conjonction et remplace notre *que* : *Every body knows*, tout le monde sait..... *quoi? What?* Réponse *cela*, *that* : *the earth is round*; *Every body knows that the earth is round.* Et ce *that* anglais, on le sait, a pour correspondants *dat* en flamand et en hollandais, *dasz* en allemand, etc., reproductions variées de l'an-

cien TAD, neutre du démonstratif TA, p. 64.

Troisièmement, à côté de ce lien principal, il faut placer son substitut accidentel, la préposition *de* suivie de l'infinitif. Ceci vous rappelle le *to* anglais, le *zu* allemand et le *te* hollandais et flamand.

On met *de*, wallon *di* avec l'infinitif :

1° Après les verbes *prescrire*, wall. *prescrit*, *recommander*, wall. *ricommander*, fr. wall. *commander*, *défendre*, wall. *disfeindre*, *empêcher*, wall. *èpêch't* et leurs synonymes : *Papa m'a disfeindu* d' *sórti*, Papa m'a défendu *de* sortir. — *L'hasard m'a èpêch't d' fer ça*, Le hasard m'a empêché de faire cela, *Id casus* NE *facerem impedivit*, dit Cicéron.

2° Après les verbes *demander*, wall. *dimander*, *prier*, wall. *priî*, *mériter*, wall. *mèriter*, *obtenir*, wall. *obtinu*, *avertir*, wall. *averti*, *conseiller*, wall. *conslî*, alors que le latin met toujours *ut* avec le subjonctif : *j'i vos prie di m' donner on bia livre*, Je vous prie de me donner un beau livre. Au lieu de la préposition *de*, le wallon met souvent *do*, du, pour *del* (p. 67) : *J'i vos conseille do v' taire*, Je vous conseille de vous taire. Ce *do*, pour *di*, a bien l'air de traiter le verbe à l'infinitif comme un simple nom : je pense pourtant que l'euphonie seule a réglé ces substitutions.

3° Après fr. et wall. *consoler*, *accuser*, *louer*,

féliciter et être *fâché, irrité*, wall. *iessre moais, s' bouter ès colère : Il estait foû moais do m' rescontrer veilà*, Il était très-irrité de me trouver là. — *Qu' est-ce qu' ell' consolereuve dell' moirt di s'-t-èfant* (1)? Qu'est-ce qui la consolerait de la mort de son enfant ?

4° Enfin, après *se garder*, wall. *s'aurder bein ; se réjouir*, wall. *si rèjoui*, — *s'affliger*, wall. *s'afflig't*, etc., etc., toujours avec une parfaite concordance dans les deux langues sœurs.

Il y a relativement peu de verbes après lesquels la préposition *de* se trouve remplacée par la préposition *à*. Ces verbes supposent un effort ou une tendance *vers* (AD) un but à atteindre. Tels sont fr. et wall. *pousser à, exciter à, engager à*, wall. *ègag't à*, mais plus souvent *engager* (d'emprunt).

Quatrièmement, la proposition complétive s'unit à la proposition principale, soit par un adjectif ou pronom interrogatif, soit par un ad verbe interrogatif ; *j'i n' sais nein* QUI *vos estoz*, je ne sais *qui* vous êtes. Le latin avait raison de mettre ici ce subjonctif, ce mode de la possibilité, et de dire *nescio* QUIS *sis*. Mais le lien de la proposition principale *nescio* avec la proposition complétive *sis* est bien, dans les trois langues,

(1) Le *t* est euphonique comme dans *aime-t-il, a-t-elle*.

le même pronom interrogatif *quis*, qui. — *Dis-m' quénne heûre il est*, Dis-moi quelle heure il est. En latin, l'adjectif interrogatif *quotus*, remplit la fonction de l'adjectif interrogatif *quel*, wall. *qué*, *quél* (*qualis*), et le mode subjonctif le suit encore, à cause de l'incertitude où se trouve celui qui fait l'action marquée par le verbe de la pro position principale : *Dic mihi* QUOTA *hora sit*.

Les adverbes interrogatifs *où*, *d'où*, *par où*, *combien*, *pourquoi*, *comment*, etc., wall. *où* et *où-'ss-ce qui*, *ès-w-où-'ss-ce qui* (*ès* pour *ans* p. 170; *w* pour éviter l'hiatus ; *'ss-ce* pour *est-ce*) *où qui ;* — *d'où*, *d'où-'ss-ce qui*, *d' ès-w-où-'ss-ce qui*, *d'où qui ;—pa-w-où-'ss-ce qui*, *pa où*, *pa où qui ;* — *combein*, *poquoei*, *commeint*, etc. : *Dis'oz-m'* ou *il va*, ou *dis'oz-m' ès-w-où-'ss-ce qu'il va*, dites-moi *où* il va.— *J'i saureuve voltí* POQUOEI *il brait*, Je saurais volontiers *pourquoi* il pleure. — *Mostrez-m'* COMMEINT *on fait*, Montrez-moi comment on fait.

Cinquièmement, enfin, la proposition complétive se rattache à la proposition principale par une idée de parallèle ou de comparaison. Je n'ai pas à m'occuper ici des phrases comparatives telles que nous en trouvons dans la littérature latine et dans lesquelles la proposition qui suit *quam* se met, soit à l'infinitif, soit au même mode que le verbe de la proposition

principale. Dans nos traductions de phrases semblables, en effet, nous n'avons jamais, en français comme en wallon, que notre éternel *que*, wall. *qui*, parfois suivi de la préposition *de* avec le verbe à l'infinitif : *Nos n'aimons rein d'pus* QUI *d' ch'anter tortos es's'onne*, Nous ne faisons rien plus volontiers *que* de chanter tous ensemble. J'entends surtout parler ici

Des phrases ou *plus*, wall. *pus* est répété devant chaque proposition : *Pus l' diâl a-t-il, pus vout-il awoei*, Plus le diable possède, plus il veut posséder (proverbe wallon appliqué d'ordinaire à l'insatiable cupidité des avares); — *Pus le teimps est bon, pus il est court*, Plus le temps est bon, plus il est court; Pline avait dit : TANTO *brevius omne tempus*, QUANTO *felicius est*.

Des phrases où les Romains commençaient leur proposition complétive par *qualis* répondant au *talis* de la proposition principale : *Té ti, té mi*, tel toi, tel moi (p. 33); — *Tél pére, tél fils*, Tel père, tel fils. Dans ces deux phrases, le premier *tel* répond au *qualis* latin : *Qualis tu, (es erga me)*; *talis ego (sum erga te)*; *Qualis pater (est)*, *talis filius (est)*. On voit facilement que les propositions principales sont *Je suis tel* et *Le fils est tel*.

Le banal *que* reviendrait si au lieu de *tel* répété on se servait de *tel* une fois dit, de *même*

ou de *autre* dans la proposition principale : *J'i l'a vèu tél* QUI *j'' l'avais dèsiré*, Je l'ai vu tel que je l'avais désiré; — *Nos n'avans nein les mêmes goûts* QU' *vos ótres*, Nous n'avons pas les mêmes goûts que vous (avez) ; — *C'est on* (le *s* se siffle, p. 28) *ótre homme* QUI *vos*, C'est un autre homme que vous (êtes).

Telles sont donc les cinq manières d'unir la proposition complétive à la proposition principale : 1° La forme infinitive avec sujet sous-entendu ; — 2° Une conjonction médiatrice ; — 3° Une préposition avec l'infinitif, — 4° Un adjectif, un pronom ou un adverbe interrogatif ; — 5°, enfin, un rapport de comparaison.

D'après les faits que j'ai cités, en les classant de mon mieux, ne suis-je pas en droit d'affirmer que la syntaxe des propositions, comme celle des mots, est absolument la même pour les deux dialectes latins du Nord, dont j'ai esquissé le parallèle ?

FIN.

ERRATA

Pages.	Lignes.	
27	14	ajoutez » *w* remplace *y* dan[illegible]nir ai-sons *œuë*, *eue*, lesquelles so[illegible]
48	22	au lieu de ... mettez *soil*.
50	11	au lieu de *laitœuwe* lisez *laiteuë*.
53	11	au lieu de *j'óne* lisez *j'one*.
55	8	au lieu de *mossieur* lisez *mossieu*.
87	20	au lieu de p. 187 *lisez* p. 19.
98	24	au lieu de *ji* lisez *j'i*.
101	9	au lieu de *chanté* lisez *ch'anté*.
109	7	au lieu de lat. *liamen* pour *ligamen*, lisez *liamen* pour lat. *ligamen*.
128	5	au lieu de GNE-NI-ERE *lisez* GVE-NI-ERE.
128	13	au lieu de *vais; tu vas*, lisez *vais*, wall. *j'i vas;* tu vas.
136	26	au lieu de STIGA *lisez* STIGH.
127	22	au lieu de Moustier pour *Moustier*, lisez Moustier pour *Monstier*.
140	6	au lieu de *fircus*, boue, lisez *fircus*, bouc.
164	10	au lieu de PAMA *lisez* SAMA.
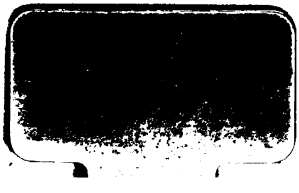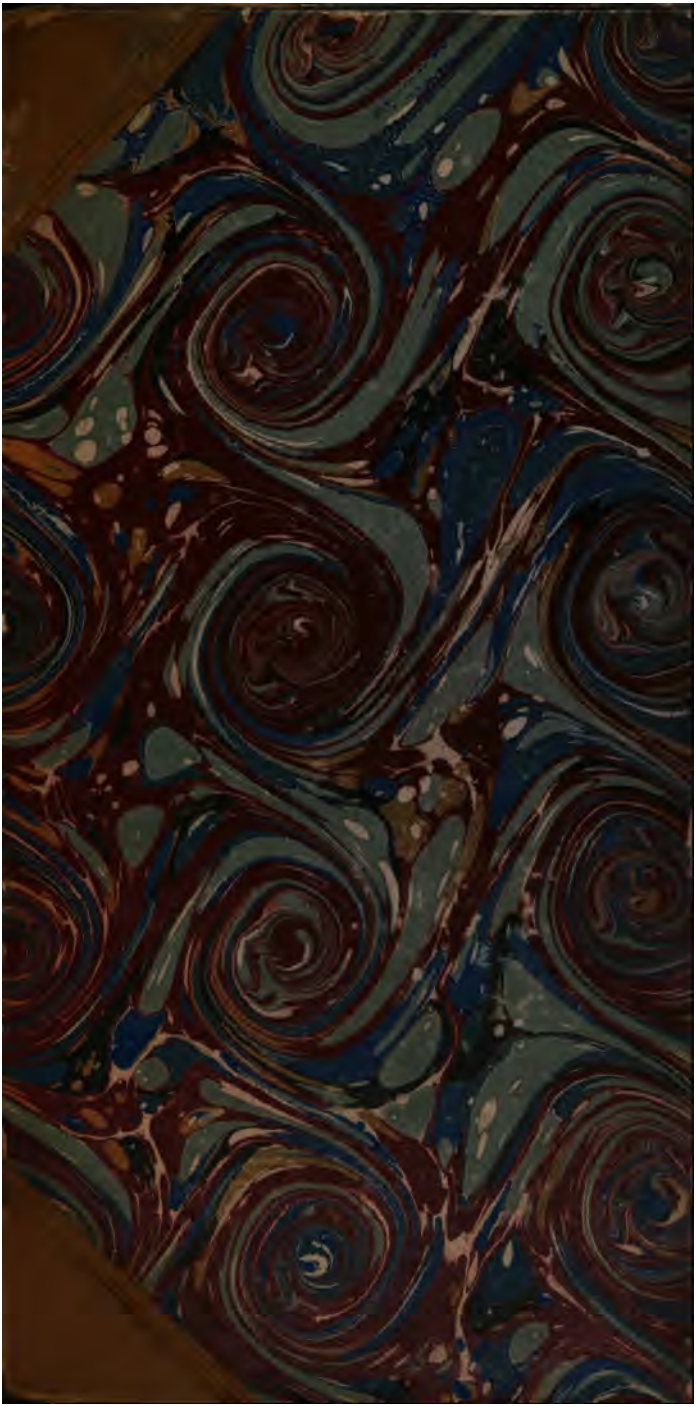
Montmartre.—Imp. PILLOY et A. PERRAULT, boul. Pigalé, 50.